

**TÉLÉMATIQUE**  
 • Suivez toute l'actualité de la situation en France...  
 • L'été...  
 • 36-15 rapaces LERMONDE  
 • Tous les jours...  
 • 36-15 rapaces LM

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13557 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 30 AOUT 1988

## Le désarroi des dirigeants polonais

Le Parti communiste polonais a donné ce week-end l'image du plus profond désarroi à une population qui, il est vrai, ne compte guère plus sur lui pour la sortir d'une crise quasi permanente. Voilà les dirigeants qui ne cessent de répéter qu'ils n'agissent pas sous la pression, puis qui convoquent un plénum extraordinaire du comité central parce qu'ils ne viennent pas à bout de neuf mille grévistes. Voilà des responsables qui murmurent à qui veut les entendre que le premier ministre, M. Zbigniew Messner, va être désigné comme « le » grand responsable de la nouvelle vague de grèves et devra céder la place, puis qui, finalement, lui accordent un sursis après l'avoir copieusement accablé de tous les maux. Les candidats à sa succession, dit-on à Varsovie, ne se bousculeraient pas...

Voilà un ministre de l'intérieur qui fait des offres de négociations et de table ronde, mais qui lance les policiers aux trousses de Lech Walesa, réduit à escalader les grilles des chantiers navals. Voilà un pouvoir qui lance l'idée d'un « conseil d'entente nationale », mais qui prend soin de poser comme préalable que les responsables de Solidarité ne pourront y siéger en tant que tels. Voilà un pouvoir communiste qui parle ouvertement de l'« opposition », mais qui s'efforce de vouloir distinguer les « constructifs » et les « destructeurs ».

« Nous ne sommes pas habitués à ce que l'on critique le gouvernement depuis la tribune du comité central », a reconnu le général Wojciech Jaruzelski. « Avant, on faisait ça en famille. » C'est vrai. Mais si le pouvoir polonais est en passe de remporter la palme de la « glasnost », il peut d'autant moins dissimuler la malaise dans lequel le plonge l'état d'une société exsangue. Une fois de plus, le clé du problème paraît donc être Solidarité. Quel que soit l'endroit où se dénoue la première grève, quel qu'en soit le motif initial, on en revient toujours à la même revendication, à la même pierre d'achoppement : la légalisation de Solidarité, cet unique exemple de syndicat indépendant en pays socialiste, que le général Jaruzelski a voulu éliminer à jamais un soir de décembre 1981.

Pour tenter de progresser un peu sans céder sur l'essentiel, les autorités jouent sur le thème du « pluralisme syndical ». Pour les dirigeants de Solidarité, l'expression est en soi plus claire. Mais, pour M. Jozef Cyrrek, chargé de l'idéologie au bureau politique, on peut distinguer le « pluralisme socialiste » et le « pluralisme de confrontation ». Maître dans l'art du double langage, M. Cyrrek se déclare en faveur de « nouvelles idées sur le modèle polonais du mouvement syndical ». Mais, s'empressant-il d'ajouter, « nous nous opposons aux idées qui créeraient des conflits » dans les entreprises. Après avoir déclaré dans son discours de clôture du plénum que ces dernières années lui avaient apporté des satisfactions mais aussi de l'amertume, le général Jaruzelski a indiqué qu'il faudrait procéder à un renouveau de la direction du parti lors des prochains plénums. Il a parfaitement compris qu'il ne pouvait espérer améliorer une situation économique désastreuse sans la coopération des Polonais, mais il ne se résout toujours pas à ouvrir le dialogue avec leurs porte-parole les plus représentatifs.

(Lire page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN.)

M 0147 - 0830 - 4,50 F



3790147004500 08300

Une croissance de 3,5 %, des recettes fiscales élevées

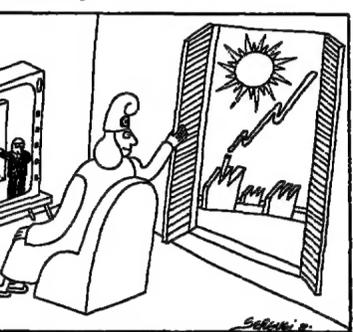
## L'économie française se porte beaucoup mieux que prévu

Sur sa lancée de 1987, l'économie française aura connu une forte croissance cette année. Les comptes officiels du gouvernement, qui seront rendus publics à la mi-septembre, retiendront un taux d'expansion de presque 3,5 % pour 1988, nettement supérieur aux prévisions et le plus élevé depuis 1979. A l'origine de cette forte accélération, un « boom » des investissements, dont la croissance aura atteint 10 % en volume, et même 14 % pour la seule industrie. L'année 1989 pourrait marquer un léger ralentissement de la croissance. La forte expansion actuelle apporte d'abondantes recettes fiscales dans les caisses de l'Etat, rendant facile le retour à un déficit budgétaire de 100 milliards de francs.

Au cours de leur voyage en Nouvelle-Calédonie, MM. Rocard et Bérégovoy auront pu se réjouir d'une très bonne nouvelle : pour la première fois depuis 1979, la croissance de l'économie française atteindra presque 3,5 % cette année.

Si l'on se souvient qu'en septembre 1987 le gouvernement avait prévu, dans ses comptes officiels, un taux d'expansion de 2,2 % pour 1988 - taux qu'il avait encore trouvé trop optimiste, le ramenant à 1,9 % au début d'avril 1988 - on mesure l'ampleur du changement de climat intervenu, mais aussi l'énormité de l'erreur commise par les prévisionnistes. Une erreur d'une taille telle qu'il faut remonter loin dans le temps pour en trouver de semblables.

Non seulement le krach boursier d'octobre dernier n'a pas freiné le bel élan d'une économie repartie à toute allure dès le prin-



temps 1987, mais la croissance s'est étendue à l'ensemble des entreprises et s'est pour ainsi dire consolidée. L'investissement relayant la consommation comme moteur de la demande. Les dépenses d'équipement des entreprises (industrie, commerce, services, bâtiment) auront cette année progressé presque deux fois plus vite que ce qui avait été prévu en avril dernier : environ 10 % en volume contre 5,5 %.

ALAIN VERHOLES.  
(Lire la suite page 23.)

Location des terres, critique de Staline, réhabilitations

## Les avatars du socialisme soviétique

En voulant louer à long terme la terre aux paysans, M. Gorbatchev tourne le dos à la politique de collectivisation suivie depuis 1928 (« le Monde » daté 28-29 août). Cette décision intervient alors que des intellectuels soviétiques mettent en doute la nature socialiste du régime. Il n'est cependant pas sûr que, malgré la « glasnost » officielle, ils puissent tirer toutes les conclusions politiques de leur audace.

par Daniel Vernet

L'URSS est-elle un pays socialiste ? Il y a peu encore, le seul fait de poser cette question eût été considéré comme sacrilège par les hagiographes du système soviétique. A fortiori une réponse négative. Les critiques les plus virulents des dirigeants de Moscou depuis soixante-dix ans hésitaient à franchir le pas. L'ennemi le plus acharné de Staline, Trotski lui-même, mit plusieurs années et fit passer ses réflexions théoriques par plusieurs étapes avant de « disqualifier » le régime stalinien.

Or la question est maintenant ouvertement posée à Moscou. Un défenseur de pointe de la « perestroïka » gorbatchévienne, Iouri Afanassiev, directeur de l'Institut d'histoire, a non seulement soulevé cette interrogation dans une lettre publiée par la Pravda, mais y a répondu par la négative : non, l'URSS n'est pas socialiste : « Je ne considère pas la société créée chez nous comme socialiste. Il ne s'agit même pas d'un socialisme « déformé ». (...) De sorte qu'il faut créer à nouveau une théorie moderne du socialisme, avec l'aide de Lénine, mais sans se contenter de chercher dans ses œuvres... »

(Lire la suite page 3.)

Iouri Afanassiev s'est attiré une réplique sans nuance de la rédaction de la Pravda : « Afanassiev a-t-il oublié ces traits déterminants de notre régime qui sont le système socialiste de gestion fondé sur la propriété collective des moyens de production, l'absence de classe d'exploiteurs, de chômage ? »

La querelle peut paraître scholastique et n'intéresser que quelques zélotes ou quelques historiens. Elle pourrait pourtant avoir des conséquences politiques et pratiques non négligeables, pour l'URSS, pour tous ceux qui se réclament encore plus ou moins du socialisme à la mode soviétique.

(Lire la suite page 3.)

## Un entretien avec M. Jack Lang

« La France doit exploiter le gisement culturel »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, part en guerre contre la médiocrité des programmes proposés aux télé-spectateurs, annonce des mesures pour renforcer la télévision publique et la création, et promet, pour le mois d'octobre, un plan d'aide au cinéma.

« Dès votre arrivée au ministère de la culture en 1981, vous vous êtes fait le chantre du développement des industries culturelles, du mariage entre culture et économie. De retour rue de Valenciennes, pouvez-vous nous résumer votre politique ? »

« Plus que jamais. L'investissement intellectuel est le premier investissement économique d'un pays. Certains s'interrogent parfois sur les différences entre un gouvernement de gauche et un gouvernement de droite. En voici une de taille ! Le premier acte du gouvernement Chirac fut d'amputer de près de 3 milliards de francs les crédits de la recherche, de la culture et de l'éducation nationale. Le premier acte du gouvernement Rocard et de Pierre Bérégovoy fut de les augmenter. A la demande du président François Mitterrand, dont le second septennat sera, comme le premier, placé sous le signe de la création et de l'innovation, 1989 sera l'année d'un nouveau départ pour l'ensemble des ministères « culturels ».

« Peu d'investissements sont aussi productifs. L'argent accordé à la culture est rendu à la nation au centuple : richesses spirituelles, art de vivre, certes, mais aussi retombées économiques et créations d'emplois. Savez-vous que la culture représente 760 000 personnes, 4 % de la population active, plus que l'industrie automobile ou la chimie ? La France doit exploiter ce gisement. Lorsque des millions de visiteurs se pressent aux portes du Louvre, du Centre Pompidou et du château de Versailles, ce sont des milliards de devises qu'ils apportent au pays. Plus que jamais, économie et culture, même combat. »

« A regarder la crise du cinéma, la dérive commerciale de la télévision, on a pas l'impression qu'économie et culture fassent toujours bon ménage... »

« Vous avez raison. C'est qu'il faut, comme dans toute union, qu'aucun des conjoints n'écrase l'autre. Tel n'est pas le cas aujourd'hui, quand certaines télévisions se comportent trop souvent en supermarchés de la culture et asservissent les créateurs et les producteurs à la loi du « prime-time » et de la rentabilité immédiate. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.  
(Lire la suite page 15.)

# MICHEL ROCARD

MICHEL ROCARD  
LE CŒUR A L'OUVRAGE

LE CŒUR A L'OUVRAGE

EDITIONS ODILE JACOB

## Le Monde

### ÉCONOMIE

- Les relations entre l'Etat et les entreprises : la France aide mal son industrie.
- Les deux conceptions du SMIC : pouvoir d'achat ou salaire minimum ?
- La chronique de Paul Fabra : le déficit budgétaire, quelle fatalité ?

Pages 18 et 19

### SPORTS

- Les championnats du monde de cyclisme.
- Le Grand Prix de Belgique de formule 1.
- Les Internationaux de tennis des Etats-Unis.

Page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 2 \$.



IRLANDE DU NORD : nouvelle vague de violences

L'IRA peut-elle « gagner la guerre » ?

L'Irlande du Nord a connu un nouveau week-end de violence. Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 août, de nombreux incidents ont éclaté dans les quartiers catholiques de Belfast-Ouest. Cette flambée de violence faisait suite à l'extradition, samedi à l'aube, d'un membre d'IRA, Robert Russell, de République d'Irlande en Ulster (le Monde date 28-29 août).

BELFAST de notre envoyé spécial

Le 28 août marque le vingtième anniversaire de la première marche de Coalisland à Dungannon, en faveur des droits civiques des catholiques en Irlande du Nord. Mais la marche commémorative a été reportée au 5 octobre en raison de la décision des autorités britanniques de transférer Robert Russell, de Dublin à la prison de Maze après que le gouvernement irlandais de M. Haughey eut accepté, malgré de nombreuses protestations, d'extrader le terroriste de l'IRA du Sud vers le Nord.

Face à ce qu'ils considèrent comme une provocation, les organisateurs de la marche anniversaire ont préféré annuler leur projet « dans l'intérêt de la paix ». M. Austin Currie, député du SDLP (catholique modéré) pour Fermanagh et South Tyrone, explique que

Belfast, où il purgait une peine de vingt ans d'emprisonnement pour tentative de meurtre sur un policier.

L'annonce de l'extradition a suscité une vague de heurts entre jeunes manifestants et forces de l'ordre dans le bastion des catholiques qu'est Falls Road à Belfast-ouest, ainsi qu'à Londonderry où des responsables politiques ont accusé l'IRA et le Sinn Féin, la branche politique de l'armée républicaine irlandaise, d'avoir

le message du mouvement lancé il y a vingt ans était celui de la non-violence : « Nous réclamions nos droits civiques, le droit de vote pour chaque citoyen, dit-il, et la non-violence était une arme nouvelle et puissante qui a permis les loyalistes au départ. Malheureusement les provocations que nous avons subies lors de la marche de Belfast à Derry, au début de 1969, la violence qui éclata à Newry puis la création de l'IRA provoquèrent murent fin à notre rêve ».

L'histoire des vingt dernières années a vu en effet une escalade sans trêve de la violence, culminant dans la campagne actuelle de l'IRA.

Selon un membre haut placé de l'organisation clandestine, « la lutte entre dans la phase finale ». « Les prochains dix-huit mois à deux ans seront cruciaux car l'IRA possède ses ressources nécessaires. Nous verrons si elle réussit à gagner la guerre ».

Les ressources ? Les récentes opérations montrent non seulement que

l'IRA a des cellules actives en Irlande du Nord et en Europe, mais qu'elle détient un arsenal important d'armes sophistiquées. Elle dispose en particulier d'un nouvel explosif de provenance tchèque, le SEM-TEX, un plastique malléable dont une faible quantité peut avoir des effets dévastateurs. Utilisé récemment dans les tentatives de Pallymore, qui a tué huit soldats britanniques et blessé vingt-sept autres, cet explosif, fourni dit-on par la Libye pour se venger de l'aide apportée par les Britanniques dans le raid américain sur Tripoli, en avril 1986, a « révolutionné les opérations de l'IRA », selon les forces de sécurité de l'Ulster. Parmi les autres armes dont dispose l'IRA, on cite des fusils automatiques capables d'atteindre les hélicoptères, des lance-grenades, des missiles soviétiques SAM-7 et même des missiles américains Stinger.

L'objectif de l'IRA dans cette « phase finale » est d'obliger le gouvernement de M. Thatcher à multiplier

les mesures antiterroristes et provoque une lassitude de l'opinion publique en Grande-Bretagne et des négociations sur le retrait des troupes britanniques de l'Ulster.

Impasse

Cette stratégie de la « phase finale » a-t-elle quelque chance de réussir ? Ce serait d'abord compter sans la détermination de M. Thatcher de ne jamais céder au terrorisme. Les experts militaires à Londres sont persuadés que, s'ils ne peuvent pas gagner la guerre contre l'IRA, celle-ci ne peut pas la gagner non plus. Pour le moment, Londres va donc limiter sa riposte à un renforcement de la sécurité des services secrets et de sa présence militaire ; à l'introduction de nouvelles mesures judiciaires, comme l'abolition du droit des inculpés au silence ou l'élection d'un serment de non-violence ; et à la recherche d'une collaboration plus étroite avec le gouvernement de Dublin lors du bilan de l'accord anglo-irlandais, qui sera dressé en novembre prochain lors de son troisième anniversaire.

Autrement dit, c'est l'impasse, militaire et politique. Même les observateurs les plus modérés commencent à désespérer. M. Seamus Mallon, député SDLP (catholique) pour Newry, accuse Londres : « C'est l'IRA qui dicte l'ordre du jour », dit-il. Le pessimisme gagne les plus engagés. Pour une femme catholique qui œuvre pour l'intégration des deux communautés dans une Maison de la culture, à Belfast, « le problème c'est que tout le monde tient ici un double langage ». « Je ne vous dire la vérité : si les Britanniques se retirent de l'Ulster je quitterai le pays car je n'ai envie ni d'une guerre civile ni d'être gouvernée par Dublin ».

Un prêtre qui vit à l'étranger est lui aussi pessimiste. « On prétend qu'il y a une solution, dit le Père Liam Swords, aumônier du collège irlandais de Fribourg. Et s'il n'y avait pas de solution au problème de l'Irlande du Nord ? Catholiques et protestants représentent ici deux mentalités absolument antagonistes. Aucun compromis n'est possible aussi longtemps que le nationalisme est prêché comme un absolu. Je ne vois qu'une lueur d'espoir. En 1992, avec le Marché unique, les frontières européennes seront abolies. Peut-être, par miracle, celle entre l'Irlande du Nord et du Sud sera-t-elle remise en question ? »

ALAIN WOODROW.

POLOGNE : la réunion du comité central

Le dialogue, oui, Solidarité, non

Réuni en plénum extraordinaire samedi 27 et dimanche 28 août pour discuter de la crise sociale, ouvert il y a deux semaines, le comité central du PC polonais (POUP) a entériné la proposition du ministre de l'Intérieur d'entamer un dialogue avec l'opposition, mais en énonçant clairement dès le départ : pas question de rétablir Solidarité.

Prononçant le discours de clôture de deux jours de travaux boueux, le chef de l'Etat et du parti, le général Wojciech Jaruzelski, a voulu donner l'image d'un dirigeant ouvert et conciliant. « L'idée d'une telle table ronde, a-t-il dit, en rappelant l'offre formulée vendredi par le général Czeslaw Kiszczak, servira la cause du dialogue. La main du pouvoir est tendue. Nous ne demandons à personne d'oublier. Ni les grèves, ni la force ne résoudre les problèmes internes de la Pologne ».

Mais, un peu plus tard, le porte-parole du POUP, M. Jerzy Majka, a précisé à la presse les conditions de ce dialogue : y sera admis tout opposant « consciencieux » qui respecte « la légalité, l'ordre constitutionnel et les principes socialistes ». En seront exclus ceux qui prétendent y participer comme « membres d'une organisation qui, légalement, n'existe pas », c'est-à-dire Solidarité. Quant à M. Lech Walesa, « c'est un des candidats possibles à cette table ronde. Cela dépend de sa volonté de respecter le droit ou non. Il ne faut pas limiter la table ronde à M. Walesa ». Auparavant, M. Jozef Cyrtek, membre du bureau politique, s'était très fermement opposé au retour de Solidarité « et des conflits politiques dans les usines ».

Il apparaît donc clairement, tout d'abord, que les discussions ne pourront commencer que si les grévistes mettent fin à leur mouvement, et ensuite que les dirigeants du syndicat dissous y seront les bienvenus à condition qu'ils ne prétendent pas représenter Solidarité, et encore moins en parler.

L'antiscritique de M. Messner

Après avoir écouté le discours du général Jaruzelski, M. Adam Michnik, l'un des conseillers de M. Walesa, a regretté, devant la presse occidentale à Gdansk, le « manque de courage politique » du leader polonais. « C'est un discours sans conclusion, qui ne contient ni offre ni menace », a-t-il dit. Si « un dialogue authentique ne s'instaure pas au plus vite, le conflit entrera dans une nouvelle phase, encore plus dangereuse ».

Le général Jaruzelski a par ailleurs proposé la création d'un « Conseil d'entente nationale » qui se substituerait à l'actuel Conseil consultatif. Elargi aux « associations et aux personnes privées à sensibilité libérale constitutionnelle », ce Conseil pourrait éventuellement participer à l'élaboration de certains projets de loi. Le chef de l'Etat a mis l'accent à ce propos sur les « bonnes relations » qu'il entretient actuellement avec l'Eglise et qui constituent, a-t-il ajouté, de

« bonnes chances pour l'entente nationale ». C'est donc une fois de plus à l'opposition « modérée », c'est-à-dire les personnalités les plus proches du cardinal Glemp, que semble s'adresser ce Conseil d'entente nationale, davantage qu'aux gens de Solidarité.

Le numéro un polonais a fixé trois tâches au parti : rétablir l'ordre social, opérer un « tournant » économique, élargir la base de l'entente nationale. A l'issue d'un plénum qui a donné la mesure du malaise de la direction du POUP, le général Jaruzelski a momentanément sauvé la tête de son premier ministre, M. Zbigniew Messner, que tout le monde - y compris des membres du comité central - s'attendait à voir sacrifié. Pendant deux jours, M. Messner a été le cible des attaques les plus virulentes. « Le gouvernement ne gouverne pas », « les ouvriers sont en droit de perdre patience », se sont écrits des membres du comité central. Un employé des chemins de fer a affirmé que les cheminots soutenaient les grévistes, tandis que le chef des jeunes communistes, Jerzy Szmalajnski, défendait « les jeunes grévistes ». M. Wladyslaw Baka, responsable de la politique économique, récemment promu au bureau politique, a dressé un tableau apocalyptique de la vie quotidienne du consommateur polonais, « qui doit se transformer en chasseur pour se procurer des médicaments ». M. Messner en est arrivé à faire son auto-critique : « le gouvernement », a-t-il reconnu, « a commis des erreurs et nous estimons la pression exercée sur les salaires par des hausses de prix élevées ». Le comité central a ensuite rejeté sa proposition de geler les prix et les salaires jusqu'à la fin de l'année.

M. Jaruzelski, qui avait lui-même nommé M. Messner à ce poste en 1985, a pris la défense des « hommes honnêtes qui, dans des conditions difficiles, ont donné tout ce qu'ils pouvaient ». « Je ne suis pas partisan de cette pratique bien connue en Pologne de chercher un bouc-émissaire », a-t-il ajouté, précisant qu'il n'appartient pas au comité central, mais au Parlement de procéder à des remaniements gouvernementaux. Le sort de M. Messner sera donc soumis à la Diète en septembre, à une date non précisée, après la réunion, le 31 août, d'une commission parlementaire extraordinaire sur les affaires économiques.

La situation est restée tendue à Gdansk, où quelque dix mille personnes ont assisté à la messe dimanche matin à l'église Sainte-Brigitte, suivie d'un meeting avec les conseillers de Solidarité. M. Walesa a regagné les chantiers navals en escaladant les grilles pour échapper aux policiers qui voulaient l'empêcher et les unités anti-émeutes maintiennent une présence imposante. Seule une mine de Silésie reste paralysée par la grève, dont les points forts demeurent Szczecin et Gdansk, sur la Baltique, ainsi que les aciéries de Stalowa-Wola, près de Varsovie. S.K.

La visite du chef du PC hongrois en Roumanie

MM. Grosz et Ceausescu ont constaté leurs « divergences de vues »

Les chefs des Partis communistes hongrois et roumain, MM. Grosz et Ceausescu, ont eu, le dimanche 28 août, sept heures de discussions qui, tout en consacrant une reprise des contacts au sommet après une interruption de onze ans, n'ont abouti à aucun résultat concret.

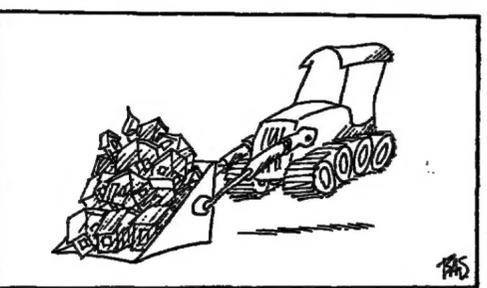
Au cours d'une conférence de presse conjointe tenue à l'issue de leurs entretiens, à Arad, en Roumanie, près de la frontière hongroise, le président Ceausescu et M. Grosz ont souligné la nécessité « d'encourager la coopération » hongro-roumaine et reconnu l'existence de « divergences de vues » entre leurs deux pays. Autant dire, en langage moins diplomatique, que l'on a peu progressé dans le contentieux qui oppose ces deux « frères ennemis » de la communauté socialiste.

Ce contentieux porte essentiellement sur le sort de la minorité hongroise vivant en Transylvanie sous souveraineté roumaine (deux millions de personnes, selon Budapest) que, accusent les autorités hongroises, Bucarest cherche à assouvir de force. Cette communauté magyare est notamment visée par le plan de « systématisation » du président Ceausescu, qui entend faire raser la moitié des treize mille villages de Roumanie pour en reclasser les habitants dans cinq cent cinquante-huit « centres agro-industriels ». Ce projet, qui affecte également la population roumaine et les habitants de souche allemande, a été violemment critiqué à Budapest, où on est allé jusqu'à le qualifier en haut lieu de « crime contre l'humanité ».

Pour le Conducator, il convient de ne pas dramatiser : les « différents problèmes matériels qui se posent aujourd'hui » à la minorité hongroise « trouveront leur solution dans la mesure où la situation du pays s'améliorera ». D'ailleurs, ceux qui veulent partir sont « libres de le faire », a-t-il ajouté. Une position qui ne convient pas tout à fait à la Hongrie, dont le souci est précisément de ne pas laisser la Transylvanie, qu'elle considère comme le berceau culturel hongrois, se dépeupler de ses habitants magyars. M. Grosz a réitéré mille fois que depuis le début de l'année, il semble, selon lui, que la partie roumaine ait accepté de prendre en considération les demandes de réintégration de familles des réfugiés qui, souvent, ont fui la Roumanie en laissant derrière eux femmes et enfants.

Le plan de « systématisation » du territoire qui, en dehors de ses aspects humains, fait aussi peser une grave menace sur le patrimoine architectural de la Roumanie, a, « bien sûr, été un des sujets majeurs » abordés au cours de cette rencontre, a indiqué M. Grosz dans une interview à la radio-télévision hongroise. Le numéro un hongrois a émis l'idée d'envoyer en Roumanie une mission d'observateurs hongrois pour examiner la réalisation de ce plan, idée à laquelle M. Ceausescu s'est montré « réceptif ». Mais là encore, rien de concret.

M. Karoly Grosz s'est même heurté à une franche fin de non-recevoir sur la question de la réouverture du consulat hongrois à Cluj.



Dessin paru dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung.

dont Bucarest avait décidé la fermeture en représaille contre la grande manifestation du 27 juin à Budapest, qui avait tourné au meeting anti-Ceausescu. Le dirigeant roumain a opposé un « refus de principe » à cette demande, selon M. Grosz.

C'est le président roumain qui avait subitement, jeudi dernier, proposé la date de dimanche pour ce sommet, auquel M. Grosz s'était

toujours déclaré prêt. Malgré la brièveté du délai, qui a, dit-on, contraint le leader hongrois à interrompre ses vacances de pêche, Budapest a accepté, dans « l'intérêt du dialogue ». Reste à savoir quels étaient les intérêts de M. Ceausescu dans l'initiative de cette rencontre, lui qui posait publiquement il y a deux mois la question de l'opportunité de maintenir des relations diplomatiques avec la Hongrie.

Les avatars du socialisme soviétique

(Suite de la première page.)

La réponse de la Pravda a ceci de remarquable qu'elle reprend des arguments auxquels, « perestroïka » et « glasnost » aidant, plus personne en URSS n'accorde quelque crédit, hormis les conservateurs invétérés. Les gorbatchéviens reconnaissent maintenant ce que les observateurs les moins complaisants du système soviétique affirmaient depuis longtemps : la propriété collective des moyens de production a entravé le marasme économique, l'absence d'exploiteurs s'est faite au bénéfice d'une petite couche de privilégiés et de spéculateurs, l'absence de chômage est une fiction coûteuse.

Les tenants du nouveau cours ne sont toutefois pas tous d'accord entre eux sur le point de savoir si les tares qu'ils dénoncent touchent aux racines mêmes du système mis en place déjà sous Lénine et systématisé par Staline, ou s'il ne s'agit là que d'une mauvaise interprétation et d'une application erronée de principes sains. Dans la seconde hypothèse le régime stalinien et son appareil de terreur comme la « stagnation » brejnevienne dans un autre registre ne seraient que des « déformations » du socialisme.

Afanassiev pour sa part est formel : « Ces déformations concernent les fondements vitaux [de la société soviétique], le système politique, les rapports de production et absolument tout le reste ». Cette citation rappelle une phrase de Julius Hay, écrivain hongrois, acteur de la révolution de 1956 à Budapest : « La déviation était tout, et le socialisme rien ». Dans ces conditions, la répression stalinienne n'est pas seulement un tragique épiphénomène et la dénonciation des crimes du « petit père des peuples » est insuffisante et superficielle.

La conception du socialisme que développent les partisans de la « perestroïka » à Moscou est ou ne peut pas pragmatique. Foin des considérations théoriques, des références à Marx, des analyses savantes ou dogmatiques des rapports sociaux : « On ne peut appeler socialisme ce qui assure dans les faits le bien-être et la culture aux travailleurs : ouvriers, paysans, intellectuels », écrit Fédor Boukharine, autre « perestroïkien » de choc, conseiller de Gorbatchev après avoir été celui de Khrouchchev. « Et ce qui ne le garantit pas, ce n'est pas du socialisme ».

Précipite qui voudrait mettre en œuvre les économistes soviétiques « modernistes » quand ils proposent de faire sauter tous les verrous bureaucratiques et idéologiques qui brident le développement économique. La Hongrie voire la Chine de Deng Xiaoping sont souvent citées en exemple. Il ne va cependant pas aussi loin que le numéro un chinois, qui déconseillait récemment à plusieurs de ses visiteurs du tiers-monde de choisir la voie socialiste.

L'interrogation sur la nature du socialisme se double d'une question sur le caractère inéluctable ou non de la politique stalinienne ; certains intellectuels soviétiques peu suspects de sympathie pour Staline professent cependant que l'industrialisation et la collectivisation forcées, même si la répression n'était pas indispensable, étaient nécessaires pour faire de l'URSS une grande puissance capable de tenir tête à la coalition des « impérialistes » et à l'Allemagne nazie. Les plus audacieux contestent cette fatalité du stalinisme. C'est encore Afanassiev qui écrit : « La voie contre-révolutionnaire de Staline et de son

énorme appareil n'était pas historiquement nécessaire et par conséquent n'était pas justifiée ».

Mikhaïl Gorbatchev, qui qu'il en ait dit dans son discours solennel du sixième centenaire anniversaire de la Révolution d'Octobre, ne semble pas loin de penser comme eux quand il prône une politique proche de celle défendue par Boukharine à la fin des années 20. Mais ce n'est pas l'avis de la Pravda. Dans sa réponse à Iouri Afanassiev, l'organe du Parti communiste soviétique souligne en effet : « Si nous voulions rester du côté de l'histoire et de la vérité, il ne peut y avoir qu'une réponse [à la question de savoir si le parti aurait pu choisir une autre voie] : non ».

Au nom de quoi ?

Là encore, la querelle n'est pas seulement théorique. En admettant qu'il y avait une autre politique que celle de Staline, les partisans de Gorbatchev trouvent chez Boukharine d'abord une référence historique à leur politique économique. A l'origine membre de l'opposition de gauche qui critiquait violemment le NEP (Nouvelle politique économique) voulue par Lénine, Boukharine défendra à la fin des années 20 la poursuite de la NEP - encourageant d'un petit secteur privé, surtout dans le commerce - et s'opposera à la liquidation des koulaks (paysans « riches ») et à la collectivisation brutale des terres. Staline le fera exécuter en 1938.

Sa réhabilitation par Mikhaïl Gorbatchev est plus qu'une réparation personnelle. C'est pour le numéro un soviétique une façon de renouer avec l'histoire du parti, d'ancrer sa nouvelle politique dans

une légitimité différente de celle prévalant depuis soixante ans. Sa décision de louer la terre aux paysans s'inscrit dans cet héritage. Mesure symbolique - elle ne remplira pas du jour au lendemain les étalages, toujours aussi pauvres - elle ne marquera une rupture que si elle est suivie d'autres, au cœur du secteur industriel. A défaut, elle restera, comme d'autres velléités de réforme, un simple bavardage : comment en effet développer une agriculture « privée » sans instruments aratoires, sans semences, sans engrais, pour ne rien dire des débouchés et des circuits commerciaux ?

En attendant, les intellectuels gorbatchéviens, en reconnaissant la possibilité de deux politiques concurrentes, ouvrent une brèche dans le monolithisme du parti. Si une autre politique était possible en 1928, de quel droit le parti soviétique et sa direction prétendraient-ils détenir à présent le monopole de la vérité ? Au nom de quoi pourraient-ils refuser la confrontation entre deux ou plusieurs lignes ? Poussée à l'extrême, la logique du raisonnement conduit au pluralisme des opinions dans le parti et, dans les relations entre les partis frères, à une renonciation à l'hégémonie allant bien au-delà de la reconnaissance des votes nationaux spécifiques vers le socialisme affirmé solennellement par Khrouchchev lors de sa première réconciliation avec Tito en 1955, et encore par Mikhaïl Gorbatchev à Belgrade au début de cette année.

Si l'URSS n'est plus définie comme socialiste, si à tout le moins son régime n'est plus considéré comme l'aune à laquelle se mesure le caractère socialiste de telle ou telle société, alors les pays d'Europe

de l'Est ont toute latitude pour construire la société correspondant aux aspirations et aux besoins de leur peuple ; la « doctrine Brejnev » de souveraineté limitée n'a plus d'autre fondement que la volonté de puissance de l'URSS en tant qu'Etat dominant ; il ne reste plus de liens idéologiques, seulement des rapports de sujétion.

On n'en est pas encore là. Mais, à côté du socialisme autogestionnaire de la Yougoslavie, du socialisme de marché à la hongroise, du socialisme ubuesque de Ceausescu, du socialisme clérical de la Pologne, l'URSS cherche une forme de société différente du « socialisme de caserne » ou du « socialisme d'Etat » qu'elle connaît depuis 1917. La « glasnost » a libéré des forces intellectuelles centrifuges qui contiennent - théoriquement - en termes un éclatement du camp socialiste.

D'où la prudence des politiques comparées à la frénésie iconoclaste des historiens et des économistes. Les dirigeants connaissent parfaitement les dangers d'une remise en cause de principes auxquels personne certes ne croit, mais qui constituent la condition d'une solidarité minimale entre les hiérarches des partis frères. La « glasnost » a ouvert la boîte de Pandore d'une discussion qui pourrait toucher également les partis communistes occidentaux si l'histoire de l'Internationale communiste est, elle aussi, reconstruite. Nul ne peut dire où s'arrêteront les révisions déchantées ni où elle mèneront... Ni si des censeurs vigilants effrayés par les conséquences potentielles du mouvement qu'ils ont suscité ou toléré n'y mettront pas rapidement bon ordre.

DANIEL VERNET.

# Afrique

## BURUNDI : les affrontements ethniques Le gouvernement refuse toute enquête internationale mais... sollicite une aide financière

GENEVE  
de notre correspondant

M. Cyprien Mbonimpa, ministre des affaires étrangères du Burundi, a rencontré dimanche 28 août, à Genève, M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, et M. Jean-Pierre Hocké, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Après avoir « informé » le premier sur la situation dans son pays, il a sollicité une aide de 15 millions de dollars auprès de la communauté internationale. Cet argent est destiné selon lui à loger, à vêtir et à nourrir pendant trois mois, soit jusqu'aux prochaines récoltes, les quelque cent mille sans-abri dont les villages ont été incendiés.

En revanche, il a refusé catégoriquement toute enquête internationale sur les récents événements, car, affirme-t-il, le calme est rétabli et la situation maîtrisée sur l'ensemble du territoire. L'entretien du ministre avec M. Hocké a porté sur le sort

des quarante-quatre mille réfugiés du Burundi qui ont fui les massacres et trouvé asile au Rwanda.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a accusé les médias d'avoir exagéré le chiffre des morts, confirmant toutefois celui qu'il avait déjà avancé avant son départ de Bujumbura, à savoir cinq mille victimes. Interrogé sur l'origine de ces massacres, il en a fait porter la responsabilité sur les exilés, qui, selon lui, auraient depuis des mois, de l'autre côté de la frontière avec le Rwanda, fomenté un complot en excitant la population butue, qu'ils auraient incendiée de tracts et de cassettes de propagande.

Il a minimisé le rôle de l'armée dans le rétablissement de l'ordre. Celle-ci, selon le ministre, se serait vue obligée, face à des affrontements sanglants, d'user de la force. En somme, elle n'aurait tué que pour empêcher des rebelles d'assassiner des paysans innocents.

I.V.

## A N'Tega, où « tout a commencé »

N'TEGA (nord du Burundi)  
de notre envoyé spécial

C'était sûrement la plus belle maison du village, ici on dit « de la colline » : une villa construite en dur avec plusieurs chambres et, luxes des luxes, une salle de bains. Son propriétaire était peut-être le plus riche commerçant de la région. Ne possédait-il pas une camionnette et une moto ? Aujourd'hui, Reverien Harushinguro est mort, lynché dans la nuit du 14 au 15 août. Sa maison est détruite, ou, plutôt, sa cage ; jusqu'à la toiture des murs, qui a été brisée en mille morceaux.

Comme si la foule déchaînée avait voulu associer jusqu'à ce symbole de richesse, de la nuit au jour, en partie éventré, des centaines de pierres ; dans les chambres, des débris calcinés ; dehors, la moto brûlée, elle aussi. Un chien errant entre les ruines, il ne veut pas quitter la demeure de son ancien maître.

C'est à N'Tega, précisément, que « tout a commencé » et que le lynchage du commerçant

aurait été le prétexte aux massacres qui ont embrasé la région, faisant des milliers de morts. « Il a provoqué la population, tirant en l'air avec son fusil, criant que c'était la guerre qui recommençait, et, ensuite, faisant feu sur la foule », disent les Hutus réfugiés au Rwanda.

« Ce sont des révoltés hutus qui ont encerclé sa maison, rétorquent les officiels tutsis. Des tracts avaient déjà circulé les jours précédents, affirmant qu'il avait bûti sa fortune avec les biens des Hutus tués en 1972. Les révoltés étaient plus de mille autour de la maison de Reverien. Ils étaient comme fous, buvant le sang de leurs propres veines dans un but magique. Ils ont jeté des pierres par centaines, peut-être par milliers. Ils ont laissé la torture à la femme et les enfants, et ils les ont massacrés le jour suivant. Après avoir cassé une partie du toit, ils sont entrés dans la maison, ont tué le commerçant et l'ont jeté dans une fosse dans le jardin. Puis ils ont tout saigné ».

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## Le plan de paix pour le Sahara occidental Le Maroc et le Polisario demandent des « éclaircissements » à M. Perez de Cuellar

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu séparément, le samedi 27 août, avec des représentants du Maroc et du Front Polisario sur son plan de paix au Sahara occidental.

Les deux parties en conflit ont demandé à M. Perez de Cuellar des « éclaircissements ». Le représentant permanent du Maroc à l'ONU, M. Driss Slaoui, a remis à M. Perez de Cuellar un message du roi Hassan II. Rabat fera part de ses réactions au plan de paix la semaine prochaine.

Le représentant du Polisario, M. Béchir Mustapha a déclaré, au terme de son entretien avec M. Perez de Cuellar, qu'il avait « reçu l'engagement sérieux du secrétaire général de veiller à l'impartialité et à l'honnêteté du processus » devant permettre un référendum sur l'avenir du territoire.

M. Mustapha a souligné que l'Arabie saoudite, dont la médiation avait déjà été à l'origine du rapprochement entre l'Algérie et le Maroc, a fait jouer récemment ses bons offices dans la question du Sahara occidental entre le Maroc et la RASD (République arabe sahraïenne démocratique) au cours d'une réunion la semaine passée à Riyad.

M. Mustapha a estimé que « les Marocains ont du mal à répondre à l'objet pour eux d'un « accouchement difficile ». Il a également lancé un appel « à tous les gouvernements européens » afin qu'ils envisagent un réajustement de leurs relations dans cette région de l'Afrique.

Le secrétaire général de l'ONU avait soumis aux deux parties, le 11 août, une proposition de paix prévoyant, entre autres, la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum (Le Monde daté 14-15 août). — (AFP, AP.)

## L'avenir de l'Angola et de la Namibie

### Les négociations de Brazzaville ont achoppé sur le « rythme » du retrait cubain.

L'ajournement au 5 septembre — au plus tôt — des négociations de Brazzaville sur l'avenir de l'Angola et de la Namibie a été provoqué par des désaccords sur le « rythme » du retrait des forces cubaines d'Angola, et-ou indiqué de source américaine. Le communiqué publié à la fin des discussions de Brazzaville rappelle que « les termes d'un calendrier pour le redéploiement au Nord et le rappel étalé et total des troupes cubaines doivent être agréés entre les gouvernements cubains et angolais ».

Pretoria et Washington souhaitent que, dans un premier temps, les soldats cubains se retirent « rapidement », en sept mois, dit-on, au nord du 13° parallèle qui longe approximativement la ligne du chemin de fer de Benguela. Cette première étape réponde au souci de l'Afrique du Sud d'assurer sa sécurité à la frontière anglo-namibienne.

Dès lors, le délai du retrait total des Cubains d'Angola serait plus facilement négociable. Luanda, selon un délégué angolais, aurait proposé trente-six mois. Ce délai, estime-t-on cependant, doit être un moyen terme entre la nécessité de réintégrer la réintégration des soldats cubains dans leur pays, où la conjoncture économique est difficile, et la médiane de Pretoria pour qui cette présence, même dans le nord de l'Angola, constitue une « épée de Damoclès ».

L'Angola, pour qui la sécurité intérieure est également un souci prioritaire, a soulevé le problème de l'aide apportée par Washington à l'UNITA. Cette question est directement liée à celle du retrait des forces cubaines, estiment les délégués angolais, qui rappellent que les troupes cubaines ont été « appelées par Luanda pour assurer sa sécurité ».

## ALGÉRIE

### La Ligue des droits de l'homme (non reconnue) veut « agir dans la légalité et la liberté »

« Les droits de l'homme sont le passage obligé pour toutes les forces qui luttent pour la démocratisation et pour la résurgence de la société civile », M. Abdoukar Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), a ainsi réaffirmé l'enjeu de son association, le samedi 27 août, lors d'une conférence de presse à Paris. Condamné en 1985 à onze mois de prison pour avoir fondé la LADH, affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) mais non reconnue par les autorités algériennes, sa peine a été prolongée par un séjour en résidence surveillée qui a récemment pris fin.

Aucunement ébranlé dans ses convictions, il s'est livré à un réquisitoire contre le gouvernement algérien et contre M. Brahimi, président de l'autre « ligue des droits de l'homme », autorisée celle-ci par le pouvoir. Soulignant que le FLN, le parti unique, continue, selon lui, « à bafouer la Constitution algérienne et donc les libertés individuelles », il a répondu implicitement à M. Brahimi (Le Monde du 19 juillet 1988). « Avant de s'attarder sur les questions de garde à vue ou de responsabilité coparentale, a-t-il dit, il faut régler les problèmes de fond tels que la torture ou la condition de la femme ».

« Une association luttant pour les droits de l'homme, a-t-il ajouté, n'a pas à régler des cas particuliers en réclamant des concessions au pouvoir ».

M. Ali-Yahia encourage inlassablement la création d'associations. Il s'agit de faire renaitre la société civile qui, selon lui, est absorbée par l'Etat. Il admet pourtant que, depuis quelques années, l'Algérie bénéficie d'un courant de libéralisme. L'essor de la libre entreprise entraîne une certaine mutation politique et sociale.

Autre progrès selon M. Naïf Djouli, vice-président de la Ligue, « la torture s'est atténuée, les étudiants pétitionnent, mais, regrette-t-il, les Algériens restent contrôlés ».

Les dirigeants de la ligue craignent enfin que le pouvoir ne veuille s'approprier le thème de la défense des libertés individuelles. « Nous voulons agir dans la légalité et la liberté », a conclu M. Ali-Yahia, pour qui la vigilance reste de mise.

# Proche-Orient

## Le Conseil national palestinien ne se réunira pas avant octobre

TUNIS  
de notre correspondant

Le Conseil national palestinien (CNP), qui doit arrêter les choix politiques de l'OLP après le désengagement du roi Hussein de Jordanie, n'aura pas lieu avant le mois d'octobre et peut-être même seulement en novembre, estiment les milieux palestiniens de Tunis. M. Salah Khalaf (Abou Iyad), l'adjoint de M. Yasser Arafat, manifeste un peu plus de prudence dans ses prévisions mais admet que les assises du CNP se tiendront « très probablement après le mois de septembre ». Début août, le CNP, réuni à Bagdad, avait décidé de convoquer une session extraordinaire « dans un délai d'un mois ».

Ce report, nous a déclaré Abou Iyad « permettra de plus amples consultations interpaléstiennes et d'approfondir les consultations avec les pays frères et amis ».

Des concertations entre les différents mouvements de l'OLP ont lieu depuis plusieurs jours à Tunis, où se

trouvent, outre la plupart des membres du comité exécutif, dont le représentant du Parti communiste, M. Souleïmane Nedjeb, les secrétaires généraux du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) et du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), MM. Nayef Hawatme et Georges Habbache.

Dans une seconde phase, d'autres concertations doivent avoir lieu à Tripoli avec les organisations palestiniennes prosyriennes mais non membres de la centrale : la Saïka, le FPLP-Commandement général d'Abou Jibril et les dissidents du Fatah d'Abou Mousa, qui sont les hôtes du colonel Kadafi. Celui-ci avait réuni, semble-t-il, le débat général entre tous les mouvements palestiniens ait lieu chez lui. Les milieux palestiniens de Tunis ne se font apparemment aucune illusion, les factions extrémistes ayant déjà manifesté publiquement leur opposition aussi bien à la formation d'un gouvernement provisoire en exil qu'à la création d'un Etat indépendant

sur la base de la résolution 1981 de l'ONU (qui prévoyait en 1947 le partage de la Palestine en deux Etats, un arabe et un juif). Reste à fixer la date exacte des assises du CNP, mais aussi le lieu où elles se dérouleront. Algériens et Tunisiens se sont offerts pour les accueillir, confirmant les Palestiniens. Il semble que les dirigeants tunisiens insistent tout particulièrement auprès de leurs hôtes. Ce serait pour eux une façon de gouverner en quelque sorte le douloureux épisode de l'assassinat, en avril, dans la banlieue de Tunis, du leader palestinien Abou Jihad.

Dans l'entourage des dirigeants de l'OLP, on se montre assez enclin à leur donner satisfaction, d'abord parce que la Tunisie a été l'un des rares pays arabes à s'offrir pour recevoir leur quartier général après son évacuation de Beyrouth en 1982, ensuite — et ces six dernières années l'ont démontré — parce qu'ils sont assurés de n'y être soumis à aucune pression politique.

MICHEL DEURÉ.

## Dans les territoires occupés

### « Comités de choc » contre « collaborateurs »

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Longtemps, ils furent craints dans la population palestinienne, rarement respectés et souvent méprisés pour les privilèges dont ils disposent : port d'armes autorisé, accès sans pareil à l'administration israélienne et, argument suprême, pouvoir d'« arranger » bien des problèmes avec la police. Mais, s'ils n'étaient pas aimés, les Palestiniens collaborant avec les autorités israéliennes dans les territoires occupés — qu'ils aient pignon sur rue ou qu'ils soient clandestins — avient, jusqu'à présent, opéré dans une relative sécurité.

Le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, est, semble-t-il, un train de mettre un terme à cette situation. Depuis quelques jours, les « collaborateurs », ou ceux qui passent pour tels, sont la cible des « comités de choc » opérant dans les territoires. En un semaine, cinq d'entre eux ont été attaqués dans des circonstances assez exceptionnelles.

Le dimanche 28 août, la police a retrouvé le corps d'un Palestinien d'Hébron (sud de la Cisjordanie), ficelé à un pylône haute tension à l'aide de câbles électriques. L'homme avait été battu à mort la veille ; selon des sources palestiniennes, il aurait été un informateur de la police ; ce que la police dément catégoriquement.

Dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août, un autre Palestinien, celui-ci originaire de Yata (près d'Hébron) avait été tué à coups de hache par une trentaine d'habitants du village. Le même soir, au moins trois autres collaborateurs (un à Gaza, deux autres en Cisjordanie) ont été pris à partie et n'ont parfois échappé à la mort que grâce à l'intervention de la police ou de voisins.

Régulièrement, les communiqués de la Direction unifiée du soulèvement, qui détaille le programme des actions à entreprendre, appellent à consacrer une ou deux journées à la lutte contre les collaborateurs ; ça et là, les autorités ont dû assurer une protection spéciale — gardes du corps, parfois policiers — à certains Palestiniens notoirement connus pour travailler avec les services de sécurité. Si les policiers palestiniens en tant que tels ont rarement été visés, beaucoup ont

démisionné ou été forcés à la démission — même si depuis quelques mois certains ont repris du service.

Ces opérations ont, apparemment, d'abord valeur de dissuasion. Elles visent à éliminer ou à rendre inefficaces le réseau d'informateurs et d'agents de sécurité clandestins palestiniens implantés, depuis 1967, par les services secrets israéliens dans les territoires.

Par ailleurs, le week-end a été marqué par de fréquents accrochages avec l'armée : une dizaine de Palestiniens ont été blessés par balles. Samedi, un Palestinien de quarante ans a succombé à une blessure à la tête reçue quelques jours auparavant. Accusé d'acheminer des fonds de l'OLP, un journal et une association de bienfaisance ont été fermés à Jérusalem. La couvre-feu a de nouveau été imposé sur un large secteur des territoires, bloquant à domicile quelque cent quatre-vingt mille personnes (à Naplouse, dans la région de Bethléem et dans la bande de Gaza).

ALAIN FRACHON.

## La recherche d'un règlement entre l'Iran et l'Irak

### Le problème du Chatt-Al-Arab entrave le progrès des négociations de Genève

La « pause de réflexion » de samedi n'a pas arrangé les choses. Les négociations de Genève entre l'Iran et l'Irak ont repris, le dimanche 28 août, dans un climat tendu, alors qu'à Téhéran le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Javad Mansouri, accusait l'Irak de « saboter » les discussions en revendiquant la souveraineté sur le fleuve Chatt-Al-Arab. De ce fait, a-t-il ajouté, les discussions « pourraient traîner des années ». Rappelant le fond du débat, M. Mansouri a réaffirmé que le traité d'Alger de 1975 définissant la frontière entre les deux pays restait valide et que l'Irak avait accepté un signal de document que la frontière passe au milieu du fleuve en échange de l'engagement iranien de cesser tout soutien aux rebelles kurdes irakiens.

Cette déclaration va à l'encontre de celle faite à la radio de Bagdad par l'ancien négociateur irakien de l'accord d'Alger, M. Saadoun Hamadi, actuellement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui a affirmé que l'accord d'Alger, fixant la frontière entre l'Iran et l'Irak sur la ligne de plus grande profondeur

des eaux du Chatt-Al-Arab « n'existe plus ». Pour M. Hamadi, « il est clair que l'Iran a violé cet accord » et il y a huit ans en « s'engageant dans les affaires intérieures de l'Irak ». « En manquant sa sécurité » et en refusant de restituer certains territoires irakiens occupés du temps du chah, « ce qui a obligé l'Irak à annuler cet accord », le 17 septembre 1980, soit cinq jours avant l'entrée des troupes irakiennes en Iran.

### « Le déblaiement du fleuve »

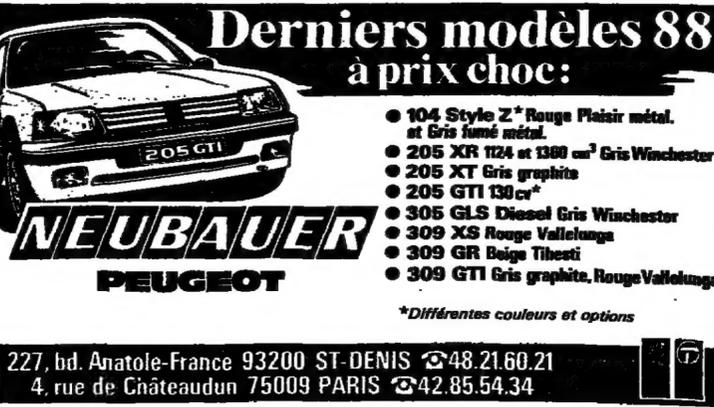
Répondant apparemment à M. Hamadi, le ministre des affaires étrangères iraniens, M. Ali Akbar Velayati, a déclaré dimanche à Genève que l'accord d'Alger ne pouvait être remis en cause unilatéralement par Bagdad. Citant l'article 5 de cet accord, il a affirmé que ce document « ne peut être abrogé par une décision unilatérale d'une des parties ». L'article 5 du traité prévoit, en effet, que le « tracé des frontières terrestres et fluviales » —

établies par cet accord — « est intangible, permanent et définitif ». L'article 6 précise, en outre, que, en cas de désaccord, les différends devront être résolus au moyen de négociations bilatérales ou grâce aux bons offices d'une tierce puissance amie, ou l'arbitrage de la Cour internationale de justice.

Samedi soir, M. Velayati avait estimé dans une interview diffusée sur Antenne 2 que l'Irak essayait « de mettre en avant de nouvelles conditions préalables au plan de paix prévu par les Nations unies et parlait maintenant du déblaiement du fleuve Chatt-Al-Arab ». « Nous ne sommes pas contre le déblaiement du fleuve qui est consigné dans le sixième paragraphe du troisième protocole du traité d'Alger », a-t-il dit en ajoutant : « Mais, maintenant, nous devons nous opposer au retrait des troupes sur les frontières internationales reconnues, ensuite de l'échange des prisonniers de guerre, et finalement, en temps voulu, nous parlerons du nettoyage du Chatt-Al-Arab ». Il a souligné que la résolution 598, le retrait des forces des deux parties devait s'effectuer sans retard. « Tels sont la lettre et l'esprit de la résolution 598 », a-t-il souligné.

C'est apparemment ce qu'a voulu dire le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui s'est déclaré déçu dimanche à Genève, du retard dans le retrait — prévu par la résolution 598 — des troupes iraniennes et irakiennes aux frontières internationales. « Ce qui me déçoit », a-t-il dit en quittant en fin de soirée le Palais des Nations, « ce sont ces négociations, c'est que nous ne pouvons pas commencer le retrait des troupes aux termes de l'article 1 de la résolution 598 ». Cet article prévoit notamment un cessez-le-feu immédiat et un retrait « sans délai » de toutes les forces jusqu'aux frontières internationales reconnues. Il a ajouté : « Nous nous trouvons devant une difficulté technique concernant l'application de l'article 1 de la résolution 598, et le délai que j'avais prévu n'a pas été respecté par les deux parties », a-t-il dit sans autre précision.

J. G.



**Derniers modèles 88 à prix choc:**

- 104 Style Z+ Rouge Plaisir métal. et Gris fumé métal.
- 205 XR 1224 et 1390 cm<sup>3</sup> Gris Winchester
- 205 XT Gris graphite
- 205 GTI 130 cm<sup>3</sup>
- 305 GLS Diesel Gris Winchester
- 309 XS Rouge Vallée
- 309 GR Beige Tibesti
- 309 GTI Gris graphite, Rouge Vallée

\*Différentes couleurs et options

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

## La junte n...

Amorée le 24 août, le levé de l'est d'urgence a été officiellement décrété samedi 27 août par le gouvernement chilien. Cette décision précède la décision, le 20 août, par la junte de candidater au plébiscite, qui devrait être le général Pinochet lui-même, pour un nouveau mandat expirant en 1997.

## SANTAGO-CHILI

« Manifestation de l'ère de démolition », les manifestations de masse ont été organisées samedi 27 août à Santiago. Les manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, exigeant la démission de Pinochet. Les forces armées ont été déployées pour maintenir l'ordre.

Le samedi 27 août, les manifestations de masse ont été organisées à Santiago. Les manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, exigeant la démission de Pinochet. Les forces armées ont été déployées pour maintenir l'ordre.

Les manifestations de masse ont été organisées à Santiago. Les manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, exigeant la démission de Pinochet. Les forces armées ont été déployées pour maintenir l'ordre.

## ÉTATS-UNIS : le 25<sup>e</sup> de Martin

### « rêve » du pasteur un bel argument

Le 25 août, le jour de la mort de Martin Luther King, a été déclaré jour férié fédéral. Le président Reagan a tenu un discours à la télévision, évoquant le rôle de King dans la lutte pour les droits civiques.

Le 25 août, le jour de la mort de Martin Luther King, a été déclaré jour férié fédéral. Le président Reagan a tenu un discours à la télévision, évoquant le rôle de King dans la lutte pour les droits civiques.

Le 25 août, le jour de la mort de Martin Luther King, a été déclaré jour férié fédéral. Le président Reagan a tenu un discours à la télévision, évoquant le rôle de King dans la lutte pour les droits civiques.

## Où est George ?

Plus sérieusement, à la tribune, les auteurs développaient à peu près le même thème : le rôle de Martin Luther King dans la lutte pour les droits civiques. Le président Reagan a tenu un discours à la télévision, évoquant le rôle de King dans la lutte pour les droits civiques.

# Amériques

## CHILI : après la levée de l'état d'urgence

### La junte militaire s'apprête à désigner son candidat pour le plébiscite

Amorcée le 24 août, la levée de l'état d'urgence a été officiellement décrétée samedi 27 août par le gouvernement chilien. Cette décision précède la désignation, le 30 août, par la junte du candidat au plébiscite, qui devrait être le général Pinochet lui-même, pour un nouveau mandat expirant en 1997.

SANTIAGO-DU-CHILI  
de notre correspondant

« Maintenant, au lieu de demander l'autorisation de manifester dans les rues de Santiago au général responsable de la zone en état d'urgence, nous la demandons à l'autorité militaire », a déclaré un responsable du dirigeant socialiste Ricardo Lagos traduit assez bien le sentiment de nombre de ses compatriotes, qui n'ont été ni surpris ni émus par la levée des états d'exception.

La mesure prise le 24 août était attendue, car il en allait de la crédibilité du plébiscite présidentiel prévu pour octobre. Cependant, ses effets sont encore incertains : est-ce la fin de l'exil pour les quelques centaines d'opposants encore frappés par une mesure d'interdiction de séjour ? Est-ce l'annonce d'une véritable libéralisation de la vie publique, permettant une participation équilibrée à la campagne électorale des partisans du « oui » et de ceux du « non » ?

Scrupuleux, les partis d'opposition attendent tester rapidement le gouvernement, en réitérant leur demande d'autorisation de manifester dans le centre de la capitale, qui leur a été refusée quelques jours avant la suppression de l'état d'urgence. « Nous aurons un avant-

gout de la sincérité du régime le 30 août », commente-t-on à gauche. Les opposants appellent à manifester ce jour-là à deux pas du palais présidentiel, pendant que les commandants en chef seront réunis pour désigner le candidat. Comme les partisans du régime ont eux aussi l'intention de se rassembler pour exprimer leur appui au « nombrado », la journée devrait être des plus chaudes.

La désignation du candidat marquera en tout cas la fin du suspense entretenu, souvent à coups d'articles rumeurs, dans les médias et les milieux politiques. Les commandants en chef pourraient-ils ne pas désigner le général Pinochet ? La question semble insoluble, tant est grande la pression de ses partisans, de ses ministres et des généraux de l'armée de terre, qui ne cessent de répéter que le président de la République est le seul postulant possible. Mais des rumeurs, dues autant à la désinformation délibérée qu'au désir sincère de voir les Chiliens se recon-

cilier, ont fait état de candidats alternatifs, qui pourraient rassembler sur leur nom plus de suffrages que le chef de l'Etat.

Le doute a été ravivé, à quelques semaines de la réunion de la junte, par une déclaration de la conférence épiscopale qui appelle de ses vœux la désignation d'un candidat du consensus. Trop tard, s'empresse de répondre les partisans du régime. La mésaventure du Parti national (droite traditionnelle), qui avait fait de la recherche d'un tel candidat son cheval de bataille, leur donne apparemment raison. En effet, constatant la vanité de leurs efforts et les contraintes de se prononcer sur leur vote au cas où le général Pinochet serait désigné candidat, les « nationaux » se sont divisés dans un climat de violences verbales et physiques.

Dans les milieux gouvernementaux, on se gausse de ces champions de la « sortie consensuelle » qui en sont finalement venus aux mains à l'heure de la décision.

#### La compétition des indécis

Le 30 août marquera aussi le coup d'envoi de la campagne officielle. Les représentants des deux options auront droit au même temps à la télévision. « Mais en dehors des espaces officiels, les chaînes réserveront-elles un traitement impartial au pouvoir et à l'opposition ? » s'inquiètent les partisans du non, qui reconnaissent toutefois un progrès dans le domaine de l'information télévisée, puisque, depuis plusieurs mois, sont retransmis des débats auxquels participent des représentants des partis d'opposition légalisés (démocrate-chrétien, radical, humaniste, Parti pour la démocratie).

La campagne réelle, bien sûr, a été lancée il y a belle lurette, mais les manifestations des uns et des autres n'ont jusqu'à présent suscité qu'un intérêt distant. Certes, plus de sept millions de Chiliens, sur un potentiel d'un peu plus de huit millions, se sont inscrits sur les listes électorales, ce qui constitue un record dans l'histoire du pays. Mais, selon les sondages, un bon tiers des électeurs doutent de la transparence de l'acte électoral et ne croient pas que le général Pinochet accepterait une défaite éventuelle.

L'opposition a en sa faveur la convergence tactique de forces allant de l'extrême gauche à la droite démocratique, qui se sont toutes prononcées pour le non. Mais cette unité n'est qu'apparente : les communistes et une partie de la gauche, favorables à un « non de rup-

ture jusqu'à la victoire », estiment qu'un affrontement violent avec le régime est inévitable, alors que le centre et la gauche modérée dénoncent cette politique qu'ils jugent susceptible d'effrayer les électeurs indécis. Le gouvernement ne se prive d'ailleurs pas d'agiter le spectre du chaos généralisé si le non triomphait. La consécration de ces électeurs indécis sera d'ailleurs le principal enjeu de la joute préélectorale des semaines à venir. Les sondages accordent un avantage important au non, surtout à Santiago et dans les grandes villes, mais révèlent que 15 % à 20 % de Chiliens sont encore hésitants. Le moindre faux pas, le moindre dérapage pourraient donc être fatals à l'un ou l'autre camp.

Enfin, le 30 août, les forces armées devraient prendre leur dernière grande décision institutionnelle, car conformément aux dispositions transitoires de la Constitution, elles rentreront dans leurs casernes en 1990, date à laquelle un Congrès élu remplacera la junte législative dirigée par les commandants en chef. Si, selon toute probabilité, le général Pinochet, qui participera à la réunion en sa qualité de commandant en chef de l'armée de terre, est proclamé candidat par l'amiral Merino, le général Matthei (aviation) et le général Stange (carabiniers), ce sera l'aboutissement d'une longue campagne de persuasion du chef de l'Etat en direction de ses pairs.

Jusqu'à ces derniers mois, les trois commandants en chef affichaient publiquement leur préférence pour « un candidat civil, d'une cinquantaine d'années, et de centre-droit », comme l'avait dépeint, un jour, l'amiral Merino. Mais la marine et

l'aviation finirent par admettre que le général Pinochet pourrait faire un candidat acceptable s'il renonçait au commandement de l'armée de terre. Avant ou après le plébiscite ? La Constitution est muette à ce sujet, mais le chef de l'Etat a fait savoir qu'il ne se sentait nullement obligé de renoncer à sa charge avant l'échéance électorale.

#### Le poids de l'armée de terre

Qu'est-ce qui aura fait évoluer les commandants, malgré les sondages peu encourageants pour le candidat Pinochet ? Sans doute la persistance des clivages politiques traditionnels, qui ont empêché les partis de formuler une proposition alternative aux forces armées. Des pressions mal-venues aussi, comme la campagne de rumeurs savamment orchestrée il y a un an contre le général Matthei, et qui mettait en cause sa vie privée. A en croire les opposants, la mystérieuse vague d'attentats criminels dirigés en mai et juin contre les carabiniers aurait eu pour objet de créer un climat d'insécurité au sein du corps policier, afin qu'il penche en faveur d'une candidature « sécuritaire ». Le général Stange, moins facile à convaincre que ses collègues, a cependant déclaré il y a quelques jours qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision.

Mais surtout, les trois armées devront tenir compte du poids de l'armée de terre, dont la volonté a jusqu'à présent emporté. Véritable pilier du régime, dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis le coup d'Etat de 1973 (ceux des carabiniers, au contraire, ont diminué), présente à tous les points névralgiques de l'administration publique et dans les conseils d'administration des grandes entreprises, elle est d'une

fidélité à toute épreuve au général Pinochet. Celui-ci a su étouffer sans heurt les voix dissonantes et placer ses hommes liges en première ligne, tels le général Sinclair, vice-commandant en chef, qui passe pour l'éminence grise du régime, ou le général Valenzuela, qui tire les ficelles du pouvoir exécutif à partir du secrétariat à la présidence.

La Constitution garantit de toute manière aux militaires la possibilité d'exercer un contrôle institutionnel à travers le Conseil national de sécurité. Ainsi, c'est une conception radicalement nouvelle du rôle des forces armées qui a pris corps pendant les quinze dernières années, et que le général Pinochet a illustrée il y a peu en qualifiant de « sans objet » un arrêté du Conseil d'Etat stipulant que les militaires ne pouvaient pas intervenir dans la vie politique. « Il y a fort longtemps que nous le faisons », fit remarquer le chef de l'Etat. On comprend alors M. Particio Aylwin, président du Parti démocrate-chrétien, pour qui la Constitution actuelle établit « un régime très présidentiel sous tutelle militaire permanente ».

GILLES BAUDIN.

● SURINAME : accord avec la France sur les réfugiés. — Le Suriname, la France et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont signé, jeudi 25 août à Paramaribo, un accord sur le rapatriement volontaire de 9 000 Surinamiens réfugiés en Guyane française, depuis 1986 et 1987, pour échapper aux combats entre l'armée et les rebelles de Ronny Brunswijk. Le HCR a été chargé de rechercher une aide financière et technique internationale, le Suriname ne devant pas supporter seul de coût du rapatriement. — (AFP.)

### ÉTATS-UNIS : le 25<sup>e</sup> anniversaire du grand discours de Martin Luther King

#### Le « rêve » du pasteur assassiné a fourni un bel argument électoral à M. Dukakis

WASHINGTON  
de notre correspondant

Les plus beaux rêves ne gagnent apparemment pas à être trop ressassés, ni les plus beaux discours à être trop commémorés. Il y a vingt-cinq ans, le pasteur Martin Luther King prononçait, à Washington, son plus célèbre discours pour l'égalité raciale, il « rêvait » à voix haute et devant deux cent mille personnes d'une Amérique où « les enfants ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau ». Un long chant d'espoir et de détermination, scandé de ce refrain *Je fais un rêve* qui appartient désormais à la mémoire collective des citoyens des États-Unis, un discours d'anthologie et une page d'histoire.

Pourtant, samedi 27 août, ni l'émotion, ni la foule attendue n'étaient vraiment au rendez-vous. Quelques dizaines de milliers de personnes étaient tout de même venues faire un tour du côté du mémorial d'Abraham Lincoln, s'asseoir sur l'herbe de part et d'autre du bassin où se reflète la perspective monumentale de Washington, transpirer sous une chaleur écrasante en écoutant une succession de discours de circonstance. Une assistance d'ailleurs beaucoup plus blanche que noire, avec une très forte proportion de « militants » radicaux, ou parfois simplement égarés dans une effrayante confusion mentale. « *SID-A-Regan, juifs-Hitler* », proclamait ainsi une grande pancarte : il s'agissait, à en croire ceux qui la brandissaient, d'établir un parallèle entre deux sortes de « victimes » et deux sortes d'opresseurs...

#### « Où est George ? »

Plus sérieusement, à la tribune, les orateurs développaient à peu près tous le même thème : le « rêve » de Martin Luther King (qui fut assassiné cinq ans après ce fameux discours) s'est, en un sens, réalisé — les Noirs, aujourd'hui, n'ont plus peur de voter, y compris dans l'Alabama ou le Mississippi, et ils peuvent descendre dans n'importe quel hôtel — s'ils en ont les moyens. Mais ils restent, pour la plupart, opprimés parce que pauvres, marginaux, voués aux quartiers sordides, au chômage et à la drogue.

Il faut donc passer à une autre étape de cette longue marche, « encaisser ce chèque sans provision » établi au cours des années 60, après les grandes batailles pour les droits civiques. La venue du docteur King, M<sup>me</sup> Coretta Scott King — (qu'on avait vu récemment aux côtés de M<sup>me</sup> Barbara Bush à la tribune d'honneur de la convention républicaine) — est venue dire que « ce rêve d'être libéré de la pau-

vreté, du racisme, de la guerre et de la violence n'est pas une utopie ».

Le pasteur Jesse Jackson, qui aujourd'hui peut faire figure d'héritier spirituel, de successeur de Martin Luther King, était bien sûr là lui aussi, et il en a profité pour tirer à boulets rouges contre l'administration Reagan, présentée comme rétrograde, insensible aux préoccupations des Noirs : des propos d'autant plus faciles à tenir que le vice-président George Bush avait choisi de ne pas venir, laissant à son rival démocrate Michael Dukakis le champ libre.

M. Dukakis n'a pas manqué l'occasion, adaptant aux circonstances son classique discours de campagne pour apparaître comme un homme résolu à continuer sur la voie tracée par Martin Luther King. L'absence du candidat républicain peut sembler incompréhensible, surtout de la part d'un homme qui a fait des efforts remarquables en direction de l'électorat de couleur, mais qui aurait encore beaucoup à faire pour devenir « crédible » en ce domaine, tant l'image de son parti est mauvaise auprès de l'écrasante majorité des Noirs. M. Bush s'est contenté d'envoyer un message pour expliquer, en substance, que bien des progrès avaient été réalisés, mais qu'ils étaient fragiles, et qu'il fallait aller au-delà.

Le message n'a pas été lu à l'assistance, qui a scandé « *Où est George ?* », — en écho au refrain ironique entonné par les démocrates lors de leur convention d'Atlanta. De toute évidence, « George » et ses conseillers n'ont pas voulu courir le risque de se faire huer — un risque très réel devant un public aussi partisan. On aurait pu « rêver » d'une attitude plus courtoise, — mais la maigre réussite de cette journée a sans doute conforté le camp Bush dans l'idée qu'il avait bien fait de s'abstenir.

JAN KRAUZE.

● L'ancien président Delvalle s'est rendu à Miami. — L'ancien président Eric Delvalle, chassé du Panama en février dernier par le chef des forces armées Manuel Antonio Noriega, est sorti, le samedi 27 août, de six mois de clandestinité en gagnant Miami à bord d'un avion militaire américain. M. Delvalle effectuera à Miami une visite à caractère personnel et sera de retour au Panama dans les prochains jours, a fait savoir son ambassadeur à Washington M. Juan Sosa, en démentant que l'ancien président s'établirait aux États-Unis. M. Delvalle se « consacre à l'instauration de la démocratie au Panama », a déclaré l'ambassadeur. — (Reuters.)

1789  
1989

JUILLET 1989 PARIS



Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire général de MAIRIE-EXPO, crée l'événement de l'année 1989 avec le SALON DU CITOYEN.

Le grand rendez-vous des Services Publics à la rencontre des Citoyens... 1989... en route vers un Etat Moderne.

Dans le cadre d'une Grande Exposition les Citoyens découvrent l'ensemble des Services Publics, les Grandes Administrations, les Institutions, les Sociétés Nationales.

La Fonction Publique change de visage.

Les Agents Publics rencontrent les Usagers.

Réalisation : RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE 7 Bis, Place du Palais Bourbon 75007 PARIS Tél : (1) 47.53.93.16.

# Asie

## BIRMANIE

### Le régime semble perdre progressivement le contrôle du pays

La situation ne cesse de se détériorer en Birmanie, où la radio officielle a reconnu, le dimanche 28 août, que le gouvernement avait perdu le contrôle d'une ville importante. Une « administration autonome » a en effet été mise en place à Mawya, après la fuite des responsables du parti unique. A Mandalay, deuxième ville du pays, « des centaines de milliers de personnes », de l'aveu de la radio, sont descendues dans la rue, tandis qu'à Sagaing des manifestants s'emparaient d'un poste de police. De nouvelles manifestations ont eu lieu ce lundi à Rangoun, tandis que la police a ouvert le feu sur la foule à Magwe, faisant au moins six morts.

On indique, de source diplomatique, que Mandalay est administré depuis quinze jours par une coalition de bonzes, d'étudiants et de salariés, tandis que des moines bouddhistes ont pris le contrôle d'autres localités. Les nouvelles autorités de fait ont instauré une justice parfois sommaire pour venir à bout d'une recu-

descente de la criminalité et des pillages. Douze personnes, dont six prisonniers tués, ont été tués pendant les cinq derniers jours, au cours d'affrontements sporadiques, a annoncé lundi la radio officielle. Selon Radio-Rangoun, deux détenus de la prison de Mandalay ont été abattus samedi par leurs gardiens au cours d'une mutinerie. Ils avaient, toujours selon la radio, « saccagé leurs cellules et s'étaient armés de bâtons ». Quatre autres détenus ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi dans la prison de Bassein (100 kilomètres à l'ouest de Rangoun), au cours de l'évasion de cent trente prisonniers.

Selon le correspondant du Times de Londres à Bangkok, le régime a des espoirs de relâcher de nombreux criminels dans l'espoir de susciter une situation de violence et de chaos dont l'armée pourrait profiter. Des agents provocateurs se seraient mêlés aux manifestations pour se livrer à des actes de violence. En

outre, des manifestants affirment avoir intercepté une dizaine d'« agents secrets » qui auraient été chargés d'assassiner une personnalité de l'opposition, Mme Aung San Suu Kyi.

Cette dernière a pris à nouveau la parole à Rangoun samedi pour mettre en garde le parti unique contre toute velléité de s'opposer à l'instauration du multipartisme. « Les gens ne font plus confiance à ce gouvernement ; donc je crois qu'il faut un gouvernement provisoire », a-t-elle ajouté. De son côté, l'ancien général Aung Gyi a déclaré dimanche : « Nous sommes au bord de l'anarchie. La situation est presque hors de contrôle. Il sera bientôt trop tard. Le gouvernement doit agir vite pour donner la démocratie au peuple ».

Samedi, le général Tin U, ancien ministre de la défense limogé en 1976 par le général Ne Win, s'est adressé à une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes pour réclamer le départ du parti unique et l'instauration d'un gouvernement intérimaire non partisan, auquel il serait prêt à participer. Il a été rejoint par le capitaine Win Thein, qui avait mené une tentative de putsch en 1976. Un général et quatorze colonels à la retraite ont également demandé ces derniers jours la formation d'un gouvernement intérimaire, ce qui montre que l'armée est profondément divisée.

Dimanche, des dizaines de milliers de manifestants ont assisté à Rangoun à la création d'une nouvelle association des étudiants. L'un des premiers gestes du général Ne Win lors de son arrivée au pouvoir en 1962 avait été d'interdire cette association et d'en raser le siège.

Pendant ce temps, la grève générale se poursuit dans tout le pays, depuis une semaine, paralysant les transports, les usines et les administrations. Les journaux ont cependant repris dimanche leur parution, après une interruption de trois jours. — (AFP, Reuter, UPI, AP.)

### Les Chinois s'inquiètent du chaos régnant chez leur voisin méridional

PÉKIN  
de notre correspondant

La Chine est sortie de sa réserve pour exprimer, lundi 29 août, le souhait que la situation en Birmanie se calme « rapidement, de façon que le peuple birman puisse se consacrer à la construction économique nationale et à l'amélioration de son niveau de vie ». Ce commentaire prudent, mais qui traduit l'inquiétude des Chinois devant le chaos régnant chez leur voisin méridional, figure en conclusion d'un récit factuel de la crise birmane publié par Pékin Information. Le ministère des affaires étrangères chinois s'est jusqu'à présent abstenu de répondre aux questions de la presse étrangère sur les rebondissements de la crise à Rangoun.

La Chine considère la Birmanie, dont elle est séparée par une frontière terrestre de plus de 1 000 kilomètres, comme un de ses plus proches alliés, en dépit de son soutien passé à l'insurrection communiste locale. L'agence Chine nouvelle et son homologue soviétique Tass sont les seuls organes de presse autorisés à envoyer leurs propres correspon-

dants à Rangoun. Celui de Pékin a rendu compte en détail de la crise dans des articles repris par la presse chinoise et qui témoignent d'un rare degré d'ouverture, compte tenu des répercussions que les derniers développements pourraient avoir en Chine.

Dimanche, le *Quotidien du peuple* exposait ainsi sous sa plume les exigences des Birmans de voir le régime de parti unique remplacé par le multipartisme, sans même avoir recours à un référendum : « Les manifestants pensent que ce n'est pas la peine d'organiser une telle consultation, puisque les intentions de la population sont claires : restaurer la démocratie et le multipartisme ». Le journaliste chinois s'est aussi fait l'écho de l'opinion d'observateurs qui pensent que le régime birman « n'a plus d'autre choix », pour éviter une détérioration accrue de la situation, que de procéder à des élections auxquelles, comme l'a laissé entendre le président Maung Maung, les hauts dirigeants ne seraient pas autorisés à se présenter.

Pour des raisons évidentes, le *Quotidien du peuple* s'est surtout abstenu de révéler que c'est la première fois qu'un régime de parti unique se présentait comme socialiste en arrivant à de telles perspectives. Il n'est pas certain, pourtant, que cet aspect des choses passe inaperçu auprès de ceux qui, en Chine, commencent à discuter ouvertement des avantages réciproques du multipartisme et de la « dictature démocratique du peuple », officiellement en vigueur ici.

FRANCIS DERON.

## Diplomatie

### La reprise de la CSCE à Vienne La dernière phase ?

Les ambassadeurs des trente-cinq pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (tous les pays européens, à l'exception de l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) ont repris leurs travaux, le lundi 29 août à Vienne, après ne s'être accordés que trois semaines de pause. C'est à la demande conjointe de M.M. Roland Dumas et Hans-Dietrich Gensher, qui étaient intervenus l'un et l'autre devant la CSCE le 1<sup>er</sup> juillet dernier, que les négociateurs de Vienne ont accepté d'abréger leurs vacances. Les chefs des diplomates ouest-allemande et française n'ont cessé, lors de leurs divers contacts ont été, de plaider pour une conclusion rapide de la Conférence qui s'était ouverte à Vienne à la fin de l'année 1986. Le thème a été notamment évoqué par M. Gensher à Moscou, fin juillet, et par M. Roland Dumas lors de récents entretiens avec plusieurs de ses partenaires européens dont M. Giulio Andreotti et Sir Geoffrey Howe.

Le document final, sur lequel travaillent les délégués à Vienne, a inscrit dans le processus engagé à Helsinki en 1975 et porte sur trois domaines. Le premier est relatif aux droits de l'homme : il s'agit d'aller au-delà des principes contenus dans l'Acte final d'Helsinki par des textes plus précis qui garantiront un meilleur respect des droits et libertés fondamentaux et instaurent entre les trente-cinq pays un processus de suivi. Dans le domaine économique diverses propositions sont sur la table, qui portent notamment sur les règles de la compensation en matière commerciale et qui ont pour objet d'améliorer la coopération entre les Etats européens. Enfin, dans le domaine de la sécu-

rité, le document final de Vienne devrait, entre autres, donner mandat à la CSCE de négocier un pacte de Varsovie pour ouvrir des négociations sur les armes conventionnelles visant « à l'équilibre et à la stabilité de l'Atlantique et l'Oural ».

Les trente-cinq ont entre les mains un document de compromis élaboré à la fin du printemps par les neutres et non-alignés. La France et la RFA estiment qu'il s'agit là d'une bonne base de compromis et, particulièrement soucieuses de voir s'ouvrir au plus vite une nouvelle négociation sur le désarmement conventionnel, souhaitent que l'on en finisse rapidement. On se dit, à Paris et à Bonn, que l'absence de conclusion à la veille de l'élection de novembre aux Etats-Unis retarderait la phase finale de la conférence de Vienne de plusieurs mois encore, le temps que se mette en place la nouvelle administration américaine.

Les obstacles qui subsistent quant à la définition de mandat des futures négociations (surtout celui qui portait sur l'inclusion ou non des armes à double capacité, conventionnelles et nucléaires) ont été largement levés par les Soviétiques à la fin de la dernière session. Restent les différends sur des questions relatives aux droits de l'homme sur lesquelles s'opposent notamment les exigences américaines (les républicains veulent, en période électorale, à ne pas donner prise aux accusations de laxisme envers les pays socialistes) et les réticences de certains pays de l'Est, à commencer par la Roumanie, à souscrire de nouveaux engagements.

CLAIRE TRÉAN.

## MALAISIE

### Sévère défaite pour le premier ministre lors d'une élection partielle

KUALA-LUMPUR  
correspondance

Pour le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le coup est dur. Au cours d'une élection partielle qui s'est déroulée jeudi 25 août à Johore-Baru, capitale de l'Etat du Johore, le candidat du gouvernement a été écarté par son concurrent.

Datuk Shahrir Samad, ancien ministre des affaires sociales, avait, il y a quelques semaines, démissionné de son siège pour se représenter comme candidat indépendant. Il voulait avant tout tester la popularité du premier ministre, jugé trop autoritaire par nombre de citoyens. Datuk Shahrir, qui a bénéficié de l'appui de Tunku Abdul Rahman, le père de l'indépendance de la Malaisie, a reçu 23 581 des 37 094 suffrages exprimés. Le candidat du pouvoir, M. Masud Abdul Rahman, un ancien instituteur qui comptait sur sa connaissance des mandats pour séduire l'électorat d'origine chinoise, n'a recueilli que 10 968 voix, le reste allant au candidat du petit Parti socialiste local.

Cette élection, qui a pris des proportions d'affaire d'Etat, est la conséquence directe de la mise en question de la légalité du principal parti du pays, l'Organisation nationale de l'Union malaise (UMNO), traditionnellement représentant de la majorité malaise. Filier du Front national, la coalition au pouvoir depuis l'indépendance, l'UMNO avait été déclarée illégale en février dernier (le Monde du 3 août). Les élections à la présidence du parti, en avril 1987, avaient illustré la fragilité de la position du premier ministre, le Dr Mahathir étant réélu avec seulement 51 % des voix. Ses adversaires avaient décidé de porter devant la justice la question de la validité du scrutin, certaines branches de l'UMNO n'ayant pas été enregistrées en accord avec la loi. En février dernier, les juges déclaraient que c'était le parti tout entier qui était frappé d'illégalité. Le premier ministre mit très vite sur pied une nouvelle UMNO, l'UMNO « Baru ».

Au début d'août, le premier ministre avait eu la satisfaction de voir la Cour suprême rejeter l'appel de membres de l'ancienne UMNO qui contestaient la légalité du nouveau parti. C'est cette UMNO « Baru » qui vient d'être battu à Johore. La victoire de Datuk Shahrir représente une mise en garde sérieuse pour la coalition au pouvoir. « Si les électeurs rejettent le Front national tel à Johore, ils peuvent le faire ailleurs », avait déclaré Datuk Shahrir au cours de sa campagne.

Quelques jours avant le scrutin, le gouvernement, conscient de la fragilité de son candidat, avait tenté d'en minimiser la signification. Depuis jeudi, M. Mahathir affirme que l'élection de Johore, qui s'est déroulée sans le moindre incident, est bien la preuve qu'il n'est pas le dictateur que dénoncent ses adversaires. « La démocratie est toujours en vie », a-t-il déclaré samedi.

Mais la victoire du candidat indépendant encourage déjà les dissidents de l'ancienne UMNO à provoquer d'autres élections partielles. Dans l'entourage du premier ministre, on songe à introduire un amendement à la Constitution qui découragerait ce genre de scrutin.

JACQUES BEKAERT.

## CHINE : la visite de M. Takeshita

### M. Deng Xiaoping souhaite un « nouveau type de relations » entre Pékin et Tokyo

PÉKIN  
de notre correspondant

La visite sans surprise du premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, en Chine a confirmé une volonté commune de tirer un trait, provisoirement en tout cas, sur les relations de deux pays du temps de M. Nakasone. Ce dernier a été le seul des récents chefs de gouvernement japonais auquel les Chinois n'ont pas rendu hommage en passant en revue, avec M. Takeshita, l'histoire du rapprochement sino-japonais.

M. Deng Xiaoping, qui avait interrompu ses vacances pour saluer, tout à bon droit, vendredi 26 août, le chef du gouvernement japonais, a proclamé la nécessité d'un « nouveau type de relations fondées sur la confiance mutuelle » entre Pékin et Tokyo. M. Takeshita a promis des efforts accrus de Tokyo pour le développement de la coopération dans tous les domaines, insistant sur le fait qu'il allait de l'intérêt « non seulement des deux pays, mais de l'Asie et du monde entier ».

Il a entrepris, samedi, une tournée en province dont l'itinéraire met l'accent sur l'héritage culturel com-

mun à la Chine et au Japon : le grand sanctuaire bouddhique de Dunhuang sur la route de la soie et l'ancienne capitale de Xian, où fut enterré le fondateur de l'empire chinois. Si le rêve de Pékin est de voir un vingt et unième siècle qui soit un « siècle chinois », M. Takeshita a rappelé, discrètement mais clairement, qu'il risque fort, pour cette partie du monde, d'être surtout à financement japonais. Chinois et Japonais ont d'ailleurs signé un accord en vertu duquel Tokyo accordera à Pékin 6 milliards de dollars de prêts à faible taux d'intérêt (le Monde du 25 août).

F. D.

## A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

#### L'aéroport de Kaboul attaqué par la résistance

La résistance a lancé, le samedi 27 août, contre l'aéroport de Kaboul, une attaque à la roquette « sans précédent » par son intensité, selon l'agence soviétique Tass, faisant quatre morts, dont deux soldats soviétiques. Les roquettes ont explosé à proximité des pistes et détruit un entrepôt soviétique. « Samedi a été un jour « noir » pour beaucoup de familles de la capitale afghane », a ajouté Tass. Selon des sources diplomatiques occidentales, une vingtaine de roquettes ont été tirées, causant la fermeture temporaire de l'aéroport et détruisant un avion de transport.

D'autre part, après l'annonce, de source diplomatique, de la prise de la capitale provinciale de Bamyan, site historique situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kaboul (le Monde du 27 août), le président afghan Najibullah a proposé samedi de proclamer « zones de paix » ou territoires neutres les provinces de Bamyan, du Nouristan et de Sar-i-Pul. Selon l'agence Tass, cette proclamation « de zones neutres ou d'établissement d'un gouvernement de coalition est également envisagée dans plusieurs autres régions, ce qui est réalisable sur la base de la compréhension mutuelle et de pourparlers avec les groupes d'opposition, la population et les anciens ». L'agence officielle Bakhtar a précisé que les troupes gouvernementales de la province de Bamyan « s'étaient provisoirement réoccupées ». — (AFP, Reuter.)

### Belgique

#### La police intervient contre une réunion d'extrême droite

Une trentaine de personnes, dont neuf Britanniques, ont été interpellées lors d'une réunion organisée par un groupuscule d'extrême droite belge, le samedi 27 août à Courtrai. Ces personnes ont été arrêtées en pleine rue alors qu'elles se faisaient photographier en tenue paramilitaire. Plusieurs contre-manifestants membres d'un comité anti-fasciste ont également été appréhendés.

La rencontre, appelée congrès Euroring, réunissait dans un local privé moins d'une centaine de participants venant de plusieurs pays européens, selon les organisateurs, le

### Yugoslavie

#### Nouvelle manifestation en faveur des Serbes du Kosovo

Plus de vingt mille personnes, rassemblées sur la place centrale de Titov-Grads, dans la province autonome de Voïvodine, ont une nouvelle fois manifesté, le samedi 27 août, leur solidarité avec les Serbes et les Monténégrins vivant au Kosovo, ainsi qu'avec la politique du Parti communiste serbe.

La communauté serbo-monténégrine (environ cent cinquante mille personnes) du Kosovo, province autonome dépendant théoriquement de la Serbie et peuplée aujourd'hui à près de 90 % d'Albanais, se dit victime depuis de longues années de « pressions nationalistes albanaises » qui la forcent à un exode continu.

Conduits par le numéro un du Parti communiste serbe, M. Stjepan Mitrovic, la direction du parti et de la République de Serbie a lancé, il y a quelques jours, une campagne énergique dans le but de normaliser la situation au Kosovo par le biais d'une réforme de la Constitution de Serbie qui restituerait à cette République ses prérogatives d'Etat sur les deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Il s'agissait de la cinquième manifestation de ce genre depuis le 6 juillet.

Les mots d'ordre lancés par les manifestants sont de plus en plus revendicatifs. Ainsi le discours d'un représentant du Kosovo, M. Milorad Radulovic, qui dépeignait la situation dans cette province comme « plus que sous l'occupation de la dernière guerre », a été souvent interrompu aux cris de « Nous voulons des armes », « Donnez-nous des armes », « Alions au Kosovo ».

« Nous sommes dans une situation critique », a déclaré M. Radulovic, affirmant que seuls des réformes de la Constitution pourraient assurer à chacun en Serbie le respect de la constitutionnalité et de la dignité. Pressés par les autres Républiques yougoslaves de mettre un terme à ce mouvement qu'elles considéraient comme une véritable flamme de nationalisme « proche du fascisme », les dirigeants de la fédération seront probablement amenés, lors du prochain parti en septembre prochain, à prendre définitivement position sur ce problème. — (AFP.)

### Desarmement

#### Les trois premiers SS-20 détruits en URSS

L'Union soviétique a procédé, le dimanche 28 août, à la destruction par explosion des trois missiles SS-20 à Kapoustine-Yar, près de Volgograd.

Cette destruction intervient conformément à l'accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (FNI), signé en décembre dernier à Washington. Elle s'est déroulée en présence de quelque cent cinquante journalistes soviétiques et étrangers, de diplomates ainsi que des représentants des Nations unies.

Plus de 600 missiles SS-20, soit 75 % du chiffre total de ces fusées détenues par l'URSS, seront détruits par la méthode de l'explosion à Kapoustine-Yar ; les 25 % restant seront par la méthode de lancement dans l'espace depuis les polygones de Tchita, en Sibirie orientale, et de Kanak, en Sibirie occidentale, les missiles débranchés auparavant de leurs têtes nucléaires, se désintégrant en retombant dans l'atmosphère.

La destruction des SS-20 à Kapoustine-Yar aura lieu à partir de septembre le 15 et le 30 de chaque mois pendant trois ans, à raison de neuf exemplaires chaque mois, de missiles Tass.

Les 22 premiers missiles intermédiaires de plus courte portée SS-12 avaient été détruits à Saryzok, au Kazakhstan (Asie centrale), le 1<sup>er</sup> août dernier.

Aux termes de l'accord de Washington, l'URSS devra détruire 826 missiles de moyenne portée et 926 de plus courte portée. Les Etats-Unis détruiront pour leur part 689 missiles de moyenne portée et 170 de plus courte portée. L'élimination des armes américaines commencera en septembre. — (AFP.)

### RDA

#### Six réfugiés quittent la représentation de la RFA à Berlin-Est sans visas pour l'Ouest

Six Allemands de l'Est, qui s'étaient réfugiés, le jeudi 25 août, dans les locaux de la représentation de la RFA à Berlin-Est pour obtenir des autorisations de voyage à l'Ouest, ont quitté le bâtiment, le dimanche 28 août, avec comme seule garantie des autorités de la RDA qu'ils ne seraient pas poursuivis. Ces-ci ne se sont pas engagés à leur accorder de permis de voyage.

Ces six personnes avaient refusé de pénétrer en deux groupes dans la représentation ouest-allemande, pourtant étroitement surveillée par la police est-allemande. Selon le quotidien ouest-berlinois *Berliner Morgenpost*, le chef de la représentation, M. Hans-Otto Brautigam, faisait depuis pression pour que les six réfugiés acceptent de partir d'eux-mêmes. Les autorités est-allemandes refusent d'accéder pour leur part à leur exigence, parlant de chantage, selon le journal.

Avant de quitter Nnamdi... dimanche 28... officiellement au président... conseil des ministres du... national sur la... le dimanche 6... voyage sur le territoire... remis public un premier... mesures liées à la promotion... essentiellement... indépendants... A Hienhène, ou il a... Marie Tjibaou, maire du... FNKS, M. Rocard a soul... pas soit le reflet de toutes... a annoncé que la chaîne... mer - RFO) recruter... Malaisiens, qui pourraient... dizaine d'emplois de journal... L'ONCI, a également indi... ne sera saine pour que le...

On indique, de source diplomatique... que Mandalay est administré... depuis quinze jours par une... coalition de bonzes, d'étudiants... et de salariés, tandis que des... moines bouddhistes ont pris... le contrôle d'autres localités... Les nouvelles autorités de fait... ont instauré une justice parfois... sommaire pour venir à bout d'une recu-

La Chine est sortie de sa réserve... pour exprimer, lundi 29 août, le... souhait que la situation en Birmanie... se calme « rapidement, de façon... que le peuple birman puisse se consacrer... à la construction économique nationale... et à l'amélioration de son niveau... de vie ». Ce commentaire prudent... mais qui traduit l'inquiétude... des Chinois devant le chaos régnant... chez leur voisin méridional, figure... en conclusion d'un récit factuel... de la crise birmane publié par... Pékin Information. Le ministère... des affaires étrangères chinois... s'est jusqu'à présent abstenu de... répondre aux questions de la... presse étrangère sur les rebondissements... de la crise à Rangoun.

La Chine considère la Birmanie... dont elle est séparée par une... frontière terrestre de plus de 1 000... kilomètres, comme un de ses plus... proches alliés, en dépit de son... soutien passé à l'insurrection communiste... locale. L'agence Chine nouvelle... et son homologue soviétique Tass... sont les seuls organes de presse... autorisés à envoyer leurs propres... correspondants à Rangoun.

La résistance a lancé, le samedi... 27 août, contre l'aéroport de Kaboul... une attaque à la roquette « sans... précédent » par son intensité, selon... l'agence soviétique Tass, faisant... quatre morts, dont deux soldats... soviétiques. Les roquettes ont... explosé à proximité des pistes et... détruit un entrepôt soviétique. «... Samedi a été un jour « noir » pour... beaucoup de familles de la capitale... afghane », a ajouté Tass. Selon... des sources diplomatiques occidentales... une vingtaine de roquettes ont... été tirées, causant la fermeture... temporaire de l'aéroport et détruisant... un avion de transport.

D'autre part, après l'annonce, de... source diplomatique, de la prise de... la capitale provinciale de Bamyan... site historique situé à une centaine... de kilomètres à l'ouest de Kaboul... (le Monde du 27 août), le président... afghan Najibullah a proposé samedi... de proclamer « zones de paix »... ou territoires neutres les provinces... de Bamyan, du Nouristan et de Sar-i-Pul... Selon l'agence Tass, cette proclamation... « de zones neutres ou d'établissement... d'un gouvernement de coalition... est également envisagée dans... plusieurs autres régions, ce qui... est réalisable sur la base de la... compréhension mutuelle et de pourparlers... avec les groupes d'opposition, la... population et les anciens ». L'agence... officielle Bakhtar a précisé que... les troupes gouvernementales de... la province de Bamyan « s'étaient... provisoirement réoccupées ». — (AFP, Reuter.)

Une trentaine de personnes, dont... neuf Britanniques, ont été interpellées... lors d'une réunion organisée par... un groupuscule d'extrême droite... belge, le samedi 27 août à Courtrai... Ces personnes ont été arrêtées en... pleine rue alors qu'elles se faisaient... photographier en tenue paramilitaire... Plusieurs contre-manifestants... membres d'un comité anti-fasciste... ont également été appréhendés.

La destruction des SS-20 à... Kapoustine-Yar aura lieu à partir de... septembre le 15 et le 30 de chaque... mois pendant trois ans, à raison... de neuf exemplaires chaque mois... de missiles Tass.

Les 22 premiers missiles intermédiaires... de plus courte portée SS-12... avaient été détruits à Saryzok, au... Kazakhstan (Asie centrale), le... 1<sup>er</sup> août dernier.

Aux termes de l'accord de... Washington, l'URSS devra détruire... 826 missiles de moyenne portée... et 926 de plus courte portée. Les... Etats-Unis détruiront pour leur part... 689 missiles de moyenne portée... et 170 de plus courte portée. L'élimination... des armes américaines commencera... en septembre. — (AFP.)

Six Allemands de l'Est, qui... s'étaient réfugiés, le jeudi 25 août... dans les locaux de la représentation... de la RFA à Berlin-Est pour obtenir... des autorisations de voyage à l'Ouest... ont quitté le bâtiment, le dimanche... 28 août, avec comme seule garantie... des autorités de la RDA qu'ils ne... seraient pas poursuivis. Ces-ci ne... se sont pas engagés à leur accorder... de permis de voyage.

Ces six personnes avaient refusé... de pénétrer en deux groupes dans... la représentation ouest-allemande... pourtant étroitement surveillée par... la police est-allemande. Selon le... quotidien ouest-berlinois *Berliner... Morgenpost*, le chef de la représentation... M. Hans-Otto Brautigam, faisait... depuis pression pour que les six... réfugiés acceptent de partir d'eux-mêmes... Les autorités est-allemandes refusent... d'accéder pour leur part à leur... exigence, parlant de chantage, selon... le journal.

Le semaine dernière, seize... personnes avaient fait une tentative... semblable en s'installant durant trois... jours dans la salle d'attente de... l'ambassade de Grande-Bretagne... avant d'être « mises à la porte » par... l'ambassadeur, a ajouté le *Berliner... Morgenpost*, sans avoir été démenti.

En juin 1984, cinquante cinq... Allemands de l'Est s'étaient réfugiés... dans la représentation permanente... de la RFA. Ils avaient pu quitter... les lieux après avoir reçu des... autorités est-allemandes l'assurance... de ne pas être inquiétés. Par la suite... ils avaient été autorisés à émigrer. — (AFP.)

Plus de vingt mille personnes... rassemblées sur la place centrale... de Titov-Grads, dans la province... autonome de Voïvodine, ont une... nouvelle fois manifesté, le samedi... 27 août, leur solidarité avec les... Serbes et les Monténégrins vivant... au Kosovo, ainsi qu'avec la... politique du Parti communiste serbe.

La communauté serbo-monténégrine... (environ cent cinquante mille... personnes) du Kosovo, province... autonome dépendant théoriquement... de la Serbie et peuplée aujourd'hui... à près de 90 % d'Albanais, se... dit victime depuis de longues... années de « pressions nationalistes... albanaises » qui la forcent à un... exode continu.

Conduits par le numéro un du... Parti communiste serbe, M. Stjepan... Mitrovic, la direction du parti et... de la République de Serbie a lancé... il y a quelques jours, une campagne... énergique dans le but de normaliser... la situation au Kosovo par le biais... d'une réforme de la Constitution... de Serbie qui restituerait à cette... République ses prérogatives d'Etat... sur les deux provinces autonomes... le Kosovo et la Voïvodine. Il s'agissait... de la cinquième manifestation... de ce genre depuis le 6 juillet.

Les mots d'ordre lancés par les... manifestants sont de plus en plus... revendicatifs. Ainsi le discours... d'un représentant du Kosovo, M. Milorad... Radulovic, qui dépeignait la situation... dans cette province comme « plus... que sous l'occupation de la dernière... guerre », a été souvent interrompu... aux cris de « Nous voulons des... armes », « Donnez-nous des armes »,... « Alions au Kosovo ».

« Nous sommes dans une situation... critique », a déclaré M. Radulovic... affirmant que seuls des réformes... de la Constitution pourraient assurer... à chacun en Serbie le respect de... la constitutionnalité et de la dignité... Pressés par les autres Républiques... yougoslaves de mettre un terme à... ce mouvement qu'elles considéraient... comme une véritable flamme de... nationalisme « proche du fascisme »,... les dirigeants de la fédération... seront probablement amenés, lors... du prochain parti en septembre... prochain, à prendre définitivement... position sur ce problème. — (AFP.)

Le Monde  
Publité

M. Michel Rocard propose la date du 6 novembre pour le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie

Avant de quitter Nouméa, M. Michel Rocard a annoncé, dimanche 28 août, qu'il proposera officiellement au président de la République...

A Hienghène, où il a été reçu par M. Jean-Marie Tjibaou, maire du village et président du FLNKS, M. Rocard a souhaité que « l'information soit le reflet de toutes les communautés ».

radios privées de Nouvelle-Calédonie soit « réalisées rapidement et avec le souci de respecter l'équilibre géographique, politique et communautaire sur le territoire » (le Monde daté 28-29 août).

A Canala, M. Rocard, évoquant l'épineux dossier de la justice qui avait soulevé dans un proche passé de si vives polémiques, a plaidé pour un rapprochement entre le monde mélanésien et les institutions judiciaires.

L'impératif de la formation aura été finalement le grand leitmotiv de ce séjour. Revenant sur ce pari, le chef du gouvernement a rendu

public un vaste programme de quatre mille « jeunes stagiaires pour le développement » chaque année, afin de participer à la réalisation de projets communaux, et de quatre cents cadres « principalement mélanésiens »...

mis l'accent sur l'importance du rôle des communes dans le processus d'apaisement : « Rien ne se fera sans votre concours », a-t-il dit.

Dressant le bilan de l'action menée depuis la formation de son gouvernement, M. Rocard a notamment souligné : « Je crois que, au-delà de l'émotion du dialogue renoué et de la réconciliation amorcée, il faut rester lucide. Personne n'est à l'abri d'un incident plus ou moins grave, du geste irresponsable et incontrôlé d'une personne isolée ou d'un provocateur. Criminel serait celui qui tirerait parti d'un tel incident pour revenir en arrière et mettre à bas ce qui a été entrepris par une si longue et si douloureuse patience ! »

M. Rocard, qui devait être de retour à Paris lundi en début d'après-midi, a souligné que « la Nouvelle-Calédonie ne sera pas un dossier que l'on referme une fois les pages les plus brûlantes tournées ». Et il a exprimé son intention de revenir sur le territoire.

Un beau dimanche à Canala...

CANALA de nos envoyés spéciaux

Au volant de son car, Gaëtan Dohouadé a le sourire. A côté, dans la cour de la gendarmerie, ce mini fortin qui surplombe le village, ses copains rient sous cape. Si on lui avait dit il y a quelques jours qu'il servirait de chauffeur à toutes les têtes galonnées de Nouvelle-Calédonie, lui qui est l'un des dirigeants du comité de lutte FLNKS de Canala ! Les généraux et autres officiers supérieurs ne se doutent pas qu'ils ont pour guide le chef des « guérilleros ».

Le général Vidal, chef de l'opération « Victor » à Ouvéa, piloté par l'ancien chauffeur d'Éloi Machoro lors des déplacements clandestins de ce dernier aux heures chaudes de 1984 ! Image symbolique de la réussite du voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie.

Il est vrai que, dès l'atterrissage des hélicoptères sur le terrain de football du village, M. Rocard pouvait se douter que sa rencontre avec les irréductibles de Canala ne serait pas entachée de fausses notes. Comme la veille à Pôindimié, la thématique des deux drapeaux dominait les esprits. « Je vous offre ce drapeau symbole de la lutte de notre peuple pour sa survie, pour qu'il grandisse à l'ombre du vôtre », a lancé Arthur, chef coutumier de Canala, qui depuis trois mois avait pris le maquis, en remettant à un premier ministre au comble de l'émotion un casse-tête orné du drapeau de Kanaky.

Quelques instants plus tôt, Arthur, piétinant le sol, tournourant sur lui-même et brandissant le casse-tête, avait retracé la généalogie des clans de Canala. Moment intense. « Ce genre d'accueil coutumier est rare », murmuraient certains Canaques dans la foule. M. Rocard le sait-il ? Chez les Mélanésiens, si jaloux de leurs secrets coutumiers,

le récit des généalogies où l'orateur se dévoile à l'étranger est, en effet, beaucoup plus qu'une simple formalité d'accueil : une manière privilégiée de sceller alliance.

Gaëtan est méconnaissable. Lui d'ordinaire si ombrageux, voilà qu'il se met à fanfaronner. Son dernier fait d'armes le plonge dans une intense jubilation : il vient de tendre un guet-apens imparable à la gendarmerie. Qui eût pensé que l'état-major au grand complet, fondant le public militant sur les talons de M. Rocard, serait contraint de « défilier » sous une forêt de drapeaux de Kanaky. « Le colonel Jorcadour était pourtant venu m'avertir : « Surtout pas de drapeaux ! » J'avais répondu : « OK, pas de problème », savoura Gaëtan le rusé.

Il est partout, naviguant entre les notables et les dignitaires de la République. Avant d'installer le général Vidal sur la banquette de son car, il a coïncé M. Rocard sous le préau du collège. Le premier ministre a eu droit à la lecture d'un catalogue de revendications bien serré. Gaëtan a demandé, en vrac, « la reconnaissance de nos représentants coutumiers au lieu des chefs nommés par l'administration », la mise en place « d'une saison de jus de fruits et de trois unités de production de café afin de maîtriser le produit fini », avant de rappeler que les tribus « revendiquent les terres des colons pour y installer des jeunes ».

« Il est difficile de conduire à deux »

Léopold Jorcadour lui-même, qui avait bougé les accords de Matignon avant de dénoncer publiquement la « méthode Rocard », a mis un bémol à sa mauvaise humeur. Le préfet Christian Blanc, le fameux « missionnaire du dialogue », l'a pris par le coude pour l'amener pacifiquement avec le premier ministre, lequel

avait fort mal réagi aux éclats parisiens du porte-parole des guérilleros. « Il y a du chemin de parcourir, n'est-ce pas ? », essaie M. Rocard. « C'est bon, tout rentre dans l'ordre », répond M. Jorcadour. Echanges brefs mais courtois. C'est le dernier coup diplomatique de M. Blanc, qui expérimente de nouvelles méthodes de réconciliation à ciel ouvert.

Ainsi, le discours de M. Jean-Marie Tjibaou a fini par porter. L'accueil de Canala, c'est avant tout le triomphe de la ligne personnelle du chef du FLNKS. La veille, à Pôindimié, M. Tjibaou avait lancé au public canaque venu à la rencontre de M. Rocard : « Nous devons être fiers d'être des hommes d'ici, autonomes ou indépendants, mais en produisant notre propre richesse. Sortir par la grande porte avec un hymne et un drapeau pour revenir par la porte de derrière pour mentir ? Non ! Notre dignité vaut plus que ça ! Il faut commencer à faire un bout de chemin ensemble pour que l'avenir, quel qu'il soit, et qui pour nous est l'indépendance, puisse être abordé dans la sérénité ».

Leopold Jorcadour, pourtant, regrette que le premier ministre ne soit pas allé dans sa tribu de Géliama constater les dégâts des derniers événements : spectacle de cases incendiées et d'abris de tôles troués de balles. On imaginait mal, en effet, les officiers de la gendarmerie se rendre là-bas en cortège, sous l'ombrelle des drapeaux de Kanaky, contempler leur « œuvre ».

Mais il est satisfait de cette visite ministérielle : « C'est important qu'ils soient venus, que tout le monde constate qu'à Canala il n'y a ni bandits ni terroristes. Ce discours de M. Rocard, nous l'avons souvent entendu, mais, cette fois, le premier ministre paraît être plus engagé dans ses projets. Aujourd'hui, nous avons une chance minime, et nous saisissons cette chance. Nous avons signé les papiers comme on signe

une assurance et une carte grise quand on achète une voiture. Maintenant, il faut voir si le véhicule roule. Le problème, c'est qu'avec le RPCR, nous sommes deux dans la cabine de pilotage, et qu'il est difficile de conduire à deux. On l'a déjà vu au moment du statut Pisani, où nous étions deux à conduire, et nous, les Canaques, nous nous sommes retrouvés au bout du compte entre la roue et le godron ».

Un premier ministre socialiste est venu...

On croyait rêver, ce dimanche, à Canala ! Joachim Nimbo, qui guettait il y a peu le débarquement des « fachos », jumelles rivées sur le nez et talkies-walkies plaqués sur le temps, avouait son émotion en

entendant à la radio le message d'espoir qu'un élève caldoche avait adressé à M. Rocard. La veille, sur la côte ouest, à Pouébo, Roger Menneson, dont la ferme avait été incendiée au plus fort des troubles, avait confié au premier ministre : « J'espère que, avec votre venue, ma fille et mes petites-filles pourront dire à leurs enfants et à leurs petits-enfants quand elles parleront de Michel Rocard : « C'est le premier ministre de la V<sup>e</sup> République qui a su rassembler les Calédoniens et leur redonner espoir... » La voix mouillée, Joachim Nimbo sursautait : « Moi aussi, j'espère pouvoir dire un jour à mes enfants et petits-enfants qu'un premier ministre socialiste est venu et a réglé le problème calédonien ».

Les pales de l'hélicoptère soulèvent l'herbe sèche du terrain de foot-

ball. C'est le moment du départ. M. Rocard s'envole, le cœur léger. Il n'a pas manqué de rappeler, lors de ce séjour, que sa politique s'est inspirée de la philosophie énoncée par le président de la République dans sa Lettre à tous les Français. Comme si le premier ministre voulait avoir, aux yeux de l'Élysée, le triomphe modeste et partager les dividendes calédoniens.

Gaëtan, lui, est radieux. La belle journée ! Le chef de brigade, son ennemi d'hier, tente une plaisanterie : « Allez, maintenant, c'est fini, on s'embarque... » O.K., enchaîne Gaëtan, à condition qu'on signe un accord m'assurant l'immunité. Une véritable frénésie est en train de saisir la Nouvelle-Calédonie : tout le monde veut signer des accords !

FREDERIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

M. Le Pen annonce une « campagne vigoureuse » pour un « non catégorique »

Même sans groupe parlementaire, M. Jean-Marie Le Pen se livre aux plaisirs des grands de la politique : le discours de rentrée. Le président du Front national l'a prononcé le samedi 28 août dans sa cité natale de La Trinité-sur-Mer (Morbihan) devant quelque cent personnes. Ce fut essentiellement pour critiquer la politique gouvernementale en Nouvelle-Calédonie et confirmer que son parti appellerait à voter « non » au référendum annoncé par M. Michel Rocard.

Des raisons « géopolitiques, géostratégiques, politiques et juridiques » conduisent M. Le Pen à estimer que « quel qu'on fasse, il n'est pas possible d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie, même si la population le souhaitait », et tout processus allant dans ce sens pourrait être considéré « comme un acte de haute trahison ». « Il n'y a pas de possibilité de sécession d'un de nos territoires », a affirmé le président du Front national, qui a ajouté que le « respect strict » de la Constitution « devrait interdire l'usage du référendum populaire dans cette affaire ».

M. Le Pen a prévenu que son parti mènerait une « campagne vigoureuse et méthodique pour un non catégorique » lors du référendum et ajouté : « J'espère que François Mitterrand, s'il est battu au référendum présentera sa démission comme le fit le général De Gaulle ». Sur le contenu même de l'avant-projet de loi référendaire, il a fait remarquer : « Comment pourra-t-on à l'avenir lutter contre le terrorisme dans le monde après avoir aboli les terroristes de la grotte d'Ouvéa ? »

En prévision des élections locales à venir, le patron de l'extrême droite a expliqué que, lors des législatives du printemps, son mouvement avait « dans un objectif d'intérêt national supérieur brisé la vague rose » en permettant, selon lui, l'élection de députés UDF et RPR, mais que cela « n'entraîne pas que, dans les prochaines élections, et notamment locales, un tel système perdure ». « Qu'on ne compte plus sur les voix des électeurs du Front national si on ne leur accorde pas dans nos institutions la place qu'ils méritent », a prévenu M. Le Pen.

L'hommage de M. Blanc à M. Pisani

La surprise de ce voyage n'est venue ni d'un éclat caldoche, ni d'un dérapage indépendantiste, mais d'un vibrant hommage rendu à M. Edgard Pisani, lors d'une soirée mondaine à Nouméa.

En recevant, samedi soir, à la résidence du Haut Commissariat, des mains de Michel Rocard, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, le préfet Christian Blanc, coordinateur de la « mission du dialogue », a profité de l'occasion pour louer les mérites de M. Pisani, ancien délégué du gouvernement à Nouméa durant les troubles de 1984-1985, dont il a été, à l'époque, le bras droit. « C'est un homme d'un fantastique courage », a déclaré M. Blanc, en concluant par ce cri du cœur : « J'aime M. Pisani ».

Le Tout-Nouméen en grand blanc et en robe longue, a grimaqué. Les indépendantistes, qui faisaient leur première apparition depuis des lustres dans une réception officielle, ont souri.

Selon l'IPSOS 52% de Français de métropole favorables à l'indépendance

52% des personnes interrogées se déclarent « plutôt favorables à ce que la Nouvelle-Calédonie devienne un jour indépendante », selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le lundi 29 août, dans Le Point (1). En revanche, 32% des interviewés se déclarent hostiles à cette idée, et 16% ne se prononcent pas. 69% des sondés envisagent d'ailleurs de se rendre aux urnes, le 6 novembre prochain, à l'occasion du référendum sur l'avenir de l'archipel.

Si l'accord signé le 20 août dernier entre les délégations du FLNKS et du RPCR apparaît comme une victoire pour MM. Michel Rocard et Louis Le Pen, aux yeux de 44% des consultés, les Français semblent partagés sur sa portée. 35% des personnes interrogées estiment que cet accord « répond pour plusieurs années aux problèmes de la Nouvelle-Calédonie, mais 32% partagent un avis contraire et 33% refusent de se prononcer.

(1) Sondage effectué les 23 et 24 août auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

● M. Fabius félicite M. Rocard. « Le voyage de Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie, après l'accord du 20 août dernier, constitue une grande réussite », a affirmé, le dimanche 28 août, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

Le Monde 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Includes subscription table with columns for Tarifs, France, Benelux, Suisse, and Autres pays. Also includes contact information for advertising and circulation.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA. 1629 Pine Street at Van Ness - San Francisco, Ca 94109. MBA Master of Business Administration. 3rd Cycle Diplômés de l'enseignement supérieur. 2nd Cycle Intensif. Informations et sélections: European University of America 17-25, rue de Chaillot (Métro Issin), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71.

# Politique

## POINT DE VUE

### Le RPR a perdu son âme

par Etienne Pinte  
Député RPR des Yvelines,  
vice-président du groupe RPR  
à l'Assemblée nationale

LES partis politiques de la tendance dite libérale de la société française ont subi en sept ans deux doubles échecs aux élections présidentielles et législatives de 1981 et de 1988. Ces in succès nous interpellent et particulièrement le Rassemblement pour la République qui n'est pas arrivé à faire élire l'un des siens à la présidence de la République depuis le décès de Georges Pompidou en 1974.

Depuis quatorze ans, le peuple de France semble donc ne plus retrouver les convictions, les analyses et les attitudes de Charles de Gaulle ou de Georges Pompidou dans la démarche du RPR. La majorité des Français ne se reconnaît plus suffisamment dans notre mouvement pour lui apporter, par ses voix, l'adhésion nécessaire à élire un président de la République.

L'échec vient-il du choix des hommes ? L'insuccès est-il la conséquence d'une mauvaise stratégie électorale majoritaire ? L'observation des comportements actuels de l'électorat français qui souhaite retrouver dans un candidat sa sensibilité, nous invite à penser que là ne sont pas les raisons essentielles de nos échecs.

A force de vivre dans l'instant, nous avons privilégié le court terme, la politique politicienne, les querelles franco-françaises. Nous avons vécu au rythme des échéances électorales, locales, nationales ou européennes. Les indécisions, les pourcentages, les chiffres sont devenus notre verbe quotidien. Nous avons perdu une partie importante de l'essentiel : notre âme.

Notre âme, c'est ce supplément que savait insuffler le général de Gaulle et Georges Pompidou pour adoucir la pénibilité de l'effort accompli. Notre âme, c'est un dessin pour la France, une analyse lucide et prospective du monde, des convictions morales claires. Notre âme, c'est aussi la gratuité du geste, la spontanéité d'une attitude, le signe que personne n'est obligé.

Notre absence de réaction devant des événements importants de l'actualité estivale, démontre à quel point notre réflexion, notre ouverture d'esprit, nos convictions se sont atrophées. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Est-il convenable que le décès de François Ponge, l'un des plus grands poètes français actuels, n'ait suscité de notre part aucun hommage ? Sommes-nous devenus à ce point aveugles pour ne même plus reconnaître l'un des nôtres, venu du communisme au gaullisme en 1958.

Est-il normal que l'abandon courageux de la Cjordanie, décidé par le roi Hussein de Jordanie, destinée à devenir la future patrie des Palestiniens, n'ait entraîné, de notre part, aucune réaction ? Avons-nous renoncé à toute opinion sur l'évolution du monde pour ne plus apercevoir le signe d'un événement considérable pour l'avenir du Proche-Orient ?

Est-il acceptable que nous nous taisions face au cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, face à l'arrêt des combats en Angola, face à la situation en Afghanistan, face aux troubles en Pologne ? Le sort des peuples qui souffrent nous est-il devenu si indifférent que nous n'ayons plus le courage ou la dignité d'exprimer notre point de vue ?

Est-il tolérable que nous n'ayons pas condamné l'emploi des armes chimiques par certains pays dans leur conflit avec leurs voisins ? Aurions-nous oublié, à la veille de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, que nous sommes la patrie des droits de l'homme ?

C'est cela notre âme et bien d'autres choses encore. Retrouvons nos racines et nos sources. Redonnons la primauté à la réflexion, aux idées, à l'imagination, à la créativité, à la spontanéité, à la disponibilité, à la gratuité. Réveillons nos consciences, notre respect des autres, notre sens de la dignité.

Alors viendra le moment où les Français se reconnaîtront de nouveau en nous et adhéreront, par conviction, à notre message. Ce jour-là, le RPR assumera naturellement sa vocation de rassembler et tout sera possible.

## Des ministres de l'« ouverture » à M. Raymond Barre

### Les grands et petits projets pour une alliance entre socialistes et centristes

L'ouverture a-t-elle encore de l'avenir ? C'est naturellement la question de cours à l'ordre du jour des différentes universités d'été prévues cette semaine. Premiers concernés, les ministres précisément dits de l'ouverture. Ils ont décidé d'agir sans tarder, convaincus que la classe politique française n'en est encore qu'à l'aube d'une ère nouvelle. Ils ne sont pas restés oisifs durant les vacances, mais depuis quelques jours ils s'emploient à ranimer la flamme du centre, à réaffirmer son rôle et son rôle de médiateur n'est pas facile. Comme le dit M. Jean-Marie Rausch dans la dernière édition du *Journal du dimanche*, « au contraire, elle ne fait que commencer ». Si la foi demeure, tous sont cependant persuadés qu'il faut « laisser le temps au temps » et que, d'ici au grand rendez-vous des élections municipales, il convient d'appliquer la politique des petits pas.

Premier petit pas, mardi 30 août, avec la présentation des projets de l'Association des démocrates créée entre les deux tours de l'élection présidentielle par MM. Michel Durafour et Thierry de Beaucé. A la grande surprise de ses promoteurs, le nombre des adhérents à cette association n'a fait que croître, et tous les ministres de l'ouverture sont désormais parties prenantes de l'entreprise.

Sous le contrôle de l'ancien député radical de la Haute-Vienne M. Henri Bouvet, des délégations départementales sont actuellement mises en place, les responsables seront ensuite rassemblés à Paris le 3 octobre. L'ambition est unique et simple : profiter, comme l'explique M. Durafour, des élections municipales « pour créer une dynamique de l'ouverture à la base ».

Se fondant donc sur « une stratégie d'alliance avec le PS dans le cadre de la majorité présidentielle » et voulant agir aussi « dans le cadre de la Lettre aux Français de François Mitterrand », les responsables de l'Association des démocrates afficheront clairement leur objectif :

déployer des listes d'ouverture socialo-centristes dans trente grandes villes et cent cinquante villes moyennes.

Quoique conscient que le PS ne peut pas dénoncer tout de suite ses alliances avec le PC, M. Durafour juge que semblable initiative sur le terrain avec les centristes « conduit à une gestion plus efficace des affaires ». « Il faut, dit plus nettement encore un autre ministre concerné, M. Lionel Stoléru, que nous puissions démontrer aux socialistes qu'ils ont plus à gagner d'aller vers le centre que vers le PC ». Des ministres sont prêts à montrer la marche à suivre : M. Rausch à Metz, M. Soisson à Auxerre, M. Durafour à Saint-Etienne, et M. Thierry de Beaucé, dit-on, à Melun.

#### Un grand parti de centre gauche

Parallèlement, un autre projet est en gestation, destiné à travailler davantage le terrain de la matière grise. M. Stoléru songe au lancement, à la mi-octobre, d'un club de réflexion « sortant du cliché gauche-droite » et qui, sous le label Dialogue pour l'Europe, pourrait fédérer les clubs fixés déjà sur les marches du centre. Ce nouveau club pourrait être placé sous le double parrainage de M<sup>me</sup> Simone Veil et de M. Jacques Delors.

Ces deux personnalités seront d'ailleurs présentes à l'université d'été organisée le week-end prochain, à Lorient, par le club delorais Echanges et projets et par celui des « transcourants » du PS, Démocratie 2000. L'avenir de l'ouverture constituera bien entendu le sujet majeur de cette quatrième université d'été, et l'on saura alors si le projet de M. Stoléru a quelques chances de se concrétiser.

Ces deux initiatives s'inscrivent évidemment dans un projet plus large visant à mettre sur pied un grand parti de centre gauche, sur

lequel bien entendu chacun, pour le moment, conformément à cette stratégie des petits pas, entend demeurer évasif. Mais on réfléchit déjà au nouveau sens qui, si les élections municipales régées, pourrait être franchi au moment des élections européennes de 1989. L'idée d'une liste de centre gauche conduite par M<sup>me</sup> Veil, face à M. Valéry Giscard d'Estaing à la tête, lui, d'une liste unique RPR-UDF, commence à faire son chemin...

Comment seront appréhendées toutes ces manœuvres de repositionnement ? M. Giscard d'Estaing, qui n'a pas tardé pour s'installer dans ses meubles à l'UDF, compte bien tenir tout son monde groupé autour de sa personne, en se présentant à nouveau comme l'ardent défenseur de l'union de l'opposition. C'est dans ce sens qu'il doit intervenir mardi au campus d'été des jeunes giscardiens.

M. Durafour et M. Stoléru ont eu l'occasion d'exposer leurs projets, cet été, à M. Raymond Barre. La rentrée politique de l'ancien premier ministre est annoncée pour jeudi. Va-t-il pour autant donner sa bénédiction à ces entreprises ? Même si on lui prête beaucoup, il est peu probable qu'il se doive davantage. Car les barrières fidèles ont également leur projet : le lancement de la CLES, la Convention libérale, européenne et sociale, destinée à regrouper, par tous ceux, « ni de droite ni de gauche », issus des associations barrières défuntes mais à nouveau partants pour donner à M. Barre une force politique régénérée.

Mais, là encore, on entend agir dans la plus grande discrétion. Les principaux responsables ont tenu un séminaire autour de M<sup>me</sup> Gilberte Beux et de M. René Ricol, à la mi-août, à Marignac. Ils revendiquent aujourd'hui cinq mille adhésions. Les délégués départementaux seront tous désignés d'ici à la fin septembre, mais il semble que ce ne sera pas avant la fin de cette année que M. Barre précèdera ce qu'il veut faire, en rendant publique la charte qui constituera l'épine dorsale de son entreprise.

Reste enfin les centristes du CDS. Tel qu'on l'a quitté avant les vacances, on retrouve leur président, M. Pierre Méhaignerie, en cette rentrée. Toujours aussi prudent pour juger de l'évolution des mœurs chez les socialistes. « On a l'impression que le gouvernement continue de se laisser diriger par le PS ; on n'a pas une vision claire de ce qu'il veut faire », juge-t-il, selon une analyse qui ne déplaît pas à M. Laurent Fabius. Il n'est pas non plus décidé à se faire télescopier par M. Giscard d'Estaing, l'UDF ne devant être à ses yeux qu'« une structure de coordination légère ». Mais il est, en revanche, bien décidé à tout faire pour renforcer le poids de son parti.

#### Le choix corrélien de M. Méhaignerie

Coincé par les élections cantonales, importantes pour sa formation qui pèse lourd dans les conseils généraux, M. Méhaignerie continue, pour l'instant, de jouer les deux cartes de l'endurance et de la patience. « Nous sommes prêts à faire des pas, continue-t-il néanmoins de répéter, si d'autres font des pas ».

Les initiatives prises par les ministres de l'ouverture et par les barrières ne le rassurent pas forcément, dans la mesure où elles pourraient freiner, voire contraindre, le projet de renforcement du CDS. Mais M. Méhaignerie sait aussi que les contingences électorales et ses fonctions de chef de parti lui donneront une marge de manœuvre plus réduite. Comment rester l'instigateur privilégié et indispensable, faire du CDS, comme il le prétend, « l'élément de référence de l'ouverture », sans faire imploser définitivement l'opposition avant les élections municipales : tel est le choix corrélien devant lequel le président du CDS se trouve aujourd'hui placé. Le grand écart n'a jamais été, en politique, la position la plus confortable...

DANIEL CARTON.

## PROPOS ET DÉBATS

**M. Rausch**  
Le RPR à l'extrême

M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur (centriste), estime, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 28 août, que « l'ouverture (...) ne fait que commencer et que, d'ici dix-huit mois à deux ans, elle devrait être incontestable ». L'ouverture « va », selon lui, « démarquer nos élections cantonales le mois prochain et se confirmer ensuite très fortement aux élections municipales » de mars 1989. Les cantonales « aideront les socialistes à trancher dans le sens d'alliances avec le centre » et les municipales « se feront au détriment des extrêmes RPR et PC et au profit des socialistes et des centristes ». Enfin, M. Rausch pense que M. Raymond Barre « pourrait être le second » premier ministre de la législature.

**M. Rossinot**  
Centre-gauche

M. André Rossinot, président du Parti radical, invité de l'université d'été des jeunes giscardiens à Avon (Haute-Savoie), a souligné, dimanche 28 août, que son parti devienne « un grand rassemblement radical et réformateur ». « Nous avons besoin entre le PS et les démocrates-chrétiens d'une force de progrès laïque, tolérante et européenne », a poursuivi l'ancien ministre chargé des relations avec le Parlement. Sa formation doit, selon lui, « occuper le terrain au centre-gauche » et ne pas se laisser « déporter sur la droite ». Dans ce pays, a conclu M. Rossinot, « on ne peut pas se passer de ce centre laïque ».

**M. Guichard**  
Réflexion

M. Olivier Guichard, président (RPR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire, a déclaré, le samedi 27 août, au Club presse information de La Baule (Loire-Atlantique) qu'« après l'échec de la campagne présidentielle, on ne peut reprocher ni à Fillon, ni à Séguin, de dire que, si le RPR veut continuer, il doit réfléchir en profondeur sur les problèmes de société ».

**M. Pelletier**  
Listes socialistes-centristes

M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, en visite, dans un entretien publié, le samedi 27 août dans le *Figaro*, la création de « listes d'ouverture municipales » rassemblant des socialistes et des centristes, dans une vingtaine de villes, lors du scrutin de mars prochain. L'ancien président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat, précise que les ministres d'« ouverture » du gouvernement s'apprêtent à lancer l'Association des démocrates en vue de favoriser la constitution de telles listes.

## BIBLIOGRAPHIE

### La France vue par un Allemand

Voici quelques années à peine, dans l'usine Citroën de la Porte de Choisy, il y avait encore en boat de chaîne un vieux bricoleur chargé de rectifier les portières de 2 CV avant qu'elles ne passent au montage. D'abord supprimé au nom du progrès technique, l'établi est réintroduit, mais le vieux ouvrier, réincarné entre-temps, ne s'y retrouve plus. Cette histoire empruntée à Robert Linhart (1), une allégorie de la France contemporaine, de la modernisation qui « tombe toute seule d'en haut » et en laisse plus d'un sur la pelle, conclut un livre remarquable que vient de publier en RFA Lothar Baier, l'un des spécialistes de la France les plus talentueux de sa génération : *l'Affaire France* (2).

Né en 1942, journaliste au *Tageszeitung* de Berlin — quotidien de la gauche alternative —, Lothar Baier est un bon connaisseur de notre pays, où il a voyagé — méfiance envers Paris, — vécu, travaillé, enquêté. Auteur de plusieurs ouvrages, dont un écrit directement en français (3), il reste à peu près inconnu de ce côté de Rhin. Dans un précédent recueil d'essais (*Etat de la France*) (4), il avoue sans ambages l'origine intellectuelle et affective de sa démarche. L'adolescent des années 50 trouve dans la culture française le remède à l'ennui, à « la morale cléricalité et à l'humanisme prussien ». Pour les lycéens allemands de l'époque, la France, c'est déjà une sorte de « contre-culture », avec sa liberté, son sens de la révolte, son plaisir de vivre, tout un monde que Sartre symbolisera jusqu'à la fin.

Trois décennies plus tard, Lothar Baier convie à une « visite d'entreprise » : la République, avec ses saines divisions et ses fractions, n'a plus de corps apparent, elle est remplacée par des « services » adaptés aux principaux besoins de l'affaire. En sept chapitres aussi denses que bien informés, Lothar Baier se promène dans les locaux d'une « entreprise France » obsédée par la réussite. Plus de débats animés sur la place publique, mais un consensus télévisuel que l'on voit sert à l'heure de la soupe.

L'économisme à la française est la première cible : une tentative utopique de germaniser la France, d'y greffer un sens de la discipline et du « travail » parfaitement mythologi-

que, mais aussi une sorte de fuite en avant, une culpabilisation inutile et sans objet. La France d'aujourd'hui serait-elle encore capable d'inventer l'équivalent du couteau Opinel ? Ce n'est pas certain. La preuve ? Les observations réignées du quinquai-lier progressiste. Au passage, Lothar Baier égratigne sérieusement, avec chiffres et détails, quelques données de l'économie : Yves Montand, Alain Mimoun. Sous un intitulé provocant (*le Phallus nucléaire*), mais en se démarquant énergiquement des « écolopacifistes », Lothar Baier s'écroie de la rapidité avec laquelle le débat sur l'armement atomique s'est éteint. Et si la France est devenue une « province dangereuse », la menace tient moins aux armes elles-mêmes qu'au lien permanent entre questions stratégiques et circonstances intérieures : ce qui rend d'autant plus problématique une « réponse rationnelle » en cas de crise.

Quant à la sincérité du matrasage européen, Lothar Baier n'y croit guère. « La véritable Europe, avec l'extrême variété des peuples, des styles de vie et de pensée, les grands Européens de Paris s'en moquent plus que jamais », déclare-t-il, avant de s'en prendre vivement aux « rêves franco-allemands de supériorité », inquiétants pour l'avenir.

Retour à l'intérieur : triomphe de l'« extrême milieu », médiocrité du débat. Les faiseurs d'opinion qui « heideggerisent » à tort et à travers croient pouvoir décider dans l'écologie un avatar de l'obscurantisme german bien connu : « c'est le mouvement écologiste. L'effet Le Pen entre à son tour : présent comme une maladie honteuse (*Dans l'arrière-boutique de l'entreprise*), c'est pour les idéologues parisiens une occasion supplémentaire d'affirmer « leur » consensus minimal, un « produit fabriqué de toutes pièces dans le confort des bureaux parisiens et qu'ils confondent avec la réalité du pays ». Ces mêmes idéologues négligent l'essentiel : chaque fois qu'ils crient haro sur Le Pen, la popularité de ce dernier s'accroît. Pour Lothar Baier, ce n'est pas l'existence d'un mouvement raciste et antisémite qui fait problème, c'est le désespoir, le sentiment d'exclusion d'un nombre croissant de Français, qui se moquent

désormais de « transgresser ou non le tabou du racisme ».

Envoyé spécial du *Tageszeitung* au procès Barbie, Lothar Baier, à l'aide d'intéressants témoignages de résistants, estime que le vrai procès, celui de la collaboration, n'a pas eu lieu. L'issue « sans histoires » de l'affaire Barbie illustre une fois encore le bon fonctionnement de l'entreprise, la coopération efficace de tous les secteurs. Lothar Baier s'arrête ensuite sur la « grande route du conformisme », domaine réservé des intellectuels décuverts tardives, le « choc du Goulag » et l'« alerte maximum Heidegger », ils ont perdu tout sens de l'humour et des réalités.

C'est tout naturellement que la visite s'achève par la section « Ecriture », où l'« organisation » écrase le « marché littéraire ». Lothar Baier s'amuse, non sans férocité, en citant les noms et en donnant des exemples précis, à dépeindre les étrangers mécontents de notre pays. Tout y passe, ou presque — prix littéraires, imbrication des intérêts, pratique du renvoi d'ascenseur, faiblesse déontologique de la critique. A Londres ou à New-York, dit-il, personne n'oserait « faire passer pour de la critique ces flagorneries bavardes ». Quelques exceptions notables sont soulignées.

*L'Affaire France* est un curieux mélange d'admiration et de lucidité, d'exigence et de nostalgie (ou d'illusions flatteruses...). Et si Lothar Baier paraît en convenir lui-même in extrémis — « Personne ne peut demander à la France de devenir un musée d'artisanat pour franco-philas », — c'est bien à nous que s'adresse ce message de déception et d'urgence. A l'heure où l'on parle tant du rapprochement franco-allemand, il faut espérer que ce livre, aussi désagréable soit-il par endroits, sera rapidement accessible en français.

BERNARD GENTON.  
(1) *L'Etabli*, Editions de Minuit, 1978.  
(2) *Firma Frankreich, eine Betriebsbeschreibung*, Klaus Wagenbach, Berlin, 1982.  
(3) « Un Allemand né de la dernière guerre », publié par la revue *le Genre humain*, 1986.  
(4) *Französische Zustände*, Europäische Verlagsanstalt, 1982, et Fischer, 1985.

## Selon l'IFOP

### L'opinion est stable

Les Français demeurent dans l'expectative à l'égard de leurs gouvernements. 51 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. François Mitterrand, alors que 49 % partageaient cette opinion le mois dernier, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié le 28 août dans le *Journal du dimanche*. Le président de la République suscite, en revanche, la défiance de 31 % des interviewés (au lieu de 32 % en juillet).

De même, l'action menée par M. Michel Rocard est jugée positive par 41 % des sondés (comme le mois dernier), mais en méconscience 22 %. En juillet, 23 % des personnes interrogées portaient un avis négatif sur la politique du premier ministre.

Ce sondage a été réalisé du 16 au 22 août auprès d'un échantillon représentatif de mille vingt-six personnes.

**PHILIPPE DJIAN**

L'auteur le plus branché de sa génération ne correspond pas à sa légende. C'est un écrivain tout court et, donc, quelqu'un qui en dit long.

JEAN-FRANÇOIS JOSSELYN  
"LE NOUVEL OBSERVATEUR"

---

**ECHINE**

roman

Ses phrases font des étincelles, ses pages palpitent comme des électrocardiogrammes févreux, pour la plus grande jubilation du lecteur.

CHRISTIAN SONG "TELERAMA"

(Publicité)

**« Les Chemins »**  
**INSTITUT LESCHI**

Cours privés secondaires de la 6<sup>e</sup> aux terminales

- Formation aux baccalauréats ABCDG
- enseignement artistique
- arts plastiques
- théâtre (2<sup>e</sup> - 1<sup>er</sup> A3 - terminale A3)
- Préparation paramédicale
- B.T.S. action commerciale
- B.T.S. comptabilité et gestion des entreprises

Renseignements et inscriptions :  
16, rue Matheron - 13100 AIX-EN-PROVENCE. Tél. : 42-83-10-80  
88, cours Julien - 13006 MARSEILLE. Tél. : 91-48-10-04



istes

enfin les centristes du CDS  
on l'a quitté avant les  
s, on retrouve leur président,  
re Méhaiguerie, en cette re-  
jours aussi prudent pour  
l'évolution des mœurs chez  
alistes. « On a l'impression  
gouvernement continue de se  
diriger par le PS » on n'a pas  
ion claire de ce qu'il veut  
jugé-il, selon une analyse  
déplairait point à M. Laurent  
il n'est pas non plus décidé à  
éleger par M. Girard  
« L'UDF ne devant être à  
« une structure de coor-  
« légère ». Mais il est, en  
e, bien décidé à tout faire  
forcer le poids de son parti.

Le choix cornélien  
de M. Méhaiguerie

é par les élections auto-  
portantes pour sa formation  
lourd dans les conseils gé-  
M. Méhaiguerie continue,  
instant, de jouer les deux  
de l'endurance et de la  
« Nous sommes prêts à  
« pas, continue-t-il mé-  
la répéter, si d'autres font

initatives prises par les mini-  
l'ouverture et par les mini-  
le ravissement pas forcément  
mesure où elles pourraient  
voire contrarier, le projet de  
cement de CDS. Mais  
haiguerie sait aussi que les  
ances électorales et ses fon-  
chef de parti lui demandent  
arge de manœuvres plus  
Comment rester l'interoc-  
vilégié et indispensable, faire  
S, comme il le pré-  
ent de référence de l'op-  
ans faire implorer de l'op-  
opposition avant les élec-  
ales : tel est le choix corné-  
vant lequel le président in-  
trouve aujourd'hui plus le  
cart n'a jamais été le pré-  
sontation la plus contrain-

DANIEL CARTON

Selon l'IFOP

l'opinion est stable

François demeurent dans  
tative à l'égard de leur po-  
a. 51 % des personnes sur-  
pe démontrent satisfaction de  
de M. François Mitterrand,  
que 47 % manifestent cette  
le mois dernier selon le so-  
lalisé par l'IFOP et publié le  
1 dans le Journal du diman-  
pres de la République  
en revanche, la défiance de  
des interviewés (au lieu de  
n juillet).

même, l'opinion menée par  
che) Richard est jugée positive  
R des opinions exprimées le mois  
1, mais qui monte à 23 %  
et, 20 % des personnes inter-  
portent un avis négatif sur  
que du premier ministre.

sondage a été réalisé du 16 au  
et auprès d'un échantillon  
total de 1000 personnes par

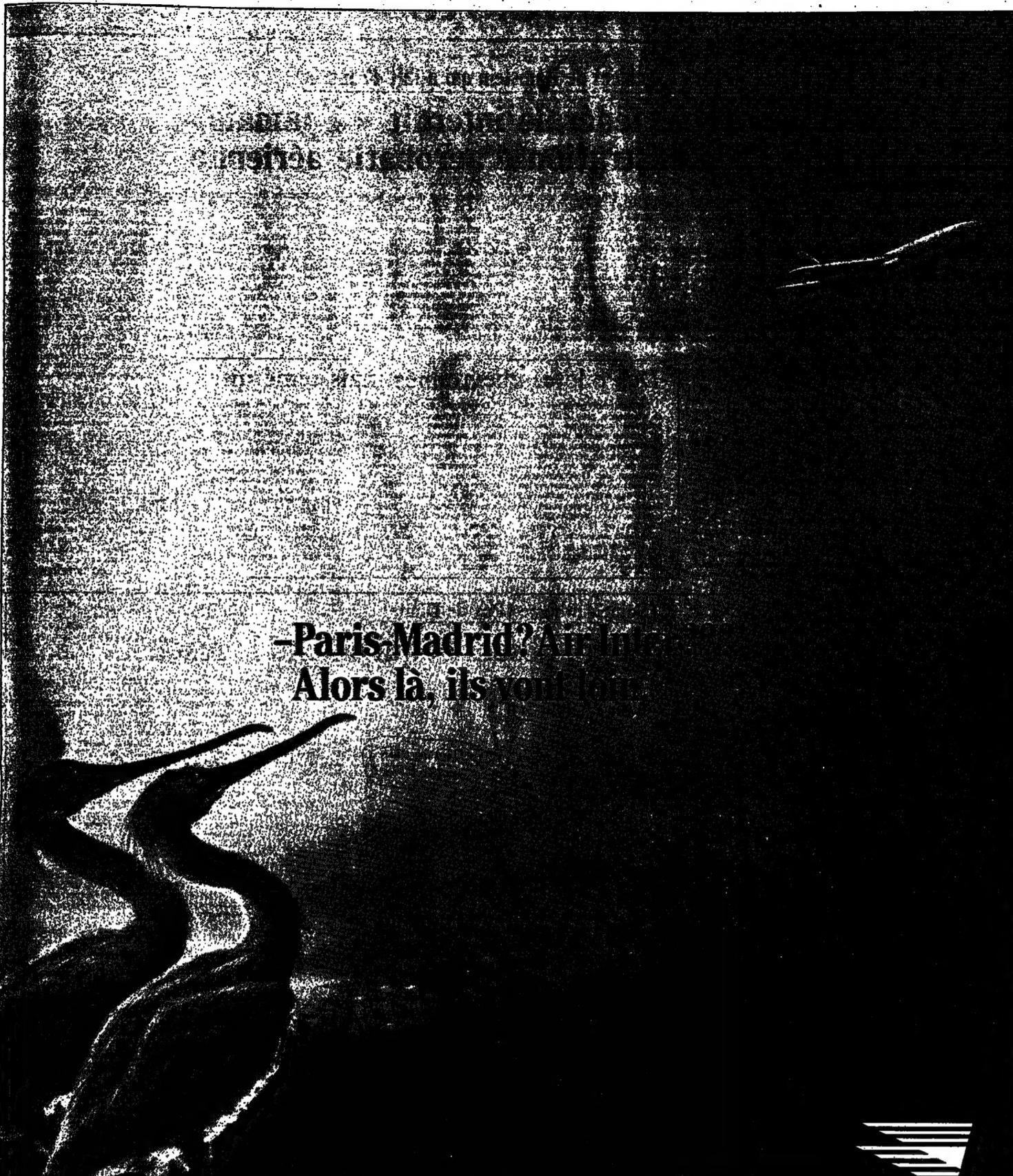
PHILIPPE  
DJIAN

l'autre le plus branché de  
général en ce qui concerne  
s, à la fois « CDS » et  
privé, mais aussi en ce qui  
d'un côté en ce qui  
de l'autre.

TECHINE

de services font  
de services font

B



-Paris-Madrid? Air Inter  
Alors là, ils vont...

**AIR INTER**

A PARTIR DU 10 SEPTEMBRE  
SOUS NUMÉRO DE VOL AIR FRANCE  
LUNDI ET SAMEDI - ORLY SUD 15 H 25 / MADRID 17 H 15  
MADRID 18 H 05 / ORLY SUD 19 H 55  
NOUVEAUX HORAIRES A PARTIR DU 30 OCTOBRE. RENSEIGNEMENTS  
AIR INTER: 45 39 25 25 OU VOTRE AGENT DE VOYAGES.



# Société

## A Marseille

### Sept personnes inculpées et écrouées pour le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne

Sept personnes, sur les treize qui avaient été interpellées le vendredi 26 août (Le Monde daté 28-29 août) dans le cadre de l'enquête sur le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne de Marseille, commis le 9 février 1987, ont été inculpées, dimanche 28 août, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-François Sampieri, et ont été écrouées.

Il s'agit de cinq des auteurs présumés du cambriolage : Gérard Hadjilouloudès, trente-six ans ; Raphaël de Palmes, trente-sept ans, et son frère Robert, trente-six ans ; Marcel Franceschetti, quarante-sept ans, et Aoumeur Youssi, trente-huit ans, des malfaiteurs chevronnés qui ont été inculpés de vols aggravés, séquestration, tentative d'homicide volontaire et association de malfaiteurs ainsi que de deux de leurs proches : Patricia Gonzalez, compagne de Youssi, et José Jardí, dit « la Vieille », poursuivis pour recel aggravé.

Selon la police, le gang comprenait une dizaine de membres. Deux d'entre eux, considérés comme les organisateurs de l'opération : Stéphane Lanza, trente-quatre ans, et Christian Checchi, vingt-six ans, ont été arrêtés le 19 septembre 1987, en Espagne, en compagnie d'un autre malfaiteur, Mouir Mahimoud, qui, comme eux, fait l'objet d'une procédure d'extradition. Deux autres : Michel Hadjilouloudès, dit « Mickey », quarante-deux ans, frère de Gérard, et René Serrano, quarante-deux ans, sont en fuite.

Au cours d'une conférence de presse, M. Louis Bartoloméi, procureur adjoint du parquet de Marseille, s'est félicité d'« un succès exemplaire qui est à mettre à l'actif de la ténacité de la justice et de la police ».

### Le couronnement d'une longue enquête

MARSEILLE  
de notre correspondant régional

Même si les policiers et les magistrats marseillais se refusent à parler de « revanche », leur succès est de ceux qui composent un échec douloureusement ressenti. Pendant onze heures, le 9 février 1987, les malfaiteurs qui détenaient vingt-trois personnes en otages avaient mystifié cinq cents policiers déployés autour de la caisse d'épargne, avant de s'enfuir par un tunnel spécialement aménagé et les égouts, en emportant un butin de 10 millions de francs. Un camouflet infligé au préfet Robert Broussard en personne, accouru de Paris avec une équipe du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion) pour négocier une reddition qui semblait théoriquement acquise.

« Ou ce sont des inconscients, ou ils sont très forts », avait estimé un psychologue appelé pour assister les policiers après que le contact eut été établi avec les auteurs du « casse ». Ceux-ci, en effet, s'étaient comportés comme s'ils n'avaient jamais douté de leur entreprise. Quand ils eurent disparu, on découvrit que la police était tombée dans tous les pièges qu'ils lui avaient tendus : voitures volées en stationnement devant l'établissement et vigile molesté dans la rue pour faire croire qu'ils s'étaient introduits de l'extérieur, et jusqu'au change donné malgré eux par les otages continuant à frapper sur les murs à la demande de leurs ravisseurs après le départ de ceux-ci.

### Une parfaite collaboration

Dans cette affaire, les malfaiteurs avaient mis les rieurs de leur côté. Le presse parlant, elle, de « farces sanglantes-policieres », d'autant qu'il n'y avait eu aucune victime, malgré les coups de feu tirés par le gang sur les policiers. Dépit, le préfet Broussard avait admis que les malfaiteurs s'étaient servis d'« une méthode à laquelle la police n'était pas préparée », évoquant « un mélange des genres » entre la manière du gang des postiches et la méthode d'Albert Spaggiari. Le « coup » de la caisse d'épargne avait provoqué des remous au sein de la police marseillaise, avec le relèvement de ses fonctions de M. Pierre Quilici, directeur départemental des polices urbaines, puis une réforme de grande envergure des services, décidée par MM. Pasqua et Pandraud.

Avec l'aboutissement de l'enquête, l'affront a été lavé. « Les policiers ont prouvé qu'ils étaient capables d'assumer leurs échecs et leurs succès. J'ai toujours dit qu'il fallait laisser traiter les affaires marseillaises par les policiers de la ville », a déclaré le commissaire divisionnaire N'Guyen Van Loc, patron du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) de Marseille, qui, avec ses hommes, avait dû céder la direction des opérations au préfet Broussard et qui, depuis juin 1987, est en congé de maladie.

« Certains Marseillais qui étaient si prompts à s'esclaffer, a souligné de son côté M. Bartoloméi, seront aujourd'hui à même de juger à sa juste valeur le travail considérable qui a été fait. » Selon M. Bartoloméi, les enquêteurs n'avaient au départ « aucun indice ni aucune piste », et c'est grâce à la chance

(un renseignement parvenu à la police) et à des centaines d'heures de filatures, d'analyses et de reconstructions des informations que des résultats « exceptionnels » ont pu être obtenus.

Le procureur adjoint a également insisté sur la parfaite collaboration qui a régné entre le magistrat instructeur, le parquet et la police judiciaire de Marseille, au sein de laquelle la brigade de répression du banditisme, dirigée par le commissaire principal Mallet, a joué un rôle très actif (quarante inspecteurs ont participé en permanence à l'enquête).

M. Bartoloméi a cependant déploré les difficultés rencontrées auprès des autorités espagnoles au sujet de la procédure d'extradition engagée contre les trois malfaiteurs arrêtés à Cordoue en septembre 1987. Cette lenteur a, notamment, obligé les policiers marseillais à retarder leur coup de filet — avec tous les risques découlant de ce report — qui devait normalement être lancé dans la première semaine de juin dernier.

Au cours de la conférence de presse réunie dimanche 28 août autour du commissaire Gérard Bou, sous-chef de la P.J. de Marseille, M. Bartoloméi s'est montré, en revanche, très discret sur les obstacles rencontrés contre les personnes inculpées. On sait seulement qu'au cours des perquisitions des armes et des pièces d'or — mais pas de lingots, facilement identifiables — ont été trouvés par les policiers. Près de 3 millions de francs en bijoux provenant de la caisse d'épargne et « d'autres hold-up » avaient déjà été récupérés en Espagne.

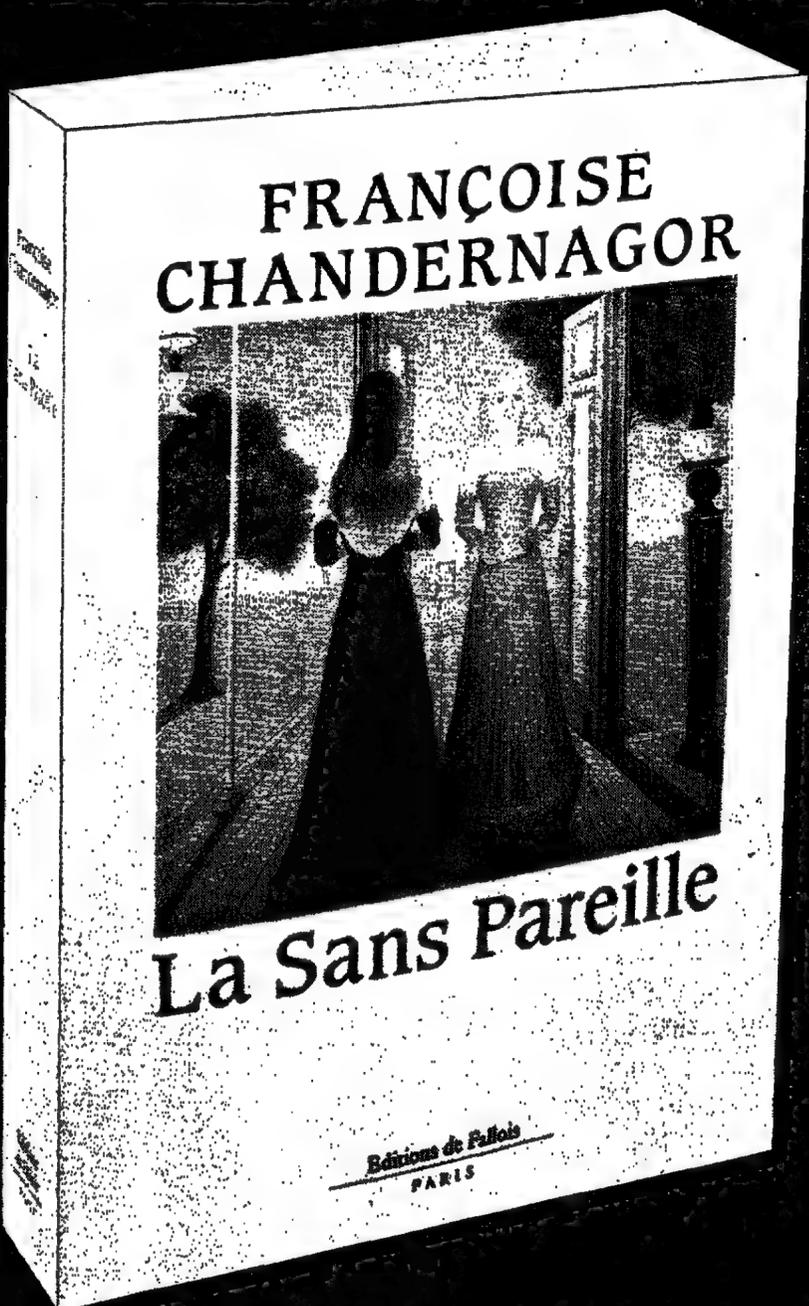
Les malfaiteurs arrêtés le 26 août ont, pour la plupart, un « passé ». Raphaël de Palmes a notamment été condamné, en 1970, à deux ans de prison pour vol et, en 1982, à trois ans de prison pour attaque à main armée. René Serrano et Michel Hadjilouloudès, en fuite, sont aussi fichés au grand banditisme : le premier a été condamné, en 1970, à dix ans de réclusion pour complicité dans le meurtre d'un barman à six mois le second, arrêté et condamné en 1969 pour sa participation à une fusillade lors de l'attaque d'une société marseillaise, faisait partie de la bande de Francis Vanverbergh, dit « Francis le Belge », qui vient d'être extradé par la Belgique. Quant à Lanza et Checchi, ils ont été impliqués, l'un dans des affaires de vols d'objets d'art et de fausse monnaie, l'autre — frère de François Checchi, condamné à perpétuité le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour l'assassinat du juge Michel — ayant déjà été emprisonné pour vol. M. Bartoloméi a enfin formellement démenti l'inculpation d'un employé de la caisse d'épargne qui aurait joué le rôle de « taupin » dans la préparation du cambriolage.

GUY PORTE.

● Arrestation de trois jeunes gens suspects de meurtre d'une jeune fille. — Les gendarmes de Clairvaux-les-Lacs (Jura), qui enquêtent sur le meurtre d'une jeune élève-infirmière de vingt ans, Nathalie Tissot, découverte tuée et dévêtue, le samedi 27 août, près de cette localité, ont interpellé trois jeunes gens, dont un mineur, suspects de ce crime. Leur voiture avait été vue par plusieurs témoins à proximité du lieu où fut retrouvé le corps de la jeune fille.

## Le nouveau livre très attendu de

# FRANÇOISE CHANDERNAGOR



Grâce à Françoise, sa biographe, qui a recueilli et commenté les confidences de la Sans Pareille, nous cernons enfin de plus près la vérité de cette aventurière hors du commun...

Mêlant aux accents ironiques et cruels de l'héroïne les harmonies plus graves de son historique et au récit d'une vie mouvementée une méditation poétique

et subtile sur le désarroi contemporain, Françoise Chandernagor nous offre, à travers le regard de ces deux femmes, une peinture des splendeurs et des misères de notre temps.

Dans ce portrait d'un personnage d'exception, c'est le visage ordinaire de cette fin de siècle — notre visage — qu'elle nous propose de découvrir.

# Sports

## AUTOMOBILISME : Grand Prix de Belgique

### McLaren en route vers les records

Ayrton Senna (McLaren-Honda) a fait un grand pas vers son premier titre mondial des conducteurs en remportant, le dimanche 28 août à Spa-Francorchamps, sa septième victoire de la saison dans le Grand Prix de Belgique de formule 1 automobile.

Deux succès lors des cinq dernières courses lui assurent le titre. Après onze victoires en une saison détenue par Alain Prost (1984) et Jim Clark (1963). Avec sa neuvième pole-position aux essais, il avait aussi égalé la veille un record partagé par Niki Lauda, Ronnie Peterson et Nelson Piquet.

Alain Prost, qui avait devancé Senna au premier virage, n'a pu rester en tête que quelques centaines de mètres. Le pilote français, qui avait choisi de partir avec

moins d'appuis aérodynamiques que son coéquipier pour consommer moins, a connu quelques problèmes en fin de course, où la piste avait été rendue plus glissante par des fuites d'huile. Il a néanmoins assuré le huitième doublé des McLaren-Honda, une performance jamais approchée dans l'histoire de la formule 1. C'est une consécration pour Ron Dennis, directeur de l'écurie et principal artisan de cette réussite.

Un an plus tard, les deux camps ont implicitement reconnu leur erreur. Leur professionnalisme et leur perfectionnisme communs ont débouché sur cette extraordinaire domination de leurs monoplaces en 1988. Mais, loin de se reposer sur leurs lauriers, les deux partenaires entendent développer encore leur collaboration. A Francorchamps, les Japonais ont présenté le V6 atmosphérique qui devrait équiper en exclusivité les McLaren la saison prochaine. Alors que les moteurs atmosphériques de la nouvelle génération (V6 Ford, V10 Renault, V12 Lamborghini) tournent encore aux bancs d'essais, Alain Prost et Ayrton Senna ont déjà pu tester le très prometteur V10 Honda à la mi-août à Silverstone.

« Senna est plus motivé »

Cette collaboration est aujourd'hui si étroite que le bruit avait couru d'une participation de Honda au capital de McLaren. L'idée de compter sur Ron Dennis pour obtenir des précisions. Tadashi Kume, le PDG de Honda Motor Co qui évalue à 5 milliards de yens (210 millions de francs) son investissement en formule 1 en 1987, étudie la question par un sourire et une poutrette : « McLaren est trop cher pour nous ».

Ron Dennis a profité du passage de John Barnard chez Ferrari après la saison 1986 pour développer et surtout restructurer son écurie. Plus question de confier la conception d'une voiture à un seul ingénieur, aussi talentueux soit-il. Ainsi s'est-il attaché les services des meilleurs spécialistes dans les domaines de l'aérodynamisme, des matériaux composites ou des suspensions. Plus de cent cinquante ingénieurs, techniciens ou mécaniciens travaillent désormais

dans la nouvelle usine de Woking sous les ordres de Gordon Murray (ex-Brabham), directeur technique et grand coordinateur.

Pour le manager britannique, la réunion des meilleurs talents n'est pourtant pas suffisante. « Tous les membres de notre écurie doivent consacrer 99 % de leur temps à la préparation des voitures. La plupart des pannes en course sont imputables à des erreurs humaines. J'exige un état de concentration des mécaniciens que des pilotes ».

Après s'être attaché les meilleurs ingénieurs, il restait à Ron Dennis à réunir les deux meilleurs pilotes actuels, au risque de transformer leur duo en duel comme ce fut le cas avec Nelson Piquet et Nigel Mansell au sein de l'écurie Williams-Honda. « C'est un challenge pour moi, explique-t-il. Il me faut sans cesse ménager leur susceptibilité. A chaque course, l'un peut avoir un peu plus de problèmes que l'autre et il faut s'efforcer de les résoudre sans donner l'impression de s'occuper plus de lui que de l'autre ».

Et encore, Ron Dennis a parfaitement réussi dans sa tâche si on se réfère à la sportivité manifestée par Alain Prost à l'arrivée du Grand Prix de Belgique, où Ayrton Senna venait pratiquement de s'assurer le titre. « Le championnat est perdu pour moi, disait le pilote français. Ayrton est plus motivé et plus rapide que moi en ce moment. Je suis content pour lui et c'est très bien pour l'écurie. L'an prochain, il y aura deux champions du monde chez McLaren. Cette année, Ayrton est meilleur que moi mais il abordera la saison prochaine dans un autre état d'esprit ».

GERARD ALBOUY.

## CYCLISME : championnats du monde

### Fondriest, le dernier des trois

Au terme d'une course confuse et incertaine jusqu'à la fin, l'Italien Maurizio Fondriest (23 ans) est devenu champion du monde des routiers professionnels dimanche 28 août à Renix (Belgique). Originaire de la région de Trente, comme Francesco Moser, ce coureur de tempérament, l'un des leaders de la nouvelle vague du cyclisme transalpin, s'était révélé au début de la saison en se classant deuxième de Milan-San Remo derrière Laurent Fignon.



Le Belge Claude Criquielion passe la ligne d'arrivée après une chute provoquée par le Canadien Steve Bauer.

On attendait les Néerlandais au tournant du Kruisberg car ils jouaient le nombre à la qualité. C'est un sudiste, outsider de surcroît, qui a conquis le maillot arc-en-ciel, à l'endroit où voici un quart de siècle Benoni Bebeyt avait déjà battu le grand Rik van Looy pour le titre mondial à l'issue d'un sprint tumultueux. La bonne ville de Renix reste donc marquée par un mauvais sort.

Mais Fondriest au moins n'a rien à se reprocher. S'il a bénéficié de l'accrochage Bauer-Criquielion et surtout de la chute de ce dernier à cent quatre-vingt mètres de la ligne d'arrivée, on peut estimer, compte tenu de sa pointe de vitesse, qu'il possédait des chances égales à celles de ses adversaires.

Pourtant, Bauer paraissait le plus fort. Après avoir rejoint les deux hommes de tête au cours du dernier kilomètre, il lança le sprint avec autorité et donnait l'impression de s'orienter vers la victoire quand il s'avis brusquement de changer de braquet. Une erreur grossière, à notre avis, étant donné la proximité du but.

Déséquilibré par la manœuvre, le coureur canadien, qui se voyait déjà champion du monde, tassa sans doute involontairement Criquielion. Lequel avait commis pour sa part l'imprudence de s'engager dans un étroit couloir le long des barrières sur le côté droit de la route. Selon un réflexe commun à la plupart des routiers-sprinters, Bauer s'écarta le coude et son geste provoqua la chute du Belge. A moins de 200 mètres de la banderole!

Bauer a fait exprès de me faire chuter quand il a vu que je le dépassais, a déclaré avec amertume le Wallon. Sans lui, je serai champion du monde. Ce coup-là me porte un rude préjudice, autant moral que financier. Mais ce qui me fait encore plus mal, c'est de penser que des gens puissent considérer Bauer comme un champion... Il a fallu s'interposer entre les deux hommes pour éviter qu'ils n'en viennent aux mains après la course.

Reste que le Canadien fut pénalisé une première fois par l'accident dont il porte la responsabilité dans la mesure où il se trouva brutalement freiné en plein effort. Fondriest profita pour se dégager et cueillir un succès qui consacra, quoi qu'il en soit, un talent riche en promesses. Les commissaires de l'Union cycliste internationale qui avaient

## dans le

Le 28 août 1988, le cyclisme a été le sport le plus suivi de la soirée. Fondriest a battu le record du monde de l'heure en 47 min 52 s. Le 29 août, le tennis a été le sport le plus suivi de la soirée. Graf a battu Navratilova en 2 sets. Le 30 août, le football a été le sport le plus suivi de la soirée. Le PSG a battu le FC Metz.

## TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

### Steffi Graf joue pour le grand chelem

L'Open de tennis des Etats-Unis disputé à Flushing Meadow, dans la banlieue new-yorkaise, du 22 août au 11 septembre, devrait avoir pour apothéose la finale dames. Déjà championne à Melbourne, Roland-Garros et Wimbledon, l'Allemande de l'Ouest, Steffi Graf tentera de réaliser le premier grand chelem classique depuis celui de l'Australienne Margaret Court en 1970. Chez les hommes, Ivan Lendl, couronné trois fois de suite ici, s'accrochera désespérément au dernier titre majeur qui lui reste. L'ex-Tchécoslovaque est resté 154 semaines consécutives à la première place mondiale, ce qui est désormais à la portée des Suédois Wilander et Edberg, de l'Allemand Becker ou du jeune Américain Agassi.

Il n'en a rien été. Attaqué en justice par ses anciens agents Pro-Serv, déçu par un retard intolérable dans l'obtention d'un passeport américain, déconcerté par le diagnostic d'une blessure au genou qui paraissait de « sur-entraînement », Lendl n'a joué que trois titres cette année et n'a participé à aucune finale majeure. Maigre bilan ! Son rang tout théorique de numéro un mondial repose sur un acquis de points qui fond à vue d'œil.

Année charnière. Situation mouvante. Le tournoi masculin donnera un suris à Ivan Lendl ou bien désignera son successeur. Le roi n'est pas mort mais il est à terre.

Qui l'achèvera ? Wilander ou Edberg peuvent-ils réussir là où leur intrépidité devancier n'avait connu que l'échec, devenir le premier Suédois à survaloir le tennis mondial depuis Borg et le premier Suédois vainqueur du US Open de l'histoire ?

Tous les deux se sont transformés. Champion de Wimbledon, Edberg semble enfin s'être forgé une conviction pour durer son merveilleux talent et Wilander, à force d'expérimenter, a trouvé l'ambition amusante et le travail physique un sujet de rigolade. La concurrence aussi joue son rôle. Même entre Suédois. Et notamment entre ces deux-là.

Il n'est pas été favorisés par le tirage au sort. Wilander surtout pourrait se heurter au bûcheron Tomas Muster puis à McEnroe et à McEer, avant de retrouver Edberg en demi-finale. Cela aurait pu être bien pis. Une revanche, par exemple, de sa demi-finale perdue contre André Agassi sur le ciment new-yorkais aurait sans doute constitué un fâcheux plus redoutable encore.

Car personne ne joue actuellement avec la confiance et le panache de Agassi (1), vainqueur de six tournois cette année. Talent explosif et charap-dé, le jeune Américain est fait pour dialoguer en parfait « showman » avec la foule de Flushing. Il faudra un sacré adversaire pour pouvoir placer un mot et surtout pour avoir le dernier contre lui. La réplique de Connors en quart de finale risque, à cet égard, d'être piégeuse.

Déprimé l'année dernière, le tennis américain donc relève la tête. Après Connors et McEnroe, Agassi assure la continuité.

MARC BALLADE.

## SPA-FRANCORCHAMPS de notre envoyé spécial

Un simple sourire tandis qu'à son côté Steve Nichols, l'ingénieur de la voiture d'Ayrton Senna, brandissait le poing au passage du Brésilien sur la ligne d'arrivée. A son habitude, Ron Dennis a accueilli sans manifestation d'enthousiasme la onzième victoire et le huitième doublé des McLaren-Honda en onze grands prix.

Le directeur de l'écurie britannique n'a pourtant rien d'un blasé. Cet ancien mécanicien, aussi guindé dans sa tenue rouge et blanc qu'un banquier de la City, s'avoue même à son juste prix cette nouvelle manifestation de supériorité de ses équipages. Comme le résultat logique de tous les efforts consentis pour faire de McLaren l'invincible écurie en passe de détrôner dans la légende la Scuderia Ferrari et son record de quatorze victoires consécutives en grands prix, établi au cours des saisons 1952 et 1953.

Comme Enzo Ferrari, le nouveau maître de la formule 1 aspire d'ailleurs au secret. Est-il mouvé par l'argent ? Par la gloire ? « Ni par l'un, ni par l'autre, répond-il. Plus par la recherche d'une certaine maîtrise sur les événements en allant jusqu'au bout de ses idées ». La gloire ? Ron Dennis la fait. S'il ne peut éviter d'être pris en photo, il refuse de poser. Son air plutôt renfrogné et ses réponses laconiques découragent les questions.

Son premier contact avec la formule 1 remonte au début des années 70, comme mécanicien chez Lotus puis Brabham. Mais, bien vite, il avait fondé avec Neil Truettel, un autre mécanicien, sa propre écurie, (Rondelet) pour préparer des formule 3 puis des formule 2. De sa rencontre avec l'ingénieur John Barnard naîtra le « projet

## L'accord avec Honda

Avec ce projet, Ron Dennis courvait Philip Morris (Marlboro) de l'aider à racheter McLaren, une écurie en perte de vitesse depuis la mort au volant de son fondateur en 1970. Les voitures rouge et blanc imposent une fois en 1981, quatre fois en 1982, une fois en 1983 mais le vieux moteur atmosphérique Ford Cosworth ne peut plus résister aux turbos.

Dès 1981, Ron Dennis avait demandé à Porsche de lui concevoir un V6 turbo. Pour financer l'opération (5 millions de dollars pour les études et les premiers développements), il a cédé 70 % des parts de sa société à Mansour Ojeh, le directeur saoudien de Tag (Techniques d'avant-garde). Le moteur est prêt pour le Grand Prix des Pays-Bas 1983. Il va permettre à Niki Lauda (1984) et à Alain Prost (1985-1986) de régner sur la formule 1 avec vingt-cinq victoires jusqu'à l'avènement du V6 Honda en 1987.

Ron Dennis n'avait pas attendu cette échéance pour tenter de bénéficier du formidable investissement des motoristes japonais. En juillet 1986, à Suzuka, il était sur le point de signer un contrat avec eux lorsqu'une maladresse fit tout échouer : très susceptibles, les Japonais n'avaient pas apprécié que le manager britannique demande un délai supplémentaire et retourne à Londres faire réexaminer le document par ses hommes de loi. Ils avaient rompu pour confier leur moteur à Lotus.

## NEW-YORK Correspondance

Cela sent la naphthaline. On avait fini par le ranger avec les cadres en bois et les petits tapis, les shorts colorés et les polos blancs, les Mémoires de Rod Laver et la Bible de cheval de Margaret Court.

En 1984 on l'avait sorti momentanément mais, lorsque Martina Navratilova s'était inclinée face à Shikova à Melbourne, à deux matches du sacre, on l'avait remballé. Graal évanouissant d'une autre époque, réminiscence de gloires anciennes, le grand chelem, le vrai, l'unique - les quatre championnats majeurs remportés au cours de la même année calendaire - semblait

## inaccessible aux champions de la période « Open ».

Deux joueurs, l'Américain Donald Budge (1938) et l'Australien Rod Laver (1962 et 1969), et deux joueuses, l'Américaine Maureen Connolly (1953) et l'Australienne Margaret Court (1970), l'ont réalisé. Seuls parmi les champions actuels, Martina Navratilova qui avait conquis six titres majeurs à cheval sur deux années et Jimmy Connors interdit de Roland-Garros en 1974, l'année de ses trois grands titres, ont approché l'exploit.

Contrairement à Navratilova, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf n'a pas eu de chance dans l'histoire que sur un point. Qui était la dernière joueuse à réaliser le chelem ? « Je n'en ai pas la moindre idée », avoue-t-elle.

Margaret Court ne lui en tient pas rigueur qui déclarait dimanche dans les colonnes du New-York Times : « Je l'ai fait et Steffi le fera », avant de fondre en larmes, pour l'atmosphère exceptionnelle et la jeune femme modeste et restée proche de sa famille.

Margaret Court décroche dans le matériel et l'esprit de Graf des points communs avec elle-même. Peut-être n'est-elle pas née à l'époque et de façon oblique sans doute d'exprimer un certain soulagement. Le style de vie de Martina, en effet, ne trouve pas grâce à ses yeux.

Pour Navratilova, dont l'irrésistible élan de ces dernières années s'est brisé, Flushing Meadow constitue un ultime et furieux combat d'arrière-garde. Pour Evert, qui hérite avec une coquetterie de diva au bord de la retraite, il s'agit d'une « sortie » qu'elle espère gracieuse.

## Le dernier titre de Lendl

Si le déclin d'Evert et Navratilova était déjà amorcé, que dire de la morose saison d'Ivan Lendl ? Pour lui, 1988 devrait être l'année suprême. Programme allégué pour mieux cerner ses objectifs, une surface connue lui conviendrait à Melbourne, une place de finaliste à Wimbledon derrière lui : il ne restait, semble-t-il, qu'un petit effort à faire à ce galérien de l'ambition pour décrocher ce mythique grand chelem qui serait un joli pied de nez à ses anciens bourreaux Connors et McEnroe.

## Les résultats

### Automobilisme

#### CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES (Finlande)

Classement général. - 1. Ales Kivimaki (Lancia Delta Intégrale), en 4 h 35 min 29 s ; 2. Ericsson-Billsten (Lancia Delta Intégrale), à 2 min 55 s ; 3. Arioli-Occelli (Ford Sierra Cosworth), à 9 min 46 s ; 4. Salonen-Harjanne (Mazda 323), à 10 min 21 s ; 5. Blomqvist-Melander (Ford Sierra Cosworth), à 11 min 3 s.

#### CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1 (Grand Prix de Belgique à Spa)

1. Senna (McLaren-Honda), 298 420 km en 1 h 28 min 54 s (233,447 km/h) ; 2. Prost (McLaren-Honda), à 30 s 47 ; 3. Boutsen (Benetton-Ford), à 59 s 68 ; 4. Nannini (Benetton-Ford), à 1 min 8 s 59 ; 5. Capelli (March-Judd), à 1 min 15 s 76 ; 6. Piquet (Lotus-Honda), à 1 min 23 s 62.

#### Football

##### CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division (neuvième journée) : \*Paris-SG et Auxerre, 2-2 ; \*Bordeaux b. Strasbourg, 2-0 ; \*Cannes b. Sochaux, 2-0 ; \*Marseille b. Metz, 1-0 ; \*Nantes et Saint-Etienne, 1-1 ; \*Toulon et Nice, 0-0 ; Marseille b. Laval, 1-0 ; \*Caca b. Lille, 2-1 ; Montpellier b. Metz, 2-1 ; \*Lens et Matra Racing, 1-1 ; \*Clermont, 1-1 ; Paris-SG, 19 pts ; 2. Bordeaux, 18 ; 3. Monaco et Auxerre,

##### CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division (neuvième journée) : Nancy b. Mulhouse, 2-1 ; Brest b. Valenciennes, 4-2 ; Rennes b. Guingamp, 2-0 ; Quimper b. Beauvais, 3-1 ; Guingamp b. Dunkerque, 3-0 ; Rouen b. Créteil, 2-0 ; \*Rennes b. Le Touquet, 4-0 ; \*Abbeville b. Angers, 1-0 ; \*Le Mans et La Roche AEPB, 1-1 ; Classement. - 1. Brest, 21 pts ; 2. Mulhouse, 19 ; 3. Rennes, 18.

##### CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division (neuvième journée) : \*Lyon b. Montceau, 1-0 ; \*Nîmes et Albi, 1-1 ; \*Bastia b. Clermont-F., 2-1 ; \*St-Etienne, 3-1 ; \*Marseille b. Le Havre, 1-0 ; \*Le Puy et Niort, 1-1 ; Dijon b. Grenoble, 1-0 ; \*Clermont-L. et Istres, 2-2 ; \*Orléans b. Rodez, 4-1 ; Classement. - 1. Lyon, 21 ; 2. Nîmes, 19 ; 3. Bastia, 17.

##### CHAMPIONNAT DE FRANCE

Troisième division (neuvième journée) : \*Paris-SG et Auxerre, 2-2 ; \*Bordeaux b. Strasbourg, 2-0 ; \*Cannes b. Sochaux, 2-0 ; \*Marseille b. Metz, 1-0 ; \*Nantes et Saint-Etienne, 1-1 ; \*Toulon et Nice, 0-0 ; Marseille b. Laval, 1-0 ; \*Caca b. Lille, 2-1 ; Montpellier b. Metz, 2-1 ; \*Lens et Matra Racing, 1-1 ; \*Clermont, 1-1 ; Paris-SG, 19 pts ; 2. Bordeaux, 18 ; 3. Monaco et Auxerre,

## FAITS DIVERS

### Des recherches pour retrouver

Des recherches sont menées pour retrouver le corps d'un jeune homme disparu le 23 août 1988. Le corps a été retrouvé le 25 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

### Le mariage de grand-père

Le mariage de grand-père de Deshayes et plus de 400 invités ont été célébrés à la mairie de Paris le 28 août.

## MOTOCYCLISME : championnat du monde de cross

### Jean-Marie Bayle couronné

Le Français Jean-Marie Bayle est devenu champion du monde de motocross des 125 centimètres cubes en remportant, le dimanche 28 août, le Grand Prix de Suisse, disputé à Genève.

Devancé au classement général par le Néerlandais Dave Strijbos avant l'épreuve, le pilote français de marque Yamaha a réussi à remporter les deux manches du Grand Prix de Suisse. Après cette douzième et dernière épreuve du championnat, il totalise 398 points contre 385 à son rival, qui termine pour la deuxième année consécutive à la deuxième place.

(1) Lors du tournoi exhibition de Jarclo, Agassi a battu dimanche 28 août en finale Yannick Noah (6-3 ; 0-6 ; 6-4) qui avait pris auparavant le meilleur sur Ivan Lendl.

## JOURNAL OFFICIEL

Le 28 août 1988 portant notamment sur :  
 - Décret n° 1200 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1201 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1202 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1203 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1204 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1205 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1206 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1207 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1208 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1209 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1210 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1211 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1212 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1213 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1214 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1215 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1216 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1217 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1218 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1219 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1220 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1221 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1222 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1223 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1224 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1225 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1226 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1227 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1228 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1229 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1230 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1231 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1232 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1233 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1234 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1235 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1236 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1237 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1238 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1239 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1240 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1241 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1242 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1243 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1244 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1245 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1246 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1247 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1248 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1249 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1250 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1251 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1252 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1253 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1254 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1255 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1256 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1257 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1258 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1259 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1260 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1261 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1262 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1263 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1264 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1265 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1266 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1267 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1268 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1988.  
 - Décret n° 1269 du 13 mars 1988 relatif à la population de la Polynésie française en 1

# Religions

## Ralliement à Rome du monastère intégriste du Barroux (Vaucluse)

### Des brèches s'ouvrent dans le mouvement de Mgr Lefebvre

Le mouvement lefebvrisme vient de perdre l'un de ses soutiens les plus actifs, avec le ralliement à Rome du monastère Sainte-Madeleine, du Barroux (Vaucluse), qui était jusqu'à l'excommunication des évêques d'Écône l'une des plaques tournantes de l'intégrisme français (le Monde du 26 février 1986).

Le couvent compte une cinquantaine de moines bénédictins, en rupture avec leur ordre. Son prieur, Dom Gérard Calvet, avait étendu sa communauté jusqu'au Brésil, où résident dix-huit autres moines. Mgr Lefebvre séjourne souvent au Barroux, où il ordonnait les prêtres de la communauté. Des personnalités d'extrême droite comme MM. Jean-Marie Le Pen, Romain Marie et Jean Madiran y ont également leurs entrées.

Cette défection a jeté la consternation dans les rangs traditionalistes restés fidèles à Mgr Lefebvre, comme en témoigne cette réaction de Mgr Bernard Tissier de Mallerais, évêque lui aussi excommunié qui avait conduit une procession le 15 août dernier à Paris : « Les moines du Barroux nous lâchent en temps de guerre. Nous étions frères d'armes et ils rallient le camp ennemi en plein combat ».

La négociation entre Dom Gérard Calvet et le cardinal Augustin Mayer, aujourd'hui président de la commission spéciale de réconciliation avec les traditionalistes, avait commencé dès l'annonce par Mgr Lefebvre des sacres schismatiques du 30 juin. Le cardinal allemand a été reçu au Barroux, les 20 et 21 juin. Dès le 25 juillet, un

accord était signé, qui vient d'être publié. Les soixante-dix moines se voient relevés de toutes leurs sanctions et « une pleine réconciliation avec le siège apostolique » leur est accordée.

Présent aux premiers rangs à Écône le jour des sacres d'évêques, le prieur du Barroux ne pourra plus faire appel à Mgr Lefebvre pour ordonner ses prêtres, mais il est autorisé à célébrer la messe et les sacrements dans les rituels en vigueur avant le concile, conformément aux conditions prévues dans le *motu proprio* de Jean-Paul II publié au lendemain des excommunications.

#### « Aucune contrepartie »

Le ralliement au pape de Dom Gérard Calvet et des moines du Barroux — qui souhaitent à présent réintégrer l'ordre bénédictin — s'ajoute à la création récente de la Fraternité de Saint-Pierre, regroupant une vingtaine de prêtres et de séminaristes traditionalistes, — français, allemands et suisses, — également en rupture avec Mgr Lefebvre (le Monde du 26 juillet).

Conduite par l'abbé Bisig, ancien assistant du supérieur général d'Écône, cette Fraternité est en pourparlers avec le cardinal Mayer en vue d'une habitation. Elle cherche à installer à Vienne un séminaire accueillant les transfuges du lefebvrisme. Mais sur les six prêtres français intégristes ayant quitté Mgr

Lefebvre, deux — les abbés Lafargue et Gouyou — se sont déjà tournés vers l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtyr.

De sérieuses brèches sont donc ouvertes dans le cierge traditionaliste, séculier et régulier, mais il est difficile de mesurer le reflux des fidèles. Ceux-ci ont manifesté en nombre, le 15 août dernier, à Saint-Nicolas-du-Charbonnet. A Perpignan et à Narbonne, ils ont chassé l'abbé Tournois-Duclos, lui refusant de célébrer la messe puis, avant les consécration du 30 juin à Écône, il avait pris ses distances avec Mgr Lefebvre.

Réunis à Stockholm à partir du 1<sup>er</sup> septembre, les présidents des conférences épiscopales européennes, qui repoussent de Rome des conseils de modération, vont se concerter sur les moyens d'ouvrir plus largement l'accès des cérémonies traditionalistes (comme la messe selon l'ancien rite de Saint-Pie V). Mais les conditions dans lesquelles s'est négocié l'accord entre le Vatican et le monastère du Barroux inquiètent les milieux catholiques progressistes. « Aucune contrepartie doctrinale et liturgique n'a été exigée de nous pour la réconciliation avec Rome », souligne le prieur Gérard Calvet, alors que le protocole qui avait été signé le 5 mai dernier entre le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre (dénoncé par ce dernier dès le lendemain) réclamait une adhésion franche des traditionalistes aux points controversés du concile Vatican II.

HENRI TINCO.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

— Anne et Jérôme ASSEMAT, Laura, ont la joie d'annoncer la naissance de Juliette, le 21 août 1988, 6, rue Nansouty, 75014 Paris.

### Mariages

— JIM BUTLER et Jean MEYNIAL sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 31 juillet 1988, à Chester (Connecticut), 5, rue Royale, 75008 Paris.

### Décès

— M<sup>me</sup> André Behr, M. Didier Behr, M<sup>me</sup> Laurence Behr, Toute la famille, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M. André BEHR, survenu le 24 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 26 août 1988, dans l'intimité familiale.

— Le docteur Roger BENSADOUN et M<sup>me</sup> Jean Nino et M<sup>me</sup> née BENSADOUN, Les parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Jeanne BENSADOUN, née Sabaon, survenu le 27 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Et rappellent le souvenir de son époux, le lieutenant-colonel Henri BENSADOUN, décédé à Paris le 20 octobre 1968, 38, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne.

— Ses enfants, Jean Dolto, dit Carlos, et sa femme Michèle, Grégoire Dolto, architecte naval, et sa femme Véronique Chatenay-Dolto, Le docteur Catherine Dolto-Tolitch et son mari Raphaël Tolitch, Ses petits-enfants Nicolas et Sophie, M<sup>me</sup> Pierre Mareta, M<sup>me</sup> Jean Mareta, Le docteur et M<sup>me</sup> Philippe Mareta, M. et M<sup>me</sup> André Mareta, M<sup>me</sup> Jacques Mareta, La famille Omelchen, Antoine et Robert Haot, Colette Porcheminier, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès du docteur Françoise DOLTO, née Mareta, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 25 août 1988, parmi les siens, à son domicile parisien, dans la paix de Dieu.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>.

260, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

— Les membres du conseil d'administration Et de l'équipe de la Maison verte, ont la douleur de faire part de la disparition de Françoise DOLTO, membre fondateur de leur association.

« ... L'adulte dans sa pleine stature peut écrire chez tout être humain car tout garçon et toute fille a le pouvoir de s'accomplir, s'il adhère à l'amour et à l'espérance, par-delà les expériences difficiles de sa petite et grande enfance... »

(Le Monde du 27 août et daté 28-29 août.)

— On nous prie d'annoncer le décès de M<sup>me</sup> Cécile GOLDSCHIEDER, survenue à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Thiais, le 2 août 1988.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 31 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-Saint-Gilles, rue Robert-Laporte, à Thiais (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Thiais.

Le service religieux sera célébré en l'église de Rosières (Haute-Loire), le mardi 30 août 1988, à 15 heures.

— M. Jean-Claude Le Blond-Zola, M. et M<sup>me</sup> Gérard Mallochon, leurs enfants et petites-filles, M. et M<sup>me</sup> Bernard Le Blond-Zola et leurs filles, M<sup>me</sup> Martine Le Blond-Zola, et leurs fils, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Simone LE BLOND-ZOLA, trésorière des Amis d'Émile-Zola, survenu le 25 août 1988, les obsèques auront lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 45, en l'église de L'Étang-la-Ville (Yvelines).

— M<sup>me</sup> Pierre Montenay et sa famille, M<sup>me</sup> Lucien Beaulieu et ses enfants, M<sup>me</sup> Georges Montenay et ses enfants, M<sup>me</sup> Louis Montenay et ses enfants, M. et M<sup>me</sup> René Montenay et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Albert Montenay et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Montenay et leur fille, M<sup>me</sup> Louis Girault et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre MONTENAY, survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à son domicile à Saint-Cyr-sur-Loire.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 août 1988, à 15 heures, au cathédrale de Tours.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— Driss El-Yazami, Sadi Bourari, Michel Benby-Malzac, Agnès Lallouette, administrateurs de l'association Génériques. Ses amis de Tours et de Paris, ont la douleur de faire part du décès de leur président et ami Pierre Yves QUINTARD, survenu le 10 août 1988, à Bastia (Corse).

L'inhumation a eu lieu aux Sablons d'Olonne.

Génériques, 7, impasse Charenrière, 75005 Paris.

— « Il est grand le mystère de la mort : il est plus grand encore le mystère de l'amour. »

Hélène-Clara ROZENBERG-ZOLTOWSKA, docteur de troisième cycle, agrégée de l'université, maître de conférences à l'université de Saint-Etienne, s'est donné la mort pendant le week-end du 20 août.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu le mardi 30 août, à Saint-Etienne.

Nul ne sait.

— M<sup>me</sup> Hanna Trumer, M<sup>me</sup> Camille et Henri et Camille Trumer, M. et M<sup>me</sup> Gabriel Saloum, ont la tristesse d'annoncer le décès de Maître Moïse TRUMER, survenu le samedi 27 août 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 30 août 1988, à 15 heures, au cimetière de Pailin.

— Marie-Coletta Porra, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son mari, M. Gilbert PORRE, conseiller honoraire à la Cour de cassation, remercie vivement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

## FAITS DIVERS

### Dans le Calvados

#### Des recherches sont menées pour retrouver une fillette

Des recherches sont conduites depuis le samedi 27 août, dans le département du Calvados, pour retrouver une fillette de dix ans, Delphine Boulay, disparue ce jour-là du camp de « Jeannettes » où elle séjournait à Villerville, depuis le 23 août.

Une soixantaine de gendarmes, des pompiers de Deauville et plus de cent cinquante volontaires ont fouillé sans résultat un périmètre qui a été élargi jusqu'à la mer. Delphine Boulay, qui demeure avec ses parents à Isy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), campait à Villerville avec un groupe de vingt-quatre enfants âgés de huit à douze ans, dont son frère, sur une colline surplombant la mer. C'est la compagnie avec laquelle elle partageait une tente qui a signalé la disparition, samedi, au moment du réveil. Un signalement de la fillette a été diffusé, indiquant notamment que Delphine Boulay paraît âgée de plus de dix ans,

portait un pyjama blanc à pois bleus et des chaussures à motifs roses.

Des chiens policiers ont semblé, samedi dans la soirée, avoir trouvé une piste mais ils se sont arrêtés à un kilomètre et demi du camp, à proximité d'une ferme. Des photographies de l'enfant ont aussi été montrées à de nombreuses personnes de la région, sans résultats exploitables. L'hypothèse d'une fugue, avancée par d'autres par les enquêteurs, a été écartée par les parents de la fillette arrivés sur place.

Cependant, on apprendait dans la soirée du 28 août qu'une commerçante ambulante affirmait avoir vu la veille dans une rue de Deauville une fillette dont le signalement correspondait à celui de Delphine Boulay.

• Saouage par ennui. — A Coussances-les-Forges (Meuse), trois enfants de neuf, douze et treize ans s'ennuyaient. A cet ennui, ils ont voulu un dérivatif. C'est pourquoi — du moins est-ce l'explication qu'ils ont donnée aux gendarmes — ils ont saoué deux maisons dont les propriétaires, un enseignant et un chimiste, étaient en vacances. Ils y ont brisé tous les meubles, cassé la vaisselle, badigeonné les murs de confitures, cassé des bouteilles de vin, souillé des tapisseries. Le montant des dégâts a été estimé à 350 000 francs. Les trois mineurs ont été remis à leur famille.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 27 août 1988 :

### DES DÉCRETS

• N° 88-893 du 24 août 1988 portant application des dispositions de l'article 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 à un recensement général de la population de la Polynésie française en 1988.

• N° 88-894 du 24 août 1988 portant suspension de dispositions du décret n° 72-200 du 13 mars 1972 réglementant le commerce et l'importation des seringues et des aiguilles destinées aux injections parentérales en vue de lutter contre l'extension de la toxicomanie et modification dudit décret.

### DES ARRÊTÉS

• Du 19 août 1988 instituant une commission Justice pénale et droits de l'homme au ministère de la justice.

• Du 22 août 1988 portant nomination d'élèves de l'École nationale des chartes à la suite du concours d'admission de 1988.

UNE LISTE

• Des élèves de l'École supérieure d'agriculture de Porpan ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en agriculture.

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 28 août :

UN DÉCRET

• N° 88-896 du 24 août 1988 modifiant le décret n° 76-158 du 12 février 1976 fixant les justifications à produire par les électeurs susceptibles d'être admis à voter par procuration au titre de l'article L. 71 du code électoral.

UN ARRÊTÉ

• Du 21 juillet 1988 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques publiques pour 1988.

UN AVIS

• Relatif à l'index national Bâtiment « tous corps d'état » (symbole BT 01).

## ENVIRONNEMENT

### Incendie dans une usine chimique de Mulhouse

Un incendie, suivi d'une explosion, a totalement détruit un atelier de l'usine ICMD (Industrie chimique Mulhouse-Dornach), le samedi 27 août, à Mulhouse (Haut-Rhin). Un technicien a été blessé par la déflagration, qui s'est produite dans une cuve de 5 mètres cubes contenant une tonne d'isopropanol et de toluène, produits solvants hautement inflammables mais pas toxiques. Un nuage de fumée noire s'est élevée au-dessus de la ville, provoquant une intense émotion. Mais c'est la rivière Doller qui a, seule, été polluée par l'eau des pompiers. On a retrouvé des poissons morts sur trois kilomètres de cours.

L'usine UCMD de Mulhouse, qui fabrique des produits chimiques à usage industriel, avait été construite en 1892 assez loin de la ville. Aujourd'hui filiale de Rhône-Poulenc, elle a été rejointe par l'urbanisation. Le 5 avril dernier, l'usine avait été condamnée à payer 7 millions de francs à titre de provision pour financer des travaux de dépollution de la nappe phréatique. (Le Monde daté 8-9 mai).

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 1<sup>re</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 2 mai 1988, M. STOCLET Denis-Bernard, né le 8 janvier 1945 à La Madeleine (59), demeurant à Paris (19<sup>e</sup>), 9, rue de Louvain, directeur de marketing, a été condamné à 20 000 F d'amende pour publicité fautive ou de nature à induire en erreur.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le Monde.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985 (pourvoi : désistement le 1<sup>er</sup> décembre 1986), M. Michel EVE, né le 30 août 1928 à Pantin (93), demeurant à Joux-les-Tours (37), 4, allée des Cèdres, a été dispensé de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les échanges, mais CONDAMNÉ à payer à l'Administration des douanes pour transferts irréguliers : 295.835 F (confiscation) + 295.835 F (amende).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le Figaro et le Monde.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 27 avril 1988, M. ORI-REPETTI Fernand, né le 22 janvier 1928 à Paris (6<sup>e</sup>), demeurant Bois de la Montelle, 60600 Jouqueures-Grand-Fresnoy, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour FRAUDE FISCALE ET PASSATION D'ÉCRITURES FICTIVES DANS UN LIVRE COMPTABLE.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, France-Sor et le Monde.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985 (pourvoi : désistement le 1<sup>er</sup> décembre 1986), M<sup>me</sup> Marie-Louise GUESDE, épouse WIDHOFF, née le 23 octobre 1908 à Lausanne (Suisse), demeurant à Paris (10<sup>e</sup>), 48, rue du Docteur-Blanche, a été dispensée de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les changes, mais CONDAMNÉE à payer à l'Administration des douanes, pour non-rapatriement de revenus : 104.094 F (confiscation) + 104.094 F (amende).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt par extrait dans le Figaro et le Monde.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

## Deux disparitions Gilbert Gil, « jeune premier » des années 30

L'acteur Gilbert Gil est décédé le 25 août à Maisons-Laffitte. Il était âgé de soixante-quatorze ans. De son vrai nom Gilbert Moreau, né en 1913, il avait fait des études d'art dramatique et débuté au cinéma en 1936, s'imposant, très vite, dans le Coupable, drame éponyme réalisé, tourné par Raymond Bernard. Gilbert Gil tenait le rôle du fils de Pierre Blancher. On l'avait choisi pour une certaine ressemblance physique avec celui-ci, et le public crut à un lien de parenté réel entre les deux hommes, qui jouèrent à nouveau ensemble dans Une femme sans importance (Jean Choux, 1938) et Nuit de décembre (Curtis Bernhardt, 1939).

Mais Gilbert Gil allait être pendant une bonne dizaine d'années, employé comme « jeune premier » romantique ou timide. On le vit dans Pépé le Moko, de Julien Duvivier (1936), Gribouille, de Marc Allé-

gret (1937), et l'Entralmeuse, d'Albert Valentin (1938), ces deux films avec Michèle Morgan, puis dans Nous les gosses, de Louis Daquin (1941), Histoire de rire, de Marcel L'Herbier (1941), La Symphonie fantastique, de Christian-Jaque (1941), où il était le fils de Berlioz joué par Jean-Louis Barault, L'assassin à peur la nuit, de Jean Delannoy (1942), Pierre et Jean, d'André Cayatte (1943), et Secrets, réalisé en 1942 par Pierre Blancher. Il tenait alors des rôles importants ; il était une vedette populaire, sympathique. Il s'essaya à la mise en scène de film en 1947 (Brigade criminelle), mais, à part dans la Dame d'once heures, de Jean Devaivre (1947), le cinéma français ne sut plus l'utiliser, et sa carrière déclina. Malheureusement, jusqu'au début des années 60.

J. S.

## Le Comédien britannique Charles Farrel

Le comédien britannique d'origine irlandaise Charles Farrel est mort dimanche 28 août à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né à Dublin avec le siècle, de parents comédiens, Charles Farrel a passé son enfance au Canada, où, pour la première fois, à l'âge de

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

## Le Carnet du Monde

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M<sup>me</sup> née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M<sup>me</sup> Marcoline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Paris-ion porte principale. Cet avis tient lieu

# Culture

## CINÉMA

### Ouverture de la 45<sup>e</sup> Mostra de Venise Honneur au scandale

**Au Festival de Venise, le scandale est permanent. La Dernière Tentation du Christ, de Scorsese, est cette année sur la sellette**

De bienveillants orages ayant décliné les insectes, engoutés les algues, dissipé les miasmes, la 45<sup>e</sup> Mostra du cinéma commence à Venise sous un ciel serein. Même si sous quelques crânes intégristes, la tempête déchaînée par la participation de la Dernière Tentation du Christ, de Scorsese, sans pour autant modifier en profondeur la lettre et l'esprit de la Mostra. On ne se refait pas. Le Festival a beau mettre quelques plumes légères à son chapeau, inviter notamment le fascieux Roger (le dernier lapin dont on cause) sa 45<sup>e</sup> édition qui s'annonce riche, multiple, passionnante, ne s'en ouvre pas moins sur le SIDA et les martyrs de stalinisme. Morale et politique, les deux mamelles de la Mostra : elle continue de s'y abreuver.

Le SIDA donc est le quatrième personnage du ménage à trois (deux hommes et une femme) de *Once more*, de Paul Verhoeven, baptisé « mettre en scène » par la presse italienne. Et Carlo Gorbaccio, de Carlo Lizzani a pour thème la réhabilitation toute récente de Boukharine... Guglielmo Biraghi, soixante et un ans, sans étiquette politique (presque une infirmité en Italie), trente-deux ans critique cinématographique au *Messaggero*, s'en explique. Directeur de la Mostra, réélu à son poste à l'arraché malgré son succès mérité de l'an passé, il a l'affabilité prudente et la franchise diplomatique. Son programme d'ouverture ? « Peut-être un peu agressif, mais tonique, non ? ». Sa réaction contestée ? « Par de très respectables membres du conseil d'administration qui ne connaissent rien au cinéma... »

Son diagnostic sur l'état du cinéma mondial après sa féconde tournée de sélection ? « La maladie n'est certainement pas dans le coma... ». N'avait-il pas été question de la présence au Lido de la *Leatrice*, de Michel Deville ? « Si, si... Malheureusement il manquait une troisième place pour un film français... ». Des cinématographies nouvelles se révèlent-elles ? Des films émergent-ils ? « Ce sont tous mes enfants... »

Du tiers-monde et d'Amérique, d'Union soviétique, de Chine, et de partout, des enfants de plus en plus nombreux. Près de soixante. Cinq par jour dans les différentes sections. C'est beaucoup. Un respon-

ble de la Mostra à qui on faisait cette remarque a eu ce mot déprimant : « Ils [les journalistes] n'auront qu'à zapper... »

Zappons donc. Et constatons avec Guglielmo Biraghi que beaucoup d'œuvres sont, cette année, issus de textes littéraires. Crise universelle de scénarios ? Biraghi, décidément animé d'un optimisme thérapeutique, préfère une autre explication : « Cette année, les cinéastes ont eu de bonnes lectures. Y compris les *Évangiles*. » De bonnes lectures, en effet. De Stefan Zweig (*Burning Secret*, de Andrew Birkin) à Tchekhov (*Le Moine noir*, de Ivan Dikho-vinij), de Joseph Roth (*La Légende du saint buveur*, de Ermanno Olmi), à Charles Dickens et à Gabriel Garcia Marquez...

Autre trait d'union entre les films présentés, inéluctable contagion, l'utilisation de la langue anglaise (« *Imposée par le sujet* », selon Biraghi). On la retrouve véhiculant aussi bien le Ermanno Olmi que le Lizzani, le *Haunted Summer* du Tchèque Ivan Passer, qui se passe en Italie, que le Birkin, qui se déroule en Bavière.

#### Des chances statistiquement nulles

Quelles sont nos chances à l'heure du palmarès, le 9 septembre ? Statistiquement nulles quant au Lido d'or qui a rugi cocorico en 1985 (Varda), en 1986 (Rohmer), en 1987 (Malle). Mais, déjà, on peut souhaiter et espérer un prix d'interprétation pour Isabelle Huppert, de retour avec un rôle très fort (la dernière guillotinée française) dans un Chabrol, très fort *Une histoire de femmes*.

Ce film, « scandaleux » dans le meilleur sens du terme, par le cri d'alarme qu'il lance contre l'ordre moral, contre le crime d'Etat, a bien sa place dans la Mostra du « scandale » Scorsese. Tout comme la rétrospective exhaustive de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini.

« Ici, le scandale c'est une habitude », dit Guglielmo Biraghi, et les habitudes, quelle qu'elles soient, sont rassurantes. C'est vrai. Le scandale, à Venise, est génétique, structurel, permanent. Dès la fondation de la Biennale d'art à la fin du siècle dernier (la Mostra de cinéma en est une émanation), il rôde : le secrétaire général de la manifestation ne fait-il pas retirer du pavillon espagnol une toile de Picasso parce que « sa nouveauté aurait pu « scandaliser » le public » ? (1).

Depuis, et surtout au Lido, la polémique politique, morale, religieuse, n'a pas désarmé. On peut en



### Toutes les Russies

La gala d'ouverture de la 45<sup>e</sup> Mostra fut très russe. Une vraie fête, élégante, un peu troublante. On remarqua la présence de M<sup>me</sup> Daniele Miran-dani et du ministre de la culture, M. Jack Lang. Mais le star de la soirée était une petite dame grise, au chignon gris : la veuve de Nicolas Boukharine. Son mari vient d'être réhabilité. Bien sûr, il est mort. Il est aussi vivant, et jeune, dans le film de Carlo Lizzani, *Caro Gorbaccio*, en compétition, dès le premier jour.

La Russie encore, et même Catherine de Russie, amoureuse comme une minicette dans le *Casanova*, de Volkov, projeté dans la grande salle. La restauration de ce film, tourné en 1927, entrées par la montagne René Lichtig pour la Cinéma-thèque française, est exemplaire. Il faut dire que, pour elle, c'était une histoire d'enfance, presque une histoire d'amour. Elle est née en Chine, mais sa mère, d'origine russe, avait dansé, jeune fille, avec Ivan Mosjoukine. La vedette de *Casanova*.

Mosjoukine, et son regard clair, fait tomber les dames (pas très belles) comme des insectes, de Venise à Leningrad. Nous suivons, longuement, ses tribu-

dresser une chronologie instructive (2). Dès la première édition timorée de la Mostra, en 1932, *A nous la liberté* de René Clair est projeté privé d'une bobine, et rebaptisé *A moi la liberté* pour laisser l'entière responsabilité du discours libertaire et antifasciste du film à son auteur. Tout comme, en 1937, la *Grande Illusion* d'Yves Allégret, « communiste » Jean Renoir sera projeté sous le titre italien : *L'impos-sible illusion*.

L'ère fasciste révoque, c'est la censure bien-pensante qui prend la relève. Et s'écroule. En 1947, elle interdit *Le Diable au corps*, de Claude Autant-Lara. En 1948, elle juge la deuxième partie du *Divyque* de Rossellini à détestable à la Mangani, *Le Miracle* blasphématoire. Dix ans plus tard, les tabous affichaient la même santé insolente.

Le dernier obstacle à surmonter pour la Dernière Tentation est maintenant d'ordre juridique. Plainte ayant été déposée par un avocat milanais (toute personne privée est en droit d'agir ainsi), le procureur de la République visionnera le film et donnera son avis. « Je suis sûr que cet avis sera favorable », affirme Guglielmo Biraghi.

Et lui, qui l'a déjà vu, l'aime-t-il, cette Dernière Tentation ? Il répond avec un sourire charmant : « C'est un film important d'un maître en scène important... »

DANIELE HEYMANN.  
(1) Rapporté par le directeur du service de presse de la Biennale, Adriano Donaggio, dans son « Histoire de la Biennale » paru dans la revue *Stamps*.  
(2) Établie par Gianni Rondolino dans le numéro spécial de la *Stampa*, consacré à la Mostra.

### « Salaam Bombay ! » de Mira Nair

#### Entretien avec la réalisatrice

#### Les enfants après

Avant de s'intéresser aux enfants perdus de Bombay, Mira Nair avait déjà plusieurs documents à son actif, dont *India Cabaret*, consacré aux strip-teuses, « du point de vue de ces femmes que l'on considère comme polluées, immorales », dit Mira Nair. C'est pourtant la société qui les use et les jette après usage.

« On a comparé *Salaam Bombay !* à *Fixote* d'Hector Bibo. Mais, rectifie Mira Nair, si le fait que *Fixote* existe m'a encouragée, mon film n'en est pas une dérive. *Fixote* correspond à une réalité brésilienne, celle de Bombay est différente.

« Sur les dix-sept enfants, cinq sont revenus dans leur village - ils n'y étaient pas allés depuis des années. Un autre, qui sculptait constamment des petites statues, enseigne aujourd'hui à des petits aveugles, il n'a pas quarante ans. Avec son salaire, un troisième a ouvert un cercle de jeu derrière son stand de limonade. Il paie régulièrement les flics et gère bien son affaire. Un autre a ouvert un stand de tir au ballon pour faire tiré-rante, ce qui lui faisait auparavant, mais cette fois, il est à son compte.

### Thé amer

En juin dernier, Salaam Bombay ! a obtenu au Festival de Cannes la Caméra d'or. Ce film sur l'enfance abandonnée en Inde va émouvoir plus d'un spectateur. La beauté des jeunes acteurs y sera sans doute pour beaucoup.

Dans le cirque itinérant où il travaille, on l'appelle encore Krishna, mais, une fois le cirque envolé, le héros de *Salaam Bombay !*, Shafiq Syed, onze ans, devient un des milliers d'enfants abandonnés dans Bombay, sous le nom de Chai-pau, le porteur de thé. Il trimballe en effet un petit casier de huit verres de thé qu'il vend pour quelques roupies à tous les étages d'un monde invraisemblable. Des maisons rafistolées, des rues envahies, noyées de piétons et de voitures, des impasses et des escaliers où vit comme en famille toute une pégre fausement gentille. Au sommet il y a Baba, le maquereau perfide, trafiquant de drogue, sa brave épouse, Rekha qui livre à domicile sa pâtisserie marchandise, et leur fille Manju, minuscule dans sa robe rouge et or. Elle est trop jeune pour Chai-pau, qui tombe amoureux extatique d'une fille de seize ans amantée de force au bordel pour y être préparée et vendue vierge au prix fort. Il devient aussi l'ami de Chillun, un des revendeurs de drogue de Baba, qui, du haut de ses vingt-cinq ans très tassés, se prend plus ou moins sous sa protection, en même temps qu'il lui montre ce qui reste à découvrir du côté sombre de l'existence.

Il apprend vite, Chai-pau, au fil d'un récit apparemment décousu et sinueux comme la vie même, son thé lui servant de passeport, de sésame

MICHEL BRAUDEAU.

### « Nuit italienne » de Carlo Mazzacurati

#### Les paysages du mystère

Nanni Moretti porte la bannière d'un jeune cinéma italien d'auteur, ambitieux et original. Ses films le proclament avec une sorte d'insolence. Nanni Moretti a ses postérieurs comme Carlo Mazzacurati (trente et un ans), dont il a coproduit le premier long métrage. Ce n'est pas une école, plutôt un état d'esprit.

JACQUES SICLIER.

## MUSIQUES

FRANCESCO CHIGIANA...  
L'Académie Chigiana de...  
Le concert Mozart domini...

Instantané...  
Le concert Mozart domini...

Instantané...  
Le concert Mozart domini...

Instantané...  
Le concert Mozart domini...

## VARIÉTÉS

### La rentrée

#### Permanence

La saison commence avec un hommage aux droits de l'homme...  
Après une saison estivale...  
Autre superproduction, mi...

# Culture

## MUSIQUES

Viktoria Mullova à Sienne

### L'air des cimes

**Prix Tchaïkovski de violon en 1982, Viktoria Mullova a quitté l'URSS pour obéir à sa vocation, contrariée par les autorités de son pays. Une personnalité impressionnante.**

L'Académie Chigiana décerne chaque année, depuis 1982, un prix à un jeune pianiste ou violoniste confirmé, désigné de façon originale : ce sont en effet cinq journales internationales (1) et quatre représentants de l'Académie qui votent par correspondance, sans se rencontrer. Ils ont ainsi couronné Gidon Kremer, Peter Serkin, Shlomo Mintz, Kristian Zimerman, Anne-Marie Sophie Mutter et

Andras Schiff ; un palmarès fort honorable, à défaut d'être inattendu. C'était, ces jours-ci, Viktoria Mullova qui venait recevoir le prix et donner un superbe récital dans le beau Teatro dei Rinovati, logé au sein du Palazzo Pubblico de Sienne, sous la fameuse tour qui sert d'enseigne de vingt-sept ans, qui a remporté successivement les concours Wieniawski, Sibelius et Tchaïkovski, d'est échappée d'URSS, où on l'empêchait de faire une carrière internationale (2), dont les portes sont maintenant largement ouvertes devant elle.

Grande fille aux longs cheveux, très élanée dans une sévère toilette de concertiste — corsage et pantalon noir qui lui donnent un peu l'air d'une belle stakhanovite — le visage sérieux, volontaire, soudain illuminé par un rire jeune, elle s'impose dès qu'elle épaule son violon par sa concentration et sa noblesse. Dans la *Sonate en fa*

mineur K 376 de Mozart, on est étonné par cette sûreté de l'aimant, précieuse, lumineuse, sans nulle lourdeur, qui épouse le lyrisme magique ; elle n'a pas besoin d'élever la voix tant elle captive par son accent intime.

Mais ensuite, avec le divertissement sur le *Baiser de la fée* de Stravinsky et le scherzo de la *Sonate FAÉ* de Brahms, elle déploie l'étoffe somptueuse de son instrument et passionnés : son archet lance des éclairs, se colle dans toutes les fantaisies frémissantes ou poétiques de Stravinsky, avec un phrasé toujours vivant et profond, jamais banal, qui reflète une personne et non pas un oiseau mécanique. Une personnalité sans doute embrasée et scintillante, qui se lie avec encore complètement mais qui respire naturellement sur les cimes.

Elle était sortez, encouragée, par un partenaire foisonnant et rompu à tous les styles, Bruno Canino, revens des parcs les plus excentriques de la musique contemporaine pour bondir comme un luth à la crête de ce « chant des esprits sur les eaux » qu'est la détonante et sublime *Fantaisie en ut* de Schubert, couronnement de cet admirable concert.

JACQUES LONCHAMPT.

### Instantanés lumineux

Le concert Mozart donné pour Amnesty International (le Monde du 27 août) était comme un survol historique et symbolique de l'académie Chigiana. Il réunissait en particulier l'admirable violoniste Riccardo Brangola, premier lauréat de l'académie en 1933 ; Piero Farulli, le puissant ténor du Quartetto Italiano constitué à Sienne même en 1942 ; Alain Meunier, notre merveilleux violoncelliste élève en 1984, membre du Sextuor Chigiano, puis professeur à l'académie ; un tout nouveau « Siennois » le grand ténor soviétique

Yuri Bashmet, et un violoncelliste frais émoulu des cours de cette année, Paolo Ciocola. A cette longue histoire, on devait sans doute la qualité exceptionnelle d'interprétation du quintette en sol mineur de Mozart, sublime et tragique, que les trois premiers n'avaient pas rejoints ensemble depuis le terrible malheur de l'un d'entre eux.

Signalons que la pièce superbe pour violon seul d'Alexandre Scriabine s'intitule *Quelle pause di luce*.

J.L.

Franck Morgan au Magnetic Terrace

### Paradis artificiels

**Enfant prodige, brillant saxophoniste dans la tradition parkérienne, Franck Morgan a passé une vingtaine d'années en prison. Pour le meilleur et pour le pire, la drogue fut sa principale compagne. Époque révolue : Franck Morgan joue en club à Paris.**

Vingt-cinq ans de prison, ça ne laisse pas le temps d'enregistrer beaucoup de disques. Franck Morgan est peu connu. Il revient après une trop longue absence.

C'est le Paradis Theater à Detroit, en 1944, qui a changé sa vie. Franck Morgan voit Charlie Parker pour la première fois. Enfant

prodige de la clarinette, il plonge directement dans l'âge adulte. Il a huit ans, sa mère à peine vingt et un... Son père, guitariste, court le pays, et lors d'un passage à la maison, l'entraîne voir Parker : « C'est comme si j'avais entendu ma propre voix. C'est ainsi que je voulais jouer. » Il se met à l'alto. La chance de sa vie allait en devenir le tournant.

Le bebop, cette esthétique insurrectionnelle de l'après-guerre, devient sa religion. La famille s'installe à Los Angeles. Franck reste « Little Frankie », adolescent prodige, gracieux, qui accompagne les stars lorsqu'elles sont en tournée (Billie Holiday, Joséphine Baker) et fait le boulot avec les musiciens, également en tournée. Le matin, le trompettiste de l'orchestre l'accompagne en voiture, directement du club, l'Alabama, au collège. Séduisant, exceptionnellement musicien (d'une finesse incisive, franchissant

et chantant à la fois), l'avenir lui appartient.

A dix-sept ans, pour se rapprocher de Parker, il connaît l'héroïne pour la première fois ; par hommage, à titre d'initiation, et pour aimer celle que Parker aime. Il joue avec plus de légèreté encore. L'enfer n'est plus très loin. Il annonce alors la grande nouvelle à Parker : qu'il a rejoint le « club », qu'il est désormais de la famille, etc... Parker en est atterré. Après quoi, ils partagent en frères la dose que Morgan a apportée.

### Un orchestre en prison

Son jeu est aillé, étrangement libre, presque désinvolte, et son rayonnement grandit : mais il tremble de son succès. Il ne sait plus sortir de l'enfer. La drogue devient sa compagne, l'ombre de son ombre, son bel amour. A l'annonce de la mort de Parker, le 12 mars 1955, il se fixe un bon coup, en souvenir. Il l'aurait fait de toute façon. Il décide alors de reprendre le flambeau : non celui de Parker musicien mais celui de Parker le cogné !

Il se fait alors voir, cambrioleur, faussaire, homme de paille et procureur de la délinquance. Une seule limite à sa dérive : pas de violence, pas d'armes. Il frime. Il narque. Il fait le fier. En 1962, couronnement tant attendu il est enfin arrêté pour la première fois. A la prison de San-Quentin, en Californie, son entrée est celle d'un héros. L'héroïne est déjà dans la maison. Derrière les barreaux, il y a un orchestre fameux. Art Pepper, autre artiste de génie, en assure la direction. Les musiciens ont tout ce qu'ils veulent.

Le samedi soir, ils s'habillent en cotards « faits prison » (*prison made-tuxedo*) et deviennent la coqueluche de la région (sept dollars et demi l'entrée). Ils ne manquent de rien. Ce n'est pas la situation idéale pour changer d'habitudes. Franck Morgan, libéré en 1965, passe son temps à se faire reprendre. Des prisons, il aime le calme et cette possibilité qu'elles offrent de travailler l'alto.

Il y a peu, Franck Morgan est sorti de son tunnel (une femme, l'amour). Dans un parallèle, il n'aura cessé d'être lui-même. Simple musicien. A Broadway, jouant son propre rôle dans une comédie musicale (*Prison Made-tuxedo*), il connaît le succès. Paradoxe du comédien à l'envers : retrouver ses gestes, sa peau de personnage disparu, lui coûte tant qu'il doit jouer toute la nuit au Village Vanguard pour oublier ses démons. Un soir, comme il lançait le tempo, sur un thème de Parker, il s'est tourné vers les autres : « Si ce n'est qu'un rêve de prison, s'il vous plaît, ne me réveillez pas ! »

FRANÇOIS MARFANDE.

\* Franck Morgan au Magnetic Terrace (12, rue de la Cossonerie, Paris 12), avec Alain-Jean Marie, Luigi Trassardi et Olivier Johnson, du 30 août au 3 septembre. Tél. 42-36-26-44.

Un entretien avec M. Jack Lang

## « La France doit exploiter son gisement culturel »

(Suite de la première page.)

Si l'histoire des arts du vingtième siècle avait été forgée sous l'empire de cette terrible loi, l'oncosco et Boccato auraient été aussitôt jetés aux oubliettes, et Resnais précipité à la trappe.

Prenez l'exemple du dessin d'animation. Peu de pays comptent, comme la France, d'aussi talentueux dessinateurs et réalisateurs. Et, pourtant, le film d'animation ne peut pas prendre son essor, faute de commandes de la plupart des chaînes.

La loi sur le livre a empêché, en son temps, que la puissance de certaines grandes surfaces n'asphyxie l'édition et l'écriture. C'est la même logique qui doit maintenant animer le cinéma, la télévision et les industries de la culture : redonner à la création le temps de la découverte, de l'innovation et de la recherche.

### « On ne peut se résigner au déclin du cinéma »

Pensez-vous que la puissance des télévisions, leur rôle prépondérant dans le financement des films, soient la seule cause de la crise du cinéma ?

On avance des kyrielles d'explications à la crise du cinéma : le prix du billet, la qualité de la production, la concurrence de la télévision, l'inconfort des salles... Pour voir plus clair, j'ai demandé une étude sérieuse et scientifique. Il reste que la fulgurante de la dégradation serre le cœur. En deux ans, les entrées pour les films français sont passées de 80 à 30 millions, et la part de marché du cinéma national est tombée de 50 à 30 %. Les fermetures de salles se sont multipliées et, avec elles, ce sont des lieux de convivialité, indispensables à l'équilibre de notre tissu urbain, qui ont disparu.

On ne peut se résigner à un pareil déclin. Je propose en ce moment des consultations avec de nombreux professionnels, et nous annoncerons un plan pour le cinéma en octobre. D'ores et déjà, je peux vous dire que, après les 70 millions de francs débloqués en juin, le budget de 1989 prévoit 150 millions de francs pour financer des mesures nouvelles.

Il faut agir sur la production et réviser l'ensemble des mécanismes d'aide. La commission d'avances sur recettes sera réformée et dotée de ressources supplémentaires pour soutenir l'écriture de scénarios, la production des premiers films, le cinéma d'auteurs. Parallèlement, nous allons étudier des formules originales de crédit et de capital-risque pour faciliter le financement des productions ambitieuses à gros budgets.

Et pour les salles de cinéma ?

La encore, le réveil viendra d'abord des professionnels. S'ils sont décidés à se battre pour moderniser les salles et séduire le public à retrouver le bonheur de la fête cinématographique, nous accompagnerons leurs efforts et ferons tout pour éviter la fermeture des salles viables et pour imaginer avec les municipalités l'apparition de salles d'un type nouveau. Sauver des salles dans certains quartiers et grands ensembles suburbains, c'est contribuer à la lutte contre les exclusions. Enfin, la concurrence féroce entre le petit et le grand écran doit cesser. N'enlève pas normalement l'une de ces chaînes organisée en ce moment la promotion de ses programmes de rentrée en amonçant quatre films par semaine à 20 h 30 ? Est-ce pour tuer le cinéma par le cinéma que cette société a obtenu le précieux privilège d'une autorisation d'émettre ?

Ce n'est pas le seul dérapage de la télévision...

Le bulldozer de la loi de 1986 a déstabilisé et meurtri notre télévision. Catherine Tasca et moi-même recevons chaque jour une centaine de lettres de Français qui nous disent leur peine et leur indignation. Ils ne comprennent pas pourquoi certaines chaînes fonctionnent comme des robinets à séries américaines ; pourquoi, chaque dimanche à 13 h 30, leur choix est condamné à osciller entre le scabreux et l'identique (cinq séries sur six chaînes) ; ou pourquoi il faut attendre parfois quinze jours pour avoir droit à une télévision authentiquement nationale.

Comment admettre que la nation consente un effort budgétaire sans précédent pour son école et son enseignement si, dans le même temps, la télévision, qui est aussi l'une des premières écoles des jeunes Français, n'offre pas des programmes plus ambitieux ? Pourquoi le petit écran ne reflète-t-il pas plus fidèlement la vitalité artistique et culturelle du pays ? Un étranger qui chercherait à découvrir la France à travers sa télévision pourrait parfois

se demander si ce pays est dépourvu d'opéra, d'orchestres symphoniques, de théâtres, de créateurs de dessins animés, de peintres ou d'architectes.

Il faudra aussi modifier les cahiers des charges des chaînes, ou plutôt redéfinir ce que je préfère appeler les cahiers des libertés. Car à la liberté d'émettre doivent répondre la liberté d'accès des créateurs au petit écran et la liberté de choix des téléspectateurs. Chacun doit pouvoir accéder au spectacle qu'il aime, opéra ou match de football. Avec Catherine Tasca, nous en appelons aussi à l'esprit de responsabilité des directeurs de programmes à la télévision se banalise, les Français s'en détourneront.

### Audiotvisuel : « Indépendance totale de la future autorité »

A quoi sert d'imposer de nouvelles contraintes quand celles actuellement en vigueur ne sont pas respectées ?

Nous sommes dans un pays de droit. La loi doit être respectée. Comment accepter que les exploitants de ce bien public rare qu'est l'espace hertzien puissent fouler aux pieds leurs propres engagements et traiter leurs autorisations comme un chiffon de papier ?

Les routes de la communication appartiennent à la nation tout entière. Elles ne sont la propriété ni d'un gouvernement ni d'un groupe financier. Tout abus de ce bien national devra être à l'avenir sévèrement sanctionné.

Le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel sera-t-il plus efficace que la CNCL ?

Catherine Tasca et moi-même tenons à donner à cette future autorité une indépendance totale vis-à-vis de toutes les pressions, publiques ou privées. Il s'agit, comme l'a souhaité le président de la République, de mettre fin à la politisation des médias, de sortir l'audiovisuel de la guerre civile entre partis et de confier sa régulation à des professionnels indépendants.

Au fur et à mesure des consultations menées avec le groupe des sept experts, le profil de l'institution se précise. Je souhaite de toutes mes forces que les personnalités qui y siègeront soient des hommes et des femmes de caractère, capables de résister aux pressions, habiles par l'idéal de création et de beauté, et décidés, le cas échéant, à sanctionner sévèrement les manquements aux obligations contractées envers la nation.

Les mêmes souhaits ont déjà précédé six destitutions de deux précédentes autorités...

Personne n'est obligé de nous croire sur parole, même si nos actes antérieurs ont, avec la Haute Autorité, ouvert la voie à la libération

audiovisuelle. On jugera sur pièces. Déjà, on peut juger la méthode : le temps de la réflexion, une large concertation menée depuis deux mois. Voici deux ans, à la même époque, le précédent gouvernement avait déjà cadencé sa loi sur l'audiovisuel sans tenir compte de l'opinion des professionnels ou des désirs des Français.

Changer l'autorité régulatrice suffira-t-il à redresser l'audiovisuel ?

Il restera encore bien des problèmes à régler. D'abord redéfinir très clairement les vocations des chaînes afin d'endiguer la concurrence meurtrière entre diffuseurs sur le même terrain, qui entraîne surcharges, inflation des coûts et détérioration des programmes. Je fais donc mienne la formule percutante de Catherine Tasca : manifestement, il y a une chaîne généraliste de trop. Faisons un jour renâtrer le projet cher au président, aux jeunes et aux artistes, d'une chaîne de la musique.

Autre principe-clé d'une reconstruction plus harmonieuse : la séparation entre les fonctions de producteur et de diffuseur. C'est à ce prix que le tissu de la production nationale sera irrigué du sang neuf d'une multitude d'entreprises indépendantes.

Il appartient enfin au service public d'être ambitieux et exemplaire. Nous renforcerons ses moyens par la réévaluation de la redevance (aujourd'hui, la plus faible d'Europe) et l'inscription au budget de l'Etat d'une ligne nouvelle de crédits destinés à encourager la création originale, et notamment les programmes pour les jeunes.

Allez-vous reprendre votre combat européen ?

La encore, il faut reprendre la marche en avant : donner corps à l'exaltant projet d'« Eureka audiovisuel » imaginé par François Mitterrand, assurer l'envoi de la SEPT comme véritable chaîne européenne, et bientôt signer l'accord créant Eurimage, ce fonds multilatéral européen que j'appelle de mes vœux depuis cinq ans.

Et les satellites ?

Le gouvernement est décidé à mettre fin aux hésitations qui, depuis trop d'années, paralysent les techniciens et les concepteurs de programmes. Après un intense et solide travail de réflexion, le gouvernement s'apprete à prendre une décision claire. Bref, nous souhaitons que sur tous les fronts l'ambition soit à nouveau à l'ordre du jour. Mon plus cher désir est de redonner confiance et enthousiasme à nos artistes et à nos industriels des programmes, et de rendre les Français à nouveau fiers et heureux de leur télévision et de leur cinéma nationaux.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## COMMUNICATION

« France-Soir » a démanté.

L'un des quotidiens nationaux du groupe de M. Robert Hersant, France-Soir, a démanté le dimanche 28 août. Le journal a quitté la rue Réaumur, dans l'ancien quartier de la presse de la capitale, pour s'installer sur quatre étages totalisant 8 000 mètres carrés d'un immeuble de la rue de Bercy, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, à proximité du Palais Omnisports de Bercy et du nouveau ministère des finances. L'information de la rédaction doit être achevée à la fin de l'année, alors que le quotidien, sous la direction du vice-président du Figaro, M. Philippe Vilin, réédite actuellement à une nouvelle formule.

La télévision sud-coréenne en grève générale pour obtenir son indépendance éditoriale.

Les employés de MBC, chaîne de télévision d'Etat de Corée du Sud, ont entamé, vendredi 26 août, une grève générale et illimitée, afin d'obtenir le départ de leur président, M. Hwang Sun Pa, ainsi que certaines garanties d'indépendance de la rédaction. Le gouvernement a déclaré que ce mouvement était un acte d'obstruction aux Jeux olympiques de Séoul, et le ministre de la culture et de l'information, M. Chung Han Mo a pressé les employés de MBC de cesser leur mouvement « dans l'intérêt public ». MBC doit en effet assurer 32 % de toute la couverture télévisée des Jeux olympiques qui doivent débiter le 17 septembre prochain.

Une télévision américaine à Berlin. — Depuis lundi 22 août, cinq à six millions d'Allemands — dont une majorité d'habitants de la RDA

peuvent capter les émissions d'une nouvelle télévision, RIAS-TV, qui émet depuis Berlin-Ouest. Cette nouvelle chaîne diffuse trois heures d'émissions matinales sans publicité. Elle a surtout le particularité d'être sous contrôle du Service d'information des Etats-Unis (USIA), comme le radio du même nom, RIAS (radio du secteur américain de Berlin), qui émet depuis quarante-deux ans. Le lancement de RIAS-TV est critiqué tant par le SPD que par les Verts, car son financement est assuré par le Sénat (gouvernement) de Berlin-Ouest, et les detracteurs de la nouvelle chaîne craignent qu'on n'aboutisse ainsi à une télévision d'Etat.

Publicité sur cassettes. — Fins les prospectus, déposé le mailing, l'avenir appartient à la publicité sonore. M. Jacques Ferré, directeur du Studio de réalisations sonores de Fougères, lancera à la mi-septembre, et pour la première fois en France, une distribution de plusieurs milliers de cassettes sonores publicitaires dans la région de Rennes. Les cassettes seront réalisées par des comédiens et des musiciens professionnels au prix unitaire de 9 francs.

Cette révolution n'est pas à la portée de toutes les bourses. Si un annonceur peut s'offrir un mailing à partir de 10 000 francs, il ne trouvera pas une campagne « sonore » à moins de 30 000 francs. Pour M. Jacques Ferré, « la nouveauté se paie, d'autant que ces cassettes seront écoutées ne seraient-ce que par curiosité ».

Plusieurs contrats sont à l'étude avec Hachette, Citroën et Renault-Véhicules Industriels.

## VARIÉTÉS

La rentrée de la chanson

### Permanence et retours

La saison commence avec un hommage aux droits de l'homme et se poursuit avec les noms connus, qui se maintiennent ou qui reviennent

Après une saison estivale creuse où seul a brillé Jean-Jacques Goldman, plus que jamais idole des ados, la rentrée de septembre s'ouvre sur les deux concerts-marathon, de sept heures chacun, organisés par Amnesty International au Palais Omnisports de Bercy les 4 et 5 septembre pour célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting, Tracy Chapman, Youssou N'Dour et Michel Jonasz chanteront à tour de rôle, avant un final qui les réunira tous.

Autre superproduction, mais au profit d'une mégalomanie : Jean-Michel Jarre donne, le 24 septembre, un nouveau spectacle de sons, de lumières, et d'images sur l'implantement des vieux docks de Londres. Enfin, à partir du 15 septembre, Michel Berger et Luc Plamondon reprendront leur comédie musicale, neuf ans après sa création au Palais des congrès. Ils ont retravaillé le livret original, enlevé des chansons, réécrit des dialogues, réorchestré la musique et fait appel à de jeunes artistes (Maurane, Martine Saint-Clair, Richard Groix).

Septembre marque aussi la rentrée de Raymond Devos, au Palais-Royal, et le retour inattendu sur scène de Jacques Martin (*la Lune*

avec les dents, au Théâtre Marigny, à partir du 24 septembre), un aspect oublié de celui qui collabora longtemps aux sketches de Fernand Raynaud, et qui fut lui-même un caricaturiste féroc.

Côté chansons, Colette Magny fera un court passage au Dejazet (le 26 septembre), Nicole Croisille sera à l'affiche du Bataclan (fin septembre), Renaud séjournera au Zénith du 11 octobre au 5 novembre, Gold au Palais des sports du 22 au 29 octobre, Etienne Daho aux Folies-Bergère en novembre, et, dans le courant du même mois, aux Halles de la Villette, Jacques Higelin dans un nouveau spectacle (*Tombé du ciel*), où il réaffirmera son indépendance, le droit au délire.

L'Olympia présentera Dadi (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> octobre), Herbert Léonard (4 au 9 octobre), Pierre Bachelet (11 au 30 octobre), Gilbert Bécaud (2 au 27 novembre), Angelo Braguardi (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décembre), le groupe Image (6 et 7 décembre), Julia Mijenez (9, 10 et 11 décembre), Charles Dumont (12 et 18 décembre).

Côté rock, The Style Council sera au Zénith le 14 septembre, Eddy Grant au Bataclan le 16, Steve Hackett au New Morning le 19, Earth reprendront leur comédie musicale, neuf ans après sa création au Palais des congrès. Ils ont retravaillé le livret original, enlevé des chansons, réécrit des dialogues, réorchestré la musique et fait appel à de jeunes artistes (Maurane, Martine Saint-Clair, Richard Groix).

Septembre marque aussi la rentrée de Raymond Devos, au Palais-Royal, et le retour inattendu sur scène de Jacques Martin (*la Lune*

C.F.

russe  
chevaleresques et burlesques. Paix d'armes, carnavalesques, théâtrales, des lions se précipitant les pieds la traîne de l'impératrice. I souvient d'être très fruste, ronque, pleuronnées Vals-Moscou de les émigrés ent écrite l'histoire à leur u, avec une pie dose de on. Tout de même, d'est long. May, le paraît moins arde à Catherine Deneuve, tite de Los Angeles. Thea- n'estra. Il n'est pas vagu- ment toutes les images des ma s'entraînent. Il a et d'âge en est une per- gonne de cent trente- e minutes. La musique est douce et parer en que sorte de Casanova

la Russie, mais il est la même. La grande idée à manger pour Del Esco, couvent des de 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000.

Les paysages du mystère  
C'est le Paradis Theater à Detroit, en 1944, qui a changé sa vie. Franck Morgan voit Charlie Parker pour la première fois. Enfant prodige de la clarinette, il plonge directement dans l'âge adulte. Il a huit ans, sa mère à peine vingt et un... Son père, guitariste, court le pays, et lors d'un passage à la maison, l'entraîne voir Parker : « C'est comme si j'avais entendu ma propre voix. C'est ainsi que je voulais jouer. » Il se met à l'alto. La chance de sa vie allait en devenir le tournant. Le bebop, cette esthétique insurrectionnelle de l'après-guerre, devient sa religion. La famille s'installe à Los Angeles. Franck reste « Little Frankie », adolescent prodige, gracieux, qui accompagne les stars lorsqu'elles sont en tournée (Billie Holiday, Joséphine Baker) et fait le boulot avec les musiciens, également en tournée. Le matin, le trompettiste de l'orchestre l'accompagne en voiture, directement du club, l'Alabama, au collège. Séduisant, exceptionnellement musicien (d'une finesse incisive, franchissant et chantant à la fois), l'avenir lui appartient. A dix-sept ans, pour se rapprocher de Parker, il connaît l'héroïne pour la première fois ; par hommage, à titre d'initiation, et pour aimer celle que Parker aime. Il joue avec plus de légèreté encore. L'enfer n'est plus très loin. Il annonce alors la grande nouvelle à Parker : qu'il a rejoint le « club », qu'il est désormais de la famille, etc... Parker en est atterré. Après quoi, ils partagent en frères la dose que Morgan a apportée. Son jeu est aillé, étrangement libre, presque désinvolte, et son rayonnement grandit : mais il tremble de son succès. Il ne sait plus sortir de l'enfer. La drogue devient sa compagne, l'ombre de son ombre, son bel amour. A l'annonce de la mort de Parker, le 12 mars 1955, il se fixe un bon coup, en souvenir. Il l'aurait fait de toute façon. Il décide alors de reprendre le flambeau : non celui de Parker musicien mais celui de Parker le cogné ! Il se fait alors voir, cambrioleur, faussaire, homme de paille et procureur de la délinquance. Une seule limite à sa dérive : pas de violence, pas d'armes. Il frime. Il narque. Il fait le fier. En 1962, couronnement tant attendu il est enfin arrêté pour la première fois. A la prison de San-Quentin, en Californie, son entrée est celle d'un héros. L'héroïne est déjà dans la maison. Derrière les barreaux, il y a un orchestre fameux. Art Pepper, autre artiste de génie, en assure la direction. Les musiciens ont tout ce qu'ils veulent. Le samedi soir, ils s'habillent en cotards « faits prison » (*prison made-tuxedo*) et deviennent la coqueluche de la région (sept dollars et demi l'entrée). Ils ne manquent de rien. Ce n'est pas la situation idéale pour changer d'habitudes. Franck Morgan, libéré en 1965, passe son temps à se faire reprendre. Des prisons, il aime le calme et cette possibilité qu'elles offrent de travailler l'alto. Il y a peu, Franck Morgan est sorti de son tunnel (une femme, l'amour). Dans un parallèle, il n'aura cessé d'être lui-même. Simple musicien. A Broadway, jouant son propre rôle dans une comédie musicale (*Prison Made-tuxedo*), il connaît le succès. Paradoxe du comédien à l'envers : retrouver ses gestes, sa peau de personnage disparu, lui coûte tant qu'il doit jouer toute la nuit au Village Vanguard pour oublier ses démons. Un soir, comme il lançait le tempo, sur un thème de Parker, il s'est tourné vers les autres : « Si ce n'est qu'un rêve de prison, s'il vous plaît, ne me réveillez pas ! »

# Spectacles

## Lundi 29 août

### théâtre

**Les autres salles**  
**ARCANE** (43-38-19-70). Le Pouch de l'Empereur d'Azur. 20 h.  
**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Revue de l'Élysée. 21 h.  
**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baïer. 20 h 30.  
**DAUNOU** (42-61-69-14). Monsieur Masure. 21 h.  
**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas. Cadres. 20 h 15. Nous on fait on nous dit de faire. 22 h.  
**HUCHEITE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve. 19 h 30. La Leçon. 20 h 30. Simone Weil 1909-1943. 21 h 30.  
**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des orailles. 20 h 30. Pierre Pételin. 21 h 45.  
**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre rouge. Comtes grecques arabes du XVIe siècle. 20 h. La Ronde. 21 h 30.  
**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). Jacques Brel Je vous recherche mes bons amis. 19 h 30. La Voca. 20 h.  
**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Mathém :

### cinéma

**La cinémathèque**  
**PALAIS DE CHAILLOT** (47-04-24-24).  
 Encore (1988), de Paul Vecchiali, 20 h 30.  
**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS** (40-26-34-38).  
 Raïche.  
**Les exclusivités**  
**A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR** (A. v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11) ; Paris Cité 1, 10.  
**LES AILES DU DESIR** (Fr.-All. v.a.). Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18) ; Sept Paranaiss, 14 (43-20-32-20).  
**AMÈRE RÉCOLTE** (All. v.a.). Studio de la Harpe, 6 (46-34-25-52).  
**LES ANNEES SANDWICHES** (Fr.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30).  
**ASSASSINS ET VOLEURS** (Fr.). Gaumont Les Halles, 10 (40-26-12-12) ; Reflet Médias Logos, 6 (43-54-19-34) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08).  
**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.). Les Montparnasse, 14 (43-27-52-77).  
**BAGDAD CAFÉ** (A. v.a.). Gaumont Les Halles, 10 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-93-83) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; Bourail, 13 (47-07-28-04) ; Gaumont Paranaiss, 14 (43-25-30-40) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Paquier, 8 (43-57-34-43) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).  
**BOURNIS MAMAN HORS DU TRAIN** (A. v.a.). Forum Orient Express, 10 (42-33-42-36).  
**BIRD** (A. v.a.). Forum Horizon, 10 (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-93-83) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; Escorial, 13 (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnasse, 14 (43-27-52-77).  
**BLOODESPORT** (A. v.a.). Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2 (47-42-60-33) ; Paranaiss Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Pathe Marignan, 14 (43-27-84-50) ; Pathe Clichy, 18 (43-22-46-01).  
**BLUE-JEAN COP** (A. v.f.). Paris Cité 1, 10.  
**BONJOUR L'ANGEISSE** (Fr.). Forum Horizon, 10 (45-08-57-57) ; Rex, 2 (47-42-60-33) ; Bourail, 13 (47-07-28-04) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathe Marignan, 14 (43-27-84-50) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; Favertis Bts, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; UGC Malles, 15 (45-06-06) ; Pathe Wertheim, 15 (45-22-46-01) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**CANT BUY ME LOVE** (A. v.a.). UGC Convention, 15 (48-28-42-27) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).  
**CÉRÉMONIE D'AMOUR** (Fr.). Forum Orient Express, 10 (42-33-42-36).  
**CHOCOLAT** (Fr.). Les Montparnasse, 14 (43-27-52-77).  
**COLD STEEL** (A. v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11).  
**COLORS** (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) ; UGC Danon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Rotonda, 6 (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 6 (45-63-16-16) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2 (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15 (48-28-42-27) ; Images, 18 (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).  
**CRITTERS 2** (A. v.f.). UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).  
**CRY FREEDOM** (Brit. v.a.). Saint-Michel, 5 (43-26-71-71).  
**DE BRUIT ET DE FUREUR** (Fr.). Reflet Logos 11, 5 (43-54-42-34).  
**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It. v.a.). Les Trois Balcons, 6 (45-61-

(47-20-76-23) ; v.f. : Paranaiss Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; Favertis, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 14 (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (43-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).  
**LOEUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30).  
**POLTERGEIST II** (A. v.a.). UGC Barrière, 5 (45-62-20-40) ; v.f. : Paranaiss Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Miramar, 14 (43-20-89-52).  
**PUBLIC VOIR** (Fr.) : Épis de Bois, 5 (43-37-57-47).  
**RANDONNÉE POUR UN TUBER** (A. v.a.). Forum Horizon, 10 (45-08-57-57) ; UGC Danon, 6 (42-25-10-30) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82) ; v.f. : Pathe Française, 9 (47-70-33-88) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Pathe Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (43-22-46-01).  
**SAMMY ET BOSS S'ENVOIENT EN L'AIR** (Brit. v.a.). Clichés, 6 (46-33-10-82).  
**SAVANNAH** (Fr.). Gaumont Les Halles, 10 (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; Pathe Française, 9 (47-70-33-88) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50).  
**SEPTEMBRE** (A. v.a.). Studio de la Harpe, 6 (46-34-25-52).  
**TAMPOPO** (Esp. v.a.). La Bastille, 11 (43-54-07-76).  
**LE TEMPS DU DESTIN** (A. v.a.). Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82).  
**THE KITCHEN TOTO** (A. v.a.). Sept Paranaiss, 14 (43-20-32-20).  
**LA TRAVESTIE** (Fr.). Pathe Montparnasse, 6 (43-20-13-06).  
**UN ENFANT DE CALABRE** (It.-Fr. v.a.). Lucernaire, 6 (45-44-57-34).  
**UN MOIS A LA CAMPAGNE** (Brit. v.a.). Utopia Champollion, 5 (43-26-48-65).  
**VICES ET CAPRICES** (Fr.) (It. v.a.). George V, 9 (45-62-41-46) ; v.f. : Mazarine, 5 (47-70-72-86).  
**LA VIE EST UN LONG FLUVE TRANQUILLE** (Fr.). Forum Aro-Ciel, 10 (42-97-52-74) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; Paranaiss Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Les Montparnasse, 14 (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-22-47-94) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**WALL STREET** (A. v.a.). Elysées Lincoln, 6 (43-59-36-14).

### Les grandes reprises

**A BOUT DE SOUFFLE** (Fr.). Les Trois Balcons, 6 (45-61-69-14).  
**A BOUT PORTANT** (A. v.a.). Action Christiane, 6 (43-29-11-30).  
**AGUIRE, LA COLÈRE DE DIEU** (All. v.a.). Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86) 21 h 15.  
**ALLEMAGNE ANNEE ZÉRO** (Fr.-It. v.a.). Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86) 21 h 15.  
**AMERICAN CHEICANO** (A. v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11).  
**L'AMÉRIQUE INTERDITE** (A. v.a.). UGC Ermitage, 9 (45-63-16-16).  
**AMOUR** (It. v.a.). La Bastille, 11 (43-54-07-76).  
**LES AMOURS D'UNE ELITE** (cib.). Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).  
**LES ARISTOCRATES** (A. v.f.). UGC Normandie, 6 (45-63-16-16) ; Mistral, 14 (45-39-52-43).  
**AUTOPISE D'UN MEURTRE** (A. v.a.). Action Rive Gauche, 5 (43-29-44-40).  
**AVANTI !** (A. v.a.). Action Christiane, 6 (43-29-11-30).  
**BÉRYL** (A. v.a.). Studio Galand, 5 (43-34-72-71).  
**BRAZIL** (Brit. v.a.). Studio Galand, 5 (43-34-72-71) ; Elyses Lincoln, 6 (43-59-36-14) ; Sept Paranaiss, 14 (43-20-32-20).  
**CARMEN JONES** (A. v.a.). Ranelagh, 16 (42-84-64-44).  
**CERTAINS L'AMOUR CHAUD** (A. v.f.). Action Rive Gauche, 5 (43-29-44-40).  
**LE CHATEAU DE L'ARABIANE** (Esp. v.a.). Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18).  
**LA DIAGONALE DU BOU** (Fr. v.f.). Forum Aro-Ciel, 10 (42-97-52-74).  
**DIRTY DANCING** (A. v.a.). George V, 9 (45-62-41-46).  
**LES DIX COMMANDEMENTS** (A. v.f.). Paranaiss Opéra, 2 (47-42-60-33).  
**DOCTEUR POLAMOUR** (Brit. v.a.). Le Champ, 9 (43-54-51-60).  
**L'EMPIRE DES SENS** (Fr.-Jap. v.a.). Le Triomphe, 5 (45-62-45-76) ; Trois Paranaiss, 14 (43-20-32-20).  
**LES ENCHAÎNÉS** (A. v.a.). Reflet Logos 11, 5 (43-54-42-34).  
**EVE** (A. v.a.). Le Champ, 9 (43-54-51-60).  
**GEORGIA** (A. v.a.). Ranelagh, 16 (42-84-64-44).  
**HELLZIG WITEN** (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32).  
**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.). Forum Orient Express, 10 (42-33-42-36).  
**LES JOUEURS D'ÉCHECS** (Ind. v.a.). L'Entrepre, 10 (45-43-41-63).  
**LE LIVRE DE LA JUNGLE** (A. v.f.). UGC Convention, 15 (48-28-42-27).  
**MACADAM COW-BOY** (A. v.a.). Épis de Bois, 5 (43-37-57-47) ; UGC Rotonda, 6 (45-74-94-94).  
**MANIACATY** (A. v.a.). Pathe Hanteville, 6 (46-33-79-38).  
**MANIAC COP** (A. v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11).  
**LE MARDI DES MÈRES DE CHINE** (Hong Kong, v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11).  
**MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN** (Brit. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32).

**LA PLANÈTE SAUVAGE** (Fr.-Tch.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 14 h.  
**PRINCESS BRIDE** (A. v.a.). Saint-Lambert, 15 (45-33-91-68) 21 h.  
**LE PROCÈS** (Fr. v.a.). Reflet Médias Logos, 5 (43-54-42-34) 11 h 45.  
**LE QUATRIÈME PROTOCOLE** (Brit. v.a.). Reflet Logos 11, 5 (43-54-42-34) 12 h.  
**QUEEN KELLY** (A. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 12 h.  
**QUERELLE** (Fr.). Pathe Clichy, 18 (43-22-46-01) 11 h 45.  
**RAINING IN THE MOUNTAIN** (Hong Kong, v.a.). Cluny Palace, 5 (43-54-07-76) 12 h.  
**LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON** (Sov. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 15 h 30.  
**SENS UNIQUE** (A. v.a.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 22 h 15.  
**TENTIN ET LE LAC AUX REQUINS** (Fr.-Bel.). Saint-Lambert, 15 (45-33-91-68) 11 h 45.  
**TRASH** (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) 11 h 30.

### LES FILMS NOUVEAUX

**BAD TASTE** (Fr.). Film néo-réaliste de Peter Jackson, v.a. : Forum Aro-Ciel, 10 (42-97-52-74) ; UGC Ermitage, 9 (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 9 (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-22-47-94) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**BORIS GODOUNOV**. Film soviétique de Sergueï Bondartchouk, v.a. : Le Triomphe, 5 (45-62-45-76).  
**HECTOR**. Film belge de Sijl Coenen. Forum Aro-Ciel, 10 (42-97-52-74) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 9 (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-22-47-94) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**BOMBOY**. Film américain de Michael Sarsin, v.a. : Forum Horizon, 10 (45-08-57-57) ; Pathe Impérial, 2 (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Rotonda, 6 (45-74-94-94) ; UGC Champs, 6 (45-63-16-16) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2 (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 2 (47-42-60-33) ; UGC Lycée Beaudouin, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-22-47-94) ; Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**CHAMBERLAIN** (A. v.f.). Saint-Lambert, 15 (45-33-91-68) 17 h.  
**CHAMBERLAIN AVEC VUE** (Brit. v.a.). Clichés, 6 (46-33-10-82) 16 h 20.  
**CHIRONQUE D'ANNA MAGDALENA BACH** (All.). Deafert, 14 (43-21-41-01) 18 h.  
**LA COMTESSE AUX PIEDS NUS** (A. v.a.). Action Christiane, 6 (43-29-11-30) 17 h 30.  
**LES COPAINS D'ABORD** (A. v.a.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 16 h 45.  
**LES DAMNÉS** (Fr.). Action Christiane (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86) 21 h 15.  
**DE MAO A MOZART** (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) 11 h 30.  
**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN** (A. v.a.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 13 h 45.  
**DEUX OU TROIS CHOSSES QUE JE SAIS D'ELLE** (Fr.). Deafert, 14 (43-21-41-01) 12 h 20.  
**DIVA** (Fr.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 20 h 15.  
**L'ENFANCE D'YVAN** (Sov. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 15 h 30.  
**L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES** (A. v.a.). Action Christiane, 6 (43-29-11-30) 18 h 30.  
**HAMMETT** (A. v.a.). Studio des Ulmeux, 5 (43-26-19-09) 20 h 05.  
**HITLER, UNE CARRIÈRE** (All.). Studio 43, 5 (47-70-63-40) 21 h.  
**L'HOME A LA PEAU DE SERPENT** (A. v.a.). Studio des Ulmeux, 5 (43-26-19-09) 22 h 10.  
**L'HOME BLESSÉ** (Fr.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) 11 h 35.  
**LES INCORRUPTIBLES** (A. v.a.). Studio des Ulmeux, 5 (43-26-19-09) 13 h 30.  
**L'INDEMANE** (Fr.). Studio des Ulmeux, 5 (43-26-19-09) 11 h.  
**INSIDE DAISY CLOVER** (A. v.a.). Les Trois Balcons, 6 (45-61-69-14) 17 h 15.  
**JOHNNY GOT HIS GUN** (Fr.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) 11 h 45.  
**JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND** (A. v.a.). Clichés, 6 (46-33-10-82) 15 h 30.  
**LE JOUR DE COLÈRE** (Dan. v.a.). Deafert, 14 (43-21-41-01) 20 h.  
**LA LÉGENDE DU LAQON** (Nouvelle Zélande, v.f.). Saint-Lambert, 15 (45-33-91-68) 15 h 30.  
**LE LOCATAIRE** (Fr.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 22 h 30.  
**LA LOI DU DESIR** (Esp. v.a.). Les Trois Balcons, 6 (45-61-69-14) 17 h 15.  
**MA VIE DE CHIEN** (Sov. v.a.). Studio des Ulmeux, 5 (43-26-19-09) 15 h 45.  
**MAURICE** (Brit. v.a.). Clichés, 6 (46-33-10-82) 18 h 30.  
**LA MÉRIDIANE** (Sov.). Studio 43, 5 (47-70-63-40) 19 h.  
**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 20 h.  
**MORT A VENISE** (It. v.a.). Saint-Lambert, 15 (45-33-91-68) 21 h.  
**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit. v.a.). Clichés, 6 (46-33-10-82) 20 h 30.  
**NEW YORK MIAMI** (A. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 18 h 10.  
**NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A TÊTE** (A. v.a.). République Cinéma, 11 (48-05-51-33) 18 h 10.  
**PAISA** (It. v.a.). Utopia Champollion, 5 (43-26-48-65) 18 h.  
**PHANTOM OF THE PARADISE** (A. v.a.). Studio Galand, 5 (43-34-72-71) 21 h 40.  
**PINK LOYD THE WALL** (Brit. v.a.). Grand Palais, 15 (45-54-46-85) 18 h 30.  
**PINK NARCISUS** (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-32) 11 h 45.

### PARIS EN VISITES

**MARDI 30 AOUT**  
 - Versailles : quartier Saint-Louis, 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme).  
 - Montmartre : cité d'artistes, ruelles et jardins, 14 h 30, maître Abbesses (Pierre-Yves Jastin).  
 - De Richelieu à Buren, jardins et passages couverts du Palais-Royal, 14 h 30, grille du Conseil d'Etat (Christine Merle).  
 - Tombes célèbres du cimetière de Montmartre, 14 h 30, entrée principale, avenue Rachel (Arts et curiosités).  
 - La cour des Miracles, 15 heures, méro Bonne-Nonvelle, devant la poste (Marie-Christine Lamière).  
 - La maison de Balzac, 15 heures, 12, rue Duroi (Frans et son histoire).  
 - Hôtels et jardins du Marais sud, place des Voages, 14 h 30, sortie méro Saint-Paul (Réurrection du passé).  
 - Le cimetière de Neuilly, 14 h 45, angle avenue Charles-de-Gaulle-rue Ancelle (V. de Langladi).

**GRANDE HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE**  
 de Georges Soria  
*L'épopée de la Liberté*  
 La collection (3 volumes illustrés) en vente dès maintenant chez votre libraire  
**Bordas**

**FAITES SAUTER LA BANQUE**  
 TOUS LES JEUX DU MONDE  
 Yams - La banque - Le billard américain - La tour de Hanoi - La bataille navale  
**JEUX**  
**36.15 LEMONDE**

**LABOUREUSE EN DIRECT**  
**LE MONDE DE LA BOURSE**  
 Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse  
**BOURSE**  
**36.15 LEMONDE**

Les programmes complets de dimanche-matin. Signification de la semaine par un tableau de 1000 mots.  
 TF1  
 20h35 Téléfilm : Le calendrier...  
 21h00 Magazine : Les...  
 21h30 Les...  
 22h00 Les...  
 22h30 Les...  
 23h00 Les...  
 23h30 Les...  
 24h00 Les...  
 24h30 Les...  
 25h00 Les...  
 25h30 Les...  
 26h00 Les...  
 26h30 Les...  
 27h00 Les...  
 27h30 Les...  
 28h00 Les...  
 28h30 Les...  
 29h00 Les...  
 29h30 Les...  
 30h00 Les...  
 30h30 Les...  
 31h00 Les...  
 31h30 Les...  
 32h00 Les...  
 32h30 Les...  
 33h00 Les...  
 33h30 Les...  
 34h00 Les...  
 34h30 Les...  
 35h00 Les...  
 35h30 Les...  
 36h00 Les...  
 36h30 Les...  
 37h00 Les...  
 37h30 Les...  
 38h00 Les...  
 38h30 Les...  
 39h00 Les...  
 39h30 Les...  
 40h00 Les...  
 40h30 Les...  
 41h00 Les...  
 41h30 Les...  
 42h00 Les...  
 42h30 Les...  
 43h00 Les...  
 43h30 Les...  
 44h00 Les...  
 44h30 Les...  
 45h00 Les...  
 45h30 Les...  
 46h00 Les...  
 46h30 Les...  
 47h00 Les...  
 47h30 Les...  
 48h00 Les...  
 48h30 Les...  
 49h00 Les...  
 49h30 Les...  
 50h00 Les...  
 50h30 Les...  
 51h00 Les...  
 51h30 Les...  
 52h00 Les...  
 52h30 Les...  
 53h00 Les...  
 53h30 Les...  
 54h00 Les...  
 54h30 Les...  
 55h00 Les...  
 55h30 Les...  
 56h00 Les...  
 56h30 Les...  
 57h00 Les...  
 57h30 Les...  
 58h00 Les...  
 58h30 Les...  
 59h00 Les...  
 59h30 Les...  
 60h00 Les...  
 60h30 Les...  
 61h00 Les...  
 61h30 Les...  
 62h00 Les...  
 62h30 Les...  
 63h00 Les...  
 63h30 Les...  
 64h00 Les...  
 64h30 Les...  
 65h00 Les...  
 65h30 Les...  
 66h00 Les...  
 66h30 Les...  
 67h00 Les...  
 67h30 Les...  
 68h00 Les...  
 68h30 Les...  
 69h00 Les...  
 69h30 Les...  
 70h00 Les...  
 70h30 Les...  
 71h00 Les...  
 71h30 Les...  
 72h00 Les...  
 72h30 Les...  
 73h00 Les...  
 73h30 Les...  
 74h00 Les...  
 74h30 Les...  
 75h00 Les...  
 75h30 Les...  
 76h00 Les...  
 76h30 Les...  
 77h00 Les...  
 77h30 Les...  
 78h00 Les...  
 78h30 Les...  
 79h00 Les...  
 79h30 Les...  
 80h00 Les...  
 80h30 Les...  
 81h00 Les...  
 81h30 Les...  
 82h00 Les...  
 82h30 Les...  
 83h00 Les...  
 83h30 Les...  
 84h00 Les...  
 84h30 Les...  
 85h00 Les...  
 85h30 Les...  
 86h00 Les...  
 86h30 Les...  
 87h00 Les...  
 87h30 Les...  
 88h00 Les...  
 88h30 Les...  
 89h00 Les...  
 89h30 Les...  
 90h00 Les...  
 90h30 Les...  
 91h00 Les...  
 91h30 Les...  
 92h00 Les...  
 92h30 Les...  
 93h00 Les...  
 93h30 Les...  
 94h00 Les...  
 94h30 Les...  
 95h00 Les...  
 95h30 Les...  
 96h00 Les...  
 96h30 Les...  
 97h00 Les...  
 97h30 Les...  
 98h00 Les...  
 98h30 Les...  
 99h00 Les...  
 99h30 Les...  
 100h00 Les...  
 100h30 Les...  
 101h00 Les...  
 101h30 Les...  
 102h00 Les...  
 102h30 Les...  
 103h00 Les...  
 103h30 Les...  
 104h00 Les...  
 104h30 Les...  
 105h00 Les...  
 105h30 Les...  
 106h00 Les...  
 106h30 Les...  
 107h00 Les...  
 107h30 Les...  
 108h00 Les...  
 108h30 Les...  
 109h00 Les...  
 109h30 Les...  
 110h00 Les...  
 110h30 Les...  
 111h00 Les...  
 111h30 Les...  
 112h00 Les...  
 112h30 Les...  
 113h00 Les...  
 113h30 Les...  
 114h00 Les...  
 114h30 Les...  
 115h00 Les...  
 115h30 Les...  
 116h00 Les...  
 116h30 Les...  
 117h00 Les...  
 117h30 Les...  
 118h00 Les...  
 118h30 Les...

# Radio-télévision

# Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans dimanche-mardi. Signification des symboles : P Signifié dans le Monde radio-télévision - O Film à voir - On peut voir - N Ne pas manquer - M Chef-d'œuvre ou classique.

## Lundi 29 août

### TF 1

20.35 **Téléfilm** : Le calendrier sanglant. Les cover-girls d'un magazine de charme sont mystérieusement tuées. Un téléfilm américain. 22.10 **Magazine** : Super sexy. La ville la plus et la moins sexy de France : avant et maintenant ; Le play-boy ; Sondage : peut-on faire l'amour sans être amoureux ; Interview hard : Anthony Dolon ; Les rapports amoureux dans la graphologie ; Le plus beau des métiers ; Un amour de ronde. 23.05 **Documentaire** : Histoire naturelle. Bulgarie, un jardin sauvage. 0.00 **Journal** et **Bourse**. 0.15 **Magazine** : Météo sport. 1.15 **Football** : Les Molosses et les Pissos. 1.40 **Documentaire** : Haroun Taziefi raconte sa terre. 2.30 **Les Molosses** et les **Pissos** (rediff.). 2.55 **Magazine** : Méditations. 4.20 **Musique**. 4.40 **Documentaire** : Histoire naturelle. 5.30 **Les Molosses** et les **Pissos** (rediff.). 5.55 **Documentaire** : Histoire naturelle.

### A 2

20.35 **Téléfilm** : L'éche. De Maurice Fallevic, d'après une nouvelle de John Berger. Avec Serge Reggiani, Annick Brard, Claudio Remondi. 22.10 **Série** : Un juge, un flic. Mort en stock. Cadavres de femmes dans la région d'Albi. 23.10 **Documentaire** : La planète minérale. Sahara, la grande humidité et luxuriante ? Pourquoi les nuages porteurs de pluie ne se forment-ils plus ? 0.00 **Informations** : 24 heures sur le 2. 0.20 **Jazz**. Boogie Boy and The Woogies (Festival International d'Antibes-Juan-les-Pins, 1987).

### FR 3

20.30 **Cinéma** : Razzia sur la chaux. Film français d'Henri Decoin (1953). Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Magali Noël. Un truand arrive des Etats-Unis pour réorganiser le trafic de drogue portien ; il s'agit en fait d'un inspecteur infiltré chez les bandits. L'archétype de la série noire à la française, dialogue d'Auguste Le Breton d'après son roman. 22.10 **Journal** et **météo**. 22.35 **Téléfilm** : Rec on mariage. De Jean Rouch et Tam-Sir Donch. Coprod. La SEPT, INA. Comité de film ethn. FEMIS, CNRS, Sout'PAI, etc. 23.45 **Musique**. 23.50 **Variétés** : Nuits de folie franco-allemande. Concert de rock pop diffusé simultanément sur la chaîne allemande SWF, présenté par Vincent Perrot et Elmar Horing. Avec Pierre Cosso, Maria, Rafi, Darío, Element of Crime, François Feldman, Shiny Genesis.

### CANAL PLUS

20.30 **Cinéma** : La bruta. Film français de Claude Outimot (1987). Avec Xavier Deluc, Assumpta Serna, Jean Car-

not. 22.05 **Flash d'informations**. 22.15 **Magazine** : Canal foot. 22.45 **Les drives de Canal+**. 23.15 **Les superstars du catch**. 2.30 **Série** : La malédiction du loop-garou.

### LA 5

20.30 **Cinéma** : Star Trek. Film américain de Robert Wise (1979). Avec William Shatner, Leonard Nimoy. Le vaisseau spatial Enterprise se prépare à lutter contre une force extra-terrestre. Très médiocre. 22.40 **Tennis** Flushing Meadow 1988. 0.00 **Journal** de minuit. 0.25 **Tennis** (suite). 1.10 **Série** : Capitaine Furillo (rediff.). 2.05 **Casualties** et **Films** (rediff.). 2.30 **Mathias Sandorf** (rediff.). 3.25 **Le clan Beaulieu**. 4.25 **Vive la vie** (rediff.). 4.55 **Top magnets**.

### M 6

20.30 **Téléfilm** : Evadé de l'enfer vert. De Paul Mason et Winston Miller, avec Doug McClure. Le capitaine Steve Benner, prisonnier des Japonais en 1942 aux Philippines, a réussi à s'enfuir. 22.05 **Série** : Cagney et Lacey. 22.55 **Série** : Destination danger. 23.45 **Six minutes d'informations**. 23.55 **Musique** : Boulevard des clips. 2.00 **Sexy-Clip**. 2.30 **Football** : L'île mystérieuse. 3.25 **Football** : Nans le berger. 3.50 **L'île mystérieuse** (rediff.). 4.45 **Nans le berger** (rediff.). 5.10 **Magazine** : Météo chant.

### FRANCE-CULTURE

20.00 **Mémoires de siècle**. Elisabeth Prevost, aventurière, chasseur en Afrique. Dramatique : Zakhara, de René de Obaldia. 22.15 **Preff Deuz** et son double. La culture physique. 22.40 **Emphosia**. La route de la soie. 0.05 **De jour au lendemain** : Christine Avenin. 0.50 **Musique** : Coda. Stephan Richter.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 juillet 1988 à l'Auditorium des Halles) : Symphonie en ré majeur La Veneziana, de Salieri ; Sonate à quatre pour deux violons, violoncelle et contrebasse n° 3 en ut majeur, de Rossini ; Divertissement pour cordes en ré majeur, K. 136, de Mozart ; Variations sur un thème de Haydn, de Denisov, par l'Orchestre da camera di Padova et del Veneto, dir. Gerd Moltiz. 22.37 **Correspondance**. 0.00 **Ferenc Fricsay** : un chef d'orchestre engagé. Divertissement pour orchestre à cordes, de Bartok ; Symphonie n° 4 en la majeur, op. 36, de Tchaïkovski.

## Mardi 30 août

### TF 1

14.30 **Série** : Des agents très spéciaux. 15.20 **Téléfilm** : L'incendie de Vienna. 17.00 **Club Dorothée vacances**. 18.10 **Série** : Cagney. 18.55 **Météo**. 19.00 **Football** : Socha-Bourbon. 19.30 **Jeu** : La route de la fortune. 20.00 **Journal**, **météo** et **Tapis vert**. 20.40 **Cinéma** : La suite. Film français de Jean-Loup Hubert (1984). Avec Victor Lanoux, Josiane Balasko. Les aventures d'une famille excentrique, vécues de sa cité-dortoir pour vivre dans la capitale. Le film se veut sans doute d'un genre comique social, montrant des HLM, type Ménilmontant, à l'échelle des résultats et plus souvent vespère que drôle. On a du mal à reconnaître les premiers pas de l'auteur du Grand Chemin. 22.10 **Documentaire** : Histoire naturelle. 23.05 **Série** : Cinema. 23.55 **Journal** et **Bourse**. 0.10 **Magazine** : Livres et etc. 0.25 **Magazine** : Météo sport. 1.25 **Football** : Les Molosses et les Pissos. 1.50 **Documentaire** : Haroun Taziefi raconte sa terre. 2.40 **Les Molosses** et les **Pissos** (rediff.). 3.05 **Documentaire** : Histoire naturelle. 4.25 **Musique**. 4.45 **Documentaire** : Histoire naturelle. 5.35 **Les Molosses** et les **Pissos** (rediff.). 5.50 **Documentaire** : Histoire naturelle.

### A 2

14.45 **Football** : Anno domini (3<sup>e</sup> épisode). 16.25 **Football** : Les charmes de l'été (2<sup>e</sup> épisode). 17.25 **Jeu** : L'arche sur. 17.55 **Série** : Frank, champion de Suisse. 18.45 **Jeu** : Des chiffres et des lettres. 19.10 **Actualités**. 19.35 **Football** : Petit déjeuner compris. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo**. 20.35 **Cinéma** : Ça s'arrête qu'à moi. Film français de Francis Perrin (1984). Avec Francis Perrin, Véronique Genest, Bernard Blier. Un maladroit malchanceux prend en charge la sécurité de la fille d'un magnat de la presse, menacé d'enlèvement. C'est du comique romantique, mais décevant, mais un peu fatigant. Se regarde d'un œil. 22.05 **Documentaire** : La génie de la terre. Par Georges Daby et Maurizio Casavilla. 23.00 **Informations** : 24 heures sur le 2. 23.20 **Documentaire** : Portraits d'artistes contemporains. Louis Cane. 23.50 **Jeu** : Cagney et Lacey (Festival International d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

### FR 3

14.00 **Magazine** : 40<sup>e</sup> à l'ombre de la 3 (suite). 17.00 **Série** : La famille Doloch. 17.05 **Série** : Bombe. Le vol. 17.15 **Dessin animé** : Inspecteur Gadget. 17.35 **Jeu** : Géométrie en herbe. 18.00 **Série** : Colorado. 19.00 **Le 19-20 de l'Information**. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 **Dessin animé** : Les aventures de la cavalière. La cavalière. Film français d'Alain Cavalier (1968). Avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Roger Van Hool. Une jeune bougonne très mondaine, dont l'amant est plus vieux qu'elle, rencontre un jeune homme pauvre qu'elle se met à aimer. C'est du Sagan, donc très joliment fait, mais agaçant. Le film a sa qualité et ses défauts. 22.10 **Journal** et **météo**. 22.30 **Téléfilm** : Le mariage impossible.

### CANAL PLUS

15.05 **Court métrage**. 1.30 **Cinéma** : Les flics ne dorment pas la nuit. Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec Stacy Keach, George C. Scott. 17.40 **Cabou cadet**. En clair jusqu'à 20.30. 18.30 **Dessin animé**. 18.45 **Flash d'informations**. 18.49 **Top 50**. 19.30 **Magazine** : Vieille port aillages. Présenté par Philippe Gildas. 20.30 **Cinéma** : Le

solitaire. Film français de Jacques Deray (1987). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Creton. 22.00 **Flash d'informations**. 22.05 **Cinéma** : Comment devenir un million de dollars par jour. Film américain de Walter Hill (1985). Avec Richard Pryor, John Candy, Lonnie McKen. 23.45 **Cinéma** : Bloody Mary. Film italien de Michele Scafo (1984). Avec David Brandon, Barbara Cupisti. 1.10 **Cinéma** : Le vieil homme et l'enfant. Film français de Claude Berri (1967). Avec Michel Simon, Luce Fabiotte, Alain Cohan.

### LA 5

14.20 **Téléfilm** : Rive d'été. 16.00 **Série** : Capitaine Furillo. 16.35 **Steady Joe**. 17.20 **Les Schtroumpfs** (rediff.). 17.45 **Le monde enchanté de Labéol**. 18.05 **Série** : Ripplée. 18.55 **Journal** langues. 19.00 **Série** : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 **Journal**. 20.30 **Cinéma** : On s'embrasse. Film italien de E.B. Chicher (1971). Avec Terence Hill, Bud Spencer. Un cow-boy va aller les habitants d'un village, menacés par des bandits. Avec cette étrange variation sur le thème des Sept Mercenaires, E.B. Chicher, alias Enzo Barboni, est le maître d'inventer le personnage de Trinita. Son talent s'arrête là : ce n'est pas encore le fin du western-spaghetti, mais déjà un sous-produit de Sergio Leone. 22.15 **Tennis**. Flushing Meadow 1988. 0.00 **Journal** de minuit. 0.05 **Tennis** (suite). 1.10 **Cinéma** : Parillo (rediff.). 2.05 **Casualties** et **Films** (rediff.). 2.30 **Mathias Sandorf** (rediff.). 3.25 **Série** : Vive la vie (rediff.). 3.55 **Le clan Beaulieu**. 4.55 **Top magnets** (rediff.).

### M 6

15.15 **Magazine** : Faites-moi 6. 16.15 **Jeu** : Clip combat. 16.25 **Hic, hic, hic, bonjour**. 17.05 **Série** : Hawaii police d'Etat. 18.00 **Journal** et **Météo**. 18.15 **Série** : Les routes du paradis. 19.00 **Série** : Les films brûlés. 19.54 **Six minutes d'informations**. 20.00 **Série** : Cosby show. Le prof bien aimé. 20.30 **Téléfilm** : Le transfuge du KGB. De Jon Lindström, avec Thomas Hellberg, Jost Jørgensen, Rørdam, espion fonceur mais indiscipliné, reçoit l'ordre d'aller cueillir à la frontière juno-russe un général transfuge du KGB. C'est une femme qui arrive ! 22.10 **Série** : Cagney et Lacey. 22.50 **Série** : Destination danger. 23.45 **Six minutes d'informations**. 23.50 **Musique** : Boulevard des clips. 2.00 **Magazine** : Chances (rediff.). 2.30 **Football** : L'île mystérieuse. 3.25 **Nans le berger**. 3.50 **L'île mystérieuse** (rediff.). 4.45 **Nans le berger** (rediff.). 5.10 **Magazine** : Météo chant.

### FRANCE-CULTURE

20.00 **Mémoires de siècle**. Jean Guimier, sociologue, orientaliste, professeur d'université. 21.00 **Dramatique** : Le bien de l'ouïe de vie, de Carlos Semprun-Maura. 22.15 **Preff Deuz** et son double. Les flics. 22.40 **Emphosia**. La route de la soie. 0.05 **De jour au lendemain**. Clothilde Martin et Louise Lambriech. 0.50 **Musique** : Coda. Stephan Richter.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 juillet 1988 à Montpellier) : Divertimento en ré majeur, K 136 ; Symphonie n° 35 en ré majeur, K 385 Haydn ; Messe en ut majeur, K 317, du couronnement, de Mozart, par l'Orchestre Sinfonietta de Varsovie et le chœur des solistes de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Rabon Silva. 22.37 **La terrasse des audiences au clair de lune**. 0.00 **An fin du Danube**. 4. De Budapest à la mer Noire. Œuvres de Dnicu, Bartok, Enesco, Manolov.

## Audience TV du 28 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOPRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AVANT REGARDÉS LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	28,6	Amour chaud	Stade 2	Casse-cou	Monogone	3 milliards	Le nord
		9,7	8,1	3,8	0,6	2,2	4,3
19 h 45	31,4	Amour chaud	Petit déjeuner	Casse-cou	Monogone	3 milliards	Le nord
		10,8	7,0	4,3	0,5	3,2	5,4
20 h 16	43,8	Journal	Journal	Wayne & Shaver	Ca cartoon	Journal	Bière
		16,2	15,1	2,2	3,2	2,2	5,4
20 h 55	46,9	L'été	Salon des vol.	Disco d'or	Mon bal amour	L'été noir	© comché
		16,2	11,9	3,2	2,2	10,3	5,4
22 h 8	28,9	L'été	Rive de la terre	Journal	Mon bal amour	L'été noir	Une 8
		16,7	5,9	2,2	1,1	13,5	3,8
22 h 44	24,9	Pub	Rive de la terre	Le patron	Ray Bradbury	L'or du fond	Hommes fous
		8,6	5,4	2,2	0,5	4,9	4,3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4819

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

### HORIZONTALEMENT

I. Il faudrait être vraiment myope pour l'appeler « fillette ». - II. Quand on ne trouve plus de goût à rien. - III. S'étend entre le col du Saint-Gothard et le lac des Quatre-Cantons. Vraiment fatigué. - IV. Pronom. Rendre poli. - V. Il lui arrive de frémir. Peut unir des propositions négatives. - VI. Une fille devenue belle. Jeanne, pour du liquide. - VII. Peut marquer le coup. Porteur de bois. - VIII. Massif, en Grèce. Sorte de lavande. - IX. Bien roulé, mais vulgaire. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. - X. Qu'on a donc gardé pour soi. Ne vaut évidemment pas une roupie. - XI. Couvertes d'arborescences.

### VERTICALEMENT

1. Est bon pour le cœur. Devient dangereuse quand elle a perdu sa clé. - 2. N'est pas toujours inutile. Point de départ. - 3. Peut être atone. Un certain sel. - 4. Est souvent sur la planche. Un animal mou. - 5. Un homme grossier. On y trouve un canal. - 6. Une dynastie bulgare-valaque. Lie. - 7. Endroit où l'on place souvent des canons. Qu'on ne trouve qu'en grimant. - 8. Chantait les exploits des héros. Une promenade. - 9. Peut amener à prendre des mesures.

### Solution du problème n° 4818

Horizontalement : I. Cartothèque. Ode. - II. Ocean. Ecuries. - III. Craie. Mue. Drage. - IV. Hôpital. Eri. - V. Ote. Enfilé. Ni. - VI. Neussus. Luc. Usée. - VII. Casse. Starter. - VIII. Etrier. Rets. Ol. - IX. Tris. Rai. Essai. - X. Amome. Sa. Untel. - XI. Scène. Ampère. Se. - XII. Usurier. Erato. - XIII. Car. Talles. II. - XIV. Ri. Sème. Saleté. - XV. Assise. Tisons.

### Verticalement

1. Cochonnet. Sacre. - 2. Acreté. Trac. Al. - 3. Réa. Escrimeur. - 4. Taie. Saisons. Sa. - 5. Onéreuse. Meutes. - 6. Enserre. Rami. - 7. Hem! Aïe. - 8. Ecueil. Rimmel. - 9. Québécois. Apres. - 10. Ur. Iverte. Sat (Ta). - 11. Eider. Assure. Li. - 12. Erreur. Aeries. - 13. Osés. Stout. Alto. - 14. Néel. Est. En. - 15. Ebénier. Léon.

### GUY BROUTY.

LOTTO N° 24 TRAJET DU SAMEDI 27 AOÛT 1988

2	12	14	18	24	40	7
---	----	----	----	----	----	---

PROCHAIN TRAJET, DE DRECH DU 28 AOÛT 1988

RENDEZ-VOUS LE 29 AOÛT 1988 À 20 H 25 EN TOUTES LES BOUTIQUES DE LOTTO

5 BOULETS N°	703 760,00 F
5 BOULETS N° 114	27 980,00 F
5 BOULETS N° 1978	5 270,00 F
4 BOULETS N° 100 800	95,00 F
3 BOULETS N° 1 010 000	8,00 F

RENDEZ-VOUS SAMEDI 29 AOÛT 1988

5 BOULETS N° 200 700

2 BOULETS N° 200 700

### FRANCE-CULTURE

RESULTATS COMPLETS N° 32

5 BOULETS N°	703 760,00 F
5 BOULETS N° 114	27 980,00 F
5 BOULETS N° 1978	5 270,00 F
4 BOULETS N° 100 800	95,00 F
3 BOULETS N° 1 010 000	8,00 F

RENDEZ-VOUS SAMEDI 29 AOÛT 1988

5 BOULETS N° 200 700

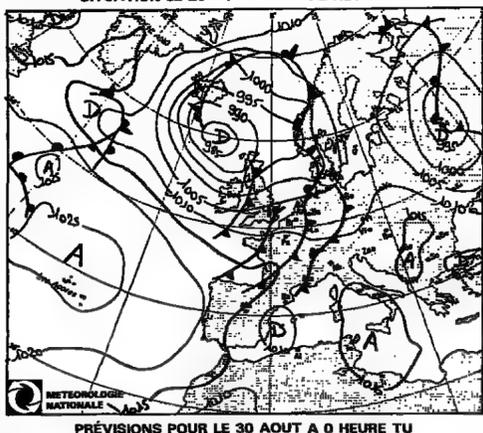
2 BOULETS N° 200 700

### SUR MINTEL

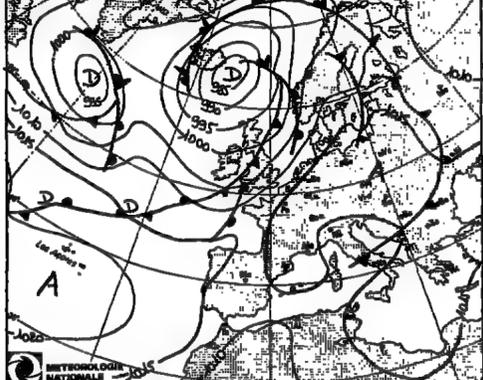
Prévisions complètes Météo marine Temps observé Paris, province, étranger 36.15 Taper LEMONDE puis METEO

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 28 AOÛT 1988 À 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 30 AOÛT À 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 août à 0 heure et le mardi 30 août à 24 heures UTC.

L'anticyclone des Açores s'étendra à nouveau temporairement jusqu'à la France. Toutefois, il ne sera pas suffisamment puissant pour mettre les régions littorales de la Manche complètement à l'abri du flux d'ouest porteur qui circule sur les îles Britanniques.

Mardi : nuages au nord-ouest, soleil au sud-est. Le ciel de la France présentera mardi un dégradé de nuages du nord-ouest au sud-est du pays.

En effet, sur le Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera gris, donnant quelques bruissements ou très faibles pluies au cours de la journée. Plus au sud et plus à l'est, à savoir sur les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien, Champagne-Ardenne et la Lorraine, les nuages prédomineront également, mais le temps restera sec, et l'on pourra profiter de quelques éclaircies.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire du Sud-Ouest à l'Alsace, en passant par le Massif Central, ainsi que sur Rhône-Alpes et les régions méditerranéennes, ce sera le soleil qui prévaudra, malgré la présence de bancs de nuages.

Les températures minimales seront généralement voisines de 11 °C. Elles s'abaisseront toutefois vers 8 °C ou 9 °C dans le Nord-Est, le Centre et le Sud-Ouest, voire seulement 6 °C ou 7 °C dans le Massif Central à la faveur d'écloides nocturnes. Sur les régions méditerranéennes, elles devraient rester au-dessus de 15 °C.

Les températures maximales seront voisines de 18 °C à 20 °C sur les côtes de la Manche et en Bretagne. Plus dans l'intérieur, elles seront comprises entre 22 °C et 25 °C, atteignant 26 °C à 28 °C dans le Sud-Ouest et le Midi.

Le vent sera de nord-ouest modéré en Méditerranée. Ailleurs, il sera de sud-ouest, assez fort sur les côtes de la Manche, modéré dans l'intérieur.

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés le 27-08-1988 à 6 heures TU et le 28-08-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	PARIS	LYONS	MONTPELLIER	NANTES	STRASBOURG	LIÉGEOIS	BRUXELLES	AMSTERDAM	BERLIN	OSLO	STOCKHOLM	SYDNEY	TOKYO	HONGKONG	NEW-YORK	MEXICO	MADRID	LOS ANGELES		
AMCOCO	27	18	D	23	12	F	26	18	N	26	18	N	27	13	D	27	13	D	27	13	D
BARCELONNE	25	14	A	27	17	C	24	N	27	17	C	24	N	27	17	C	24	N	27	17	C
BRESCIA	18	9	A	20	10	C	23	11	A	23	11	A	23	11	A	23	11	A	23	11	A
CAEN	19	11	P	21	11	P	21	11	P	21	11	P	21	11	P	21	11	P	21	11	P
CHANGHAI	16	10	A	21	11	A	21	11	A	21	11	A	21	11	A	21	11	A	21	11	A
CHEONGHAI	16	10	A	21	11																

# Le Monde ECONOMIE

## LES RELATIONS ENTRE L'ETAT ET LES ENTREPRISES

### La France aide mal son industrie

Par JEAN-FRANCOIS SAGLIO (\*)

bilions quelques vérités : les pays étrangers ont cherché à accélérer les mutations industrielles, et non à les constater ou à les ralentir. Ces pays ont également allégé les charges sur l'industrie par le jeu simultané des aides et de la fiscalité, plus que nous-mêmes.

#### Tournés vers le passé

Pas assez importantes en France, les aides publiques y sont

investissements, et notamment les procédures de soutien à la recherche et au développement (ANVAR et crédit d'impôt recherche notamment), quelques actions d'aide à l'exportation et au développement régional, représentant au total le dixième des moyens alloués par l'Etat à l'industrie. Aucune de ces actions ne dépasse d'ailleurs significativement 500 millions de francs (hors les bonifications d'intérêt et le crédit d'impôt recherche). La rareté des aides automatiques ou fiscales relève du même constat. Or, cette situation est très différente de celle de l'étranger,

Le surplus d'aides à l'innovation et à la recherche de la RFA sur la France a représenté de 1980 à 1986, pour les petites et moyennes industries françaises, une masse supérieure à celle de l'augmentation de leurs fonds propres. Un tel écart témoigne, sur une part limitée du tissu industriel, de l'effet d'une politique d'allocation des moyens de recherche aux entreprises, déterminée par leur propre demande. En les laissant largement décider de leur niveau technologique, en réduisant les taux d'intérêt de leur endettement par des prêts bonifiés, et en favorisant l'aménagement du territoire au prix d'aides systématiques à l'investissement, les interventions de l'Etat allemand ont creusé une réelle différence.

On peut croire que des différences de quelques dixièmes de point de PIB sont peu de chose. C'est une profonde erreur, car ces nuances sont considérables au regard de la capacité d'auto-financement de l'industrie. Celle-ci représentait 12 % de la valeur ajoutée industrielle en 1986. Or les aides à l'industrie peuvent aller de 5 à 15 % de cette valeur ajoutée, selon les pays. En conséquence, une industrie pourra voir ses concurrents recevoir, de son Etat tutélaire, sous une forme ou une autre, un appui équivalent à sa marge brute d'auto-financement.

Par la concentration de son système d'aide sur peu de secteurs et d'entreprises (aides sectorielles, grands contrats à l'export, grands programmes technologiques, dotation en capital des entreprises publiques), la France paraît s'être tenue en retrait d'une stratégie d'attaque. Cette différence apparaît ici, lorsqu'on compare les cas français, américain, allemand et même italien : au contraire des pays étrangers qui ont cherché avant tout à accélérer les mutations industrielles, la France semble avoir cherché à en aplénir les effets. Les dotations de quelques entreprises nationales, les grands programmes militaires ou technologiques, nuancent ce jugement mais ne sauraient l'inverser.

Une évolution profonde du système français est nécessaire, ne serait-ce que pour assurer sa place dans le monde et l'Europe. Elle doit se faire ouvertement, car l'Europe ne se construira que dans la transparence.

#### Les aides en 1985

	Allemagne (hors Länder)	Etats-Unis	France	Italie	Royaume-Uni
Estimation des aides directes et fiscales des Etats à l'industrie (en monnaie nationale) .....	24 milliards de deutschemarks	112 milliards de dollars	94 milliards de francs	27 000 milliards de lire	637 milliards de livres
En % du PIB .....	1,3 % (1)	2,7 %	1,6 %	3 % (2)	1,6 à 1,9 %
En % de la valeur ajoutée (VA) manufacturière ..	2,9 %	13,9 %	6,4 %	19,8 %	7,3 à 8,8 %
Salles charges-aides en % de la VA manufacturière (avec charges sociales) ..	7 %	- 8,5 %	13,2 %	4,5 %	4,1 à 5,5 %
Mise publique à la recherche-développement civile des entreprises par rapport au PIB (en 1986) ..	0,26 %	0,24 %	0,12 %	nd	plus de 0,17 %

(1) Hors aides régionales non compatibles au niveau central.  
(2) Hors budgétisation charges sociales. L'avant-dernière ligne met en évidence la profonde différence de structure de la fiscalité dans les différents pays.

constituent les principales pièces. Les appels à l'industrie sont deux fois plus élevés en Italie qu'en France.

En Grande-Bretagne, à la veille du second choc pétrolier, la rentabilité médiocre des industries avait conduit à un taux d'investissement le plus faible de tous les pays développés. Des mesures vigoureuses ont alors été adoptées : amortissement à 100 % la première année, puis six ans après réduction à 35 % du taux de l'impôt sur les sociétés. La dénationalisation s'est doublée d'un renforcement préalable des entreprises en cause. Les choses ont changé depuis : les aides à l'innovation, à la reconversion et au développement ont pris le pas, mais le volume d'aides est, en réalité, resté le même.

Nous vivons, souvent, avec des idées fausses sur l'étranger. Réta-

en outre mal réparties. Le poids du passé se lit dans l'orientation des dotations : les trois quarts vont encore à la sidérurgie, à la construction navale, aux charbonnages. Ainsi, en 1987, sur les 37 milliards de francs de l'ensemble, les aides sociales, les moyens alloués à la filière électronique, à l'aéronautique et à l'espace dépassaient à peine 7 milliards. Les actions complémentaires aux dotations - commerce extérieur (20 milliards) et recherche (17 milliards) principalement compris dans l'effort de défense) - n'ont pas un caractère véritablement diffus.

La concentration des moyens sur quelques secteurs ou quelques entreprises est telle que le reste du tissu industriel n'est pas conscient d'une action si simple de l'Etat : les seuls aspects qui le perçoivent sont les éléments d'aide à

et en premier lieu de celle de notre premier partenaire, l'Allemagne.

#### 25 milliards de plus en RFA

Confrontée à la détérioration de sa situation internationale au moment du second choc pétrolier et à l'obligation de contrôler son déficit public, la RFA n'a pas réalisé sans effort ni peine son réajustement. Ayant procédé très tôt à l'adaptation des secteurs en déclin, le gouvernement fédéral a pu donner un caractère très général à son soutien à la modernisation industrielle.

Une expérience, sans précédent par l'importance et la durée, d'aides automatiques, de primes ou d'allègements fiscaux à l'investissement, à la maîtrise des technologies et la recherche civile, y a été menée. Sans compter l'appui considérable des Länder à cette politique, la différence franco-allemande d'aides publiques dépasse 0,5 % du produit intérieur brut, soit 25 milliards de francs par an.

force de se persuader de l'inefficacité de l'Etat, la France désarme unilatéralement son dispositif de soutien industriel. Telle est la leçon principale qu'il faut tirer du rapport sur les aides publiques dont le directeur général de l'industrie nous livre ci-contre les grandes lignes. Tous les pays avancés aident leur industrie, y compris les plus « libéraux » comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis. La France n'est, là comme ailleurs, que dans la moyenne.

Il faut s'interroger à nouveau sur la logique qui prévaut en France dans les rapports entre l'Etat et l'industrie depuis 1984, et non pas seulement depuis 1986. Cette logique dit que les aides « micro » (sectorielles locales, ciblé), versées en faveur des entreprises sous le contrôle des ministères « techniques » (industrie, recherche, transports...), sort du gâchis. L'argent se perd dans le sable de la bureaucratie traditionnelle ou dans le chech des « plans » de toute eau. Mieux vaudrait ne pas verser ces aides et faire bénéficier les entreprises du moins d'impôt qu'elles représentent.

#### Une démarche à reculons

Le raisonnement ne convainc pas. D'abord, parce que l'inefficacité de la micro n'est pas prouvée, bien au contraire. L'industrialisation économique passée par le nettoyage en profondeur, dans le détail : 5 000 francs d'aide à l'innovation bien alloués peuvent créer ou sauvegarder bien des emplois. Ensuite, les défenseurs du « moins de taxe » pour les entreprises oublient toujours que l'industrie ne représente plus que 20 % à 40 %, suivant les pays, de l'impôt sur les sociétés. Autrement dit, le dégrèvement profite plus aux entreprises de services ou au commerce protégées de la compétition internationale, qu'au secteur industriel. Si, donc, les fonctionnaires perdent un peu des aides techniques, ciblé, micro qui versent, le système d'arrosage général en gâche autrement plus !

Cela dit, la France aide mal. Tout simplement parce que son dispositif est orienté à contre-courant : pour lutter contre les mutations industrielles, et non pas pour les précéder. Meilleur exemple : l'aide d'accompagnement à l'investissement et à la recherche-développement ne représente que le dixième du total versé.

L'Etat français avance à reculons. S'il avait politiquement moins peur d'aider, peut-être aiderait-il mieux. Et il saurait mieux défendre sa pratique face aux autres à Bruxelles, à l'horizon 82.

ERIC LE BOUCHER.

EN France, comme dans les principaux pays avancés, des évolutions significatives ont marqué, ces dix dernières années, les rapports entre l'Etat et l'industrie. Quatre critiques, schématiquement, ont été soulevées : le poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises a été ressenti comme un frein à l'initiative économique ; les aides aux industries en difficulté, anciennes ou lourdes, ont montré leurs limites ; il est apparu nécessaire d'en restreindre le volume ; l'intervention administrative dans le financement au cas par cas de projets industriels suscite la méfiance. L'Etat n'apparaît plus comme un agent micro-économique efficace ; le maquis des aides a été justement décrit (j'ai trouvé plus de 400 possibilités en France, il y en aurait plus de 1 000 en RFA...). Néanmoins nous réusissons ce paradoxe de vivre avec la nostalgie du jardin à la française et de nous accommoder de ce maquis.

Qu'en est-il vraiment ? Comment les aides que verse la France à son industrie se comparent-elles à celles des autres pays ? L'étude réalisée récemment par la direction générale de l'industrie apporte à cet égard des enseignements surprenants.

Contrairement à une idée trop répandue, la France se situe dans une modeste moyenne nettement derrière les Etats-Unis et l'Italie, et au même niveau que la RFA et le Royaume-Uni. Quand on cherche comment s'équilibrent les aides et les charges, le résultat est plus frappant encore : l'industrie française paraît la plus sollicitée par l'Etat, et l'industrie américaine la moins. En outre, la France se situe nettement derrière les Etats-Unis, la RFA et la Grande-Bretagne dans l'apport à la recherche industrielle civile.

Ce constat global reflète la mise en place de politiques certes diverses mais toutes offensives : Confrontés au choc japonais, les Américains n'ont pas hésité à donner beaucoup d'aisance à leurs entreprises, durant la période 1982-1986,

### M. Bernard Esambert : pour « un nationalisme européen »

M. BERNARD ESAMBERT, PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild et président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, a toujours suivi le secteur de l'électronique et de l'informatique depuis qu'il était conseiller industriel à l'Elysée sous la présidence de Pompidou. Auteur d'un rapport sur les aides dans ce secteur, il précise comment il faut les réorienter en France et en Europe.

Dans le rapport que vous avez remis au printemps dernier au ministre de l'Industrie, vous estimez les aides versées à l'électronique à 9-10 milliards de francs par an. Est-ce trop ou pas assez ?

C'est le niveau atteint grosso modo en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Japon et aux Etats-Unis. Les comparaisons internationales sont incertaines : il est difficile de s'y retrouver dans les dispositifs publics. Que considérer, par exemple, comme aide à l'électronique dans les contrats de recherche du Pentagone ? Néanmoins, on connaît les chiffres avancés officiellement par les autres Etats : 200 millions de dollars par an au Japon ; 350 millions de dollars en RFA, non compris l'aide des Länder, 150 millions de dollars, essentiellement par le département de la défense, aux Etats-Unis. Mais ces montants

sont probablement partiels et hétérogènes.

Cela étant, comment considérer le niveau français ? Je pense qu'il faut le maintenir, mais avec deux réorientations indispensables : d'abord, en faisant plus pour les PMI ; ensuite, en encourageant le développement des actions concertées avec nos partenaires européens.

Pour l'Europe il y a déjà les programmes de la Communauté : ESPRIT, RACE, etc. et puis d'un autre côté Euréka...

La CEE a été dépassée en 1986 en termes de production par le Japon. La part de l'Europe dans les exportations des biens manufacturés stagne autour de 8 %, alors qu'elle a été considérablement augmentée aux Etats-Unis et surtout au Japon. En outre, les Etats-Unis ont réussi à doubler récemment leur excédent par rapport à la CEE. L'Europe en matière d'exportation de produits électroniques présente un électro-encéphalogramme plat.

Par rapport à leur produit intérieur brut, les Douze investissent nettement moins en recherche et développement, même si c'est moins vrai depuis deux ou trois ans, grâce aux programmes auxquels vous faites allusion. Pour que l'électronique européenne se ramène à niveau, elle doit, en s'inspirant notamment de l'exemple japonais et des efforts entrepris aux Etats-Unis, donner

la priorité à l'effort de recherche et développement, délocaliser en partie ses productions les moins spécialisées (développer ses points forts - télécommunications, langages de programmation, ingénierie logicielle et, plus récemment, bureautique...), développer les prémices d'un nouveau dans le domaine des produits grand public (télévision à haute définition) et des composants à haute intégration (VLSI), sans oublier enfin de conforter son rôle dans le cadre d'une industrie européenne de l'armement si une défense communautaire voyait le jour.

Vous proposez en particulier un contrat d'achat européen à l'image de Buy American Act. C'est du protectionnisme ?

Il faut penser mondial pour le marché et européen pour la stratégie. Je suis un européen convaincu et très ambitieux. Je crois nécessaire une Europe politique, et pour cela il me paraît indispensable qu'émerge une industrie européenne. L'Europe est ouverte à tous vents aujourd'hui : les produits débarquent et se vendent comme ça. Il faut faire comme les Japonais et les Américains. Faire jouer non pas une protection mais, disons, un nationalisme européen. Concrètement, cela reviendrait à quelques règles, mais l'important est de faire passer un message solennel. Je regrette d'ailleurs

qu'il n'y ait rien à ce sujet dans l'Acte unique.

Si la politique industrielle se déplace au niveau européen, que reste-t-il comme marge de manœuvre à chaque nation, à la France en particulier ?

Il reste d'abord les PMI, encore qu'elles puissent participer aux programmes de recherche communautaires. Mais le marché restera régional, c'est-à-dire national, pour beaucoup d'entre elles. Or, là, les Allemands et les Britanniques font des efforts plus importants que nous. Il faudrait par exemple que les trois quarts du budget du ministère de l'Industrie consacré à l'électronique, 2 millions de francs environ, aillent aux PMI.

Plus globalement, l'articulation entre Bruxelles et Paris nous paraît devoir être ainsi : la recherche-développement et les aides à l'innovation destinées aux PMI relèvent du niveau national ; les programmes communautaires de type ESPRIT relèvent de Bruxelles. S'y ajoutent de grands projets qui s'adressent aux grandes entreprises et qui relèvent, eux, d'accords bi-, tri- ou multinationaux. L'exemple en est l'aide sur les composants électroniques versée par les gouvernements italien et français à la société SGS-Thomson, filiale des groupes français Thomson et italien SGS.

Propos recueillis par E. L. B.

**INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION**

## La rencontre des talents

3<sup>ème</sup> cycle : (15 mois de formation) pour ingénieurs, maîtrise, DEA, DESS, IEP, médecins, pharmaciens, architectes,...

Demière session du 30/09 au 03/10 inscriptions avant le 17 septembre.

Etablissement libre d'enseignement supérieur - 8 rue de Lota 75116 Paris - Tél. 45 53 60 00

**La clef de la réussite** **ISG**

- Cours internationaux à Paris, New-York, Tokyo, ...
- Cours nationaux avec nouvelles spécialisations : marketing et communication, pharmacie, ingénieur d'affaires internationales, création, repêchage et redressement d'entreprises, ...

### La chronique

A cause paraît en budgétaire à m... Dans la mesure, de elle donne lieu à conduite des affaires p... présidentielle apporte un nouveau h... des deux adversaires... son manque de rigueur... dans ce domaine. M... que de voter l'atténu... penser invétéré (big... de renvoyer le com... est pas difficile de dé... de la manière de l'ad... bicaine aux commande... Pendant les deux mo... Reagan, qui avait prom... per à la Maison Blanche... le nombre en trois ans... cette fédération a été...

Dans le reste de l'économie encore plus... le déficit de l'Ordre S... à adoucir que nombre... pays qui se sont mis à... leur porte. La France... complexe, le gouverne... depuis affiche son réaj... l'absence des dépenses... temps n'est plus où c... l'écrit pas pouvait pou... semblerait qu'on saute... conscience généralisée.

Mais une prise de... que ? Pour au moins... peut grande que ré... grande confusion... employé par l'un des... étape publié l'an dernier... sous le simple titre Du... l'écrit d'examiner et de...

Tant qu'on présente... au déficit, et qu'on... qu'on puisse débiter... inous n'en sommes plus... après avoir voulu le... plus comment s'en dé...

### NOTRE famé...

Le salaire minimum... professionnel... (sance) appelle une... constatation, dépourvu... originalité. Nous vivons... pays où on s'acharne à... l'impôt sur le revenu, dev... bolique au regard de ce... dans les pays comparab... alourdir indéfiniment... tions sociales assises, é... muer franc, sur les salaires... les plus humbles. Aussi... montant du SMIC brut... quement réajusté par dé... nous donne-t-il aucune... directe sur le coût minime... val salarié, car il faut aj... chiffrer la pile formidable... stions patronales, et pas... tage sur le salaire net ve... intéressés, car il faut, out... déduire toutes les cotisa... riales.

Dans la mesure où b... gens ignorent le poids d... tions salariales assu... smard et ont tendance à... dre SMIC brut et SMIC... serait opportun que le mo... premier soit systématiq... accompagné du mo... second : on saurait auss... perçoit exactement, ce... de son travail, le salarié... modeste (aujourd'hui, 4...

### EVOLUTION DE JUILLET

1. Relevement de la...  
2. Relevement de la...  
3. Relevement de la...  
4. Relevement de la...  
5. Relevement de la...  
6. Relevement de la...  
7. Relevement de la...  
8. Relevement de la...  
9. Relevement de la...

**PRIX**

1985

1. Relevement de la...  
2. Relevement de la...  
3. Relevement de la...  
4. Relevement de la...  
5. Relevement de la...  
6. Relevement de la...  
7. Relevement de la...  
8. Relevement de la...  
9. Relevement de la...

La chronique de Paul Fabra

Le déficit budgétaire : quelle fatalité ?

La cause paraît entendue : le déficit budgétaire a mauvaise presse. Dans la mesure, faible il est vrai, où elle donne lieu à un débat sur la conduite des affaires publiques, la campagne présidentielle américaine en apporte un nouveau témoignage. Chacun des deux adversaires reproche à l'autre son manque de rigueur, réel ou supposé, dans ce domaine. Michael Dukakis, auquel George Bush et ses amis s'efforcent de coller l'étiquette infamante de dépensier invétéré (big spender), a beau jeu de renvoyer le compliment. Il ne lui est pas difficile de dénoncer l'irresponsabilité financière de l'administration républicaine aux commandes depuis huit ans. Pendant les deux mandats de Ronald Reagan, qui avait promis, avant d'accéder à la Maison Blanche, de rétablir l'équilibre en trois ans (pour 1984), le déficit fédéral a été multiplié par deux.

Dans le reste du monde, on condamne encore plus vigoureusement le déficit de l'Onco Sem. Il est juste d'ajouter que nombreux sont aussi les pays qui se sont mis à balayer devant leur porte. La France en est un. Sans complexe, le gouvernement de Michel Rocard affiche son intention de diminuer l'excès des dépenses sur les recettes. Les temps n'est plus où ce genre de préoccupations passait pour rétrograde. Il semblerait qu'on assiste à une prise de conscience généralisée.

Mais une prise de conscience de quoi ? Pour au moins deux raisons, on peut craindre que règne encore une grande confusion — c'est le terme employé par l'un des auteurs du livre-étude publié l'an dernier aux Etats-Unis sous le simple titre *Deficits* (1) — sur le fagon d'examiner et de traiter le sujet.

Tant qu'on prêtera certaines vertus au déficit, et qu'on estimera justifié qu'on puisse délibérément le provoquer (nous n'en sommes plus là, il est vrai : après avoir voulu le déficit, on ne sait plus comment s'en débarrasser), on se

posera la question de savoir jusqu'où un déséquilibre peut être considéré comme tolérable. Tout laisse entendre qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de réponse « scientifique » à cette question. Pourquoi ? Parce que la question est mal posée. C'est le mérite de l'ouvrage cité, dont l'un des auteurs est James Buchanan, prix Nobel, théoricien du « choix public » (public choice), que de conclure sur cette idée : l'enjeu véritable est autant, sinon plus, moral et politique qu'économique et financier. Il porte sur la vérité des comptes publics. Or la vérité est-elle le contraire du mensonge, ou bien faut-il admettre qu'on ait le droit de s'en tenir à une position intermédiaire ?

John Maynard Keynes et ses disciples ont eu un immense succès en proposant une théorie selon laquelle le déficit public, sous certaines conditions, pouvait avoir un effet « multiplicateur » sur l'activité économique. N'est-ce pas ce que voulaient entendre les hommes politiques ? Selon les vues du reste très simples des tenants de l'école du « public choice », ceux-ci n'ont que trop tendance à juger « bonnes » les dépenses qui leur valent les faveurs des électeurs, et « mauvaises » les impôts qui risquent de leur faire perdre des voix. La théorie du « multiplicateur » n'a jamais, faisons-le remarquer en passant, reçu de démonstration véritable et ne peut en recevoir. Mais il n'empêche qu'elle conserve, bien qu'elle ne fasse plus guère l'objet de travaux universitaires, une grande force d'attraction. Les jugements portés sur la politique de Ronald Reagan en font foi.

L'extraordinaire dynamisme dont fait preuve l'économie américaine après six années d'expansion, les quinze millions d'emplois nouveaux créés pendant cette

période, seraient dus au fait que Ronald Reagan a pratiqué sans le dire la politique du déficit avec laquelle il s'était engagé de rompre, c'était un des éléments importants de la « révolution » qu'il avait annoncée. Mais qui dit déficit suppose l'existence d'un préteur. Si le déficit américain avait été financé par des emprunts exclusivement souscrits par des épargnants américains, ceux-ci auraient vu leur pouvoir d'achat réduit d'autant.

La vérité est que le déficit a joué comme un instrument pour attirer le capital du reste du monde. Selon les circonstances, ce sont les capitalistes étrangers ou les banques centrales d'Europe et d'Asie qui ont acheté une bonne partie des bons du Trésor et autres titres de la dette publique des Etats-Unis. D'autres pays, qui ne disposaient pas du même crédit international, se sont essayés à l'occasion, mais en vain, à une politique de relance de type « keynésien ». La France en sait quelque chose.

Aussi le débat sur l'opportunité du déficit a-t-il pris, dans les universités, où s'élabore parfois la conscience de l'avenir, une tout autre tournure. Comme il arrive parfois, le nouveau a eu pour point de départ la redécouverte d'un ancien principe. En l'occurrence, la discussion a joué le rôle que les économistes de notre temps appellent le « théorème de l'équivalence » de Ricardo. Au début du dix-neuvième siècle, le grand constructeur (et critique) d'Adam Smith écrivait que, en empruntant pour financer une dépense publique, ce n'était pas, comme on le soutenait déjà à l'époque, rejeter le fardeau sur la future génération. Emprunt ou impôt, c'est tout un, car il s'agit dans les deux cas de couvrir une

dépense actuelle par un prélèvement actuel sur le revenu disponible. Comme pour mieux illustrer sa thèse (dont je ne donne ici qu'une version simplifiée (trop simplifiée)), Ricardo raisonnait sur l'exemple d'un emprunt perpétuel. Il supposait un homme dont la fortune est égale à 20 000 livres sterling. Si l'Etat, pour financer une dépense exceptionnelle, lève un impôt de 1 000, il léguera à ses héritiers 19 000 livres. Si l'Etat emprunte, les héritiers recevront 20 000 livres, mais ils devront payer chaque année, au titre de l'impôt levé pour servir l'emprunt, 50 livres. Cette somme leur sera fournie par le placement des 1 000 livres supplémentaires reçues en héritage.

En s'appuyant sur Ricardo, plusieurs économistes américains, dont Robert Barro est le plus connu, ont tiré toute une théorie d'où il ressort, subsidiairement, que le déficit n'est qu'un mode de financement. Curieuse liberté prise avec la démonstration de Ricardo. Celui-ci était un partisan résolu de l'équilibre. Il estimait que l'accumulation d'une dette publique était un lourd handicap de gestion, ce qui est une façon d'admettre que l'emprunt, malgré tout, obère l'avenir. Il cherchait à prouver que l'emprunt n'offrirait aucune facilité particulière, ni à l'Etat, ni aux contribuables, ni à l'économie. J'en veux pour preuve supplémentaire que Jacques Rueff, ennemi s'il en était du déficit, soutenait, lui aussi, avec la même logique, que l'emprunt ne présentait que des différences « subalternes » avec l'impôt. Voilà une illustration de la confusion des idées et des concepts sur ce sujet. Faut-il y voir une raison supplémentaire de la fatalité du déficit dans un monde où le primat de la consommation continue à dominer ?

Ce n'est pas sûr, et c'est la deuxième raison pour penser que les gouverne-

ments actuels n'ont peut-être pas pesé toutes les conséquences de leur politique d'emprunt. Ces emprunts sont contractés non pas pour financer des investissements qui accroîtraient les revenus propres à assurer le paiement des intérêts, mais pour couvrir des dépenses courantes de consommation qui ne profiteront pas à nos successeurs. Ceux-ci auront-ils le devoir moral de se sentir tenus par des obligations souscrites dans de pareilles conditions ? James Buchanan, théoricien conservateur, pense que non.

L'ARGUMENT le plus fort contre la répudiation de la dette serait pour lui la légitimité des droits acquis par les créanciers qui ne sont pas responsables de l'emploi fait des ressources mises par eux à la disposition de l'Etat. Mais celui-ci, ajoute-t-il, n'offre-t-il pas, dans la plupart de ces pays, un taux d'intérêt élevé qui comprend précisément une prime de risque ?

Est-ce à travers de nouvelles et très graves crises financières que, dans un avenir plus ou moins lointain, on redécouvrira le chemin « inévitable », selon nos auteurs, de l'équilibre budgétaire ? Les déficits actuels ne sont en effet que des faux-semblants et des déguisements. Au fond, tout budget est équilibré, car il n'y a pas de dépenses possibles sans un transfert équivalent de ressources. La question est de savoir si ce transfert s'opère au grand jour ou bien à l'abri des contrôles parlementaires, comme c'est le cas pour les ressources empruntées à travers des circuits compliqués, et pour celles qui sont prélevées sur les détenteurs de monnaie par l'inflation.

(1) *Deficits*, publié sous la direction de James M. Buchanan, Charles K. Rowley, Robert D. Tollison. Editeur : Basil Blackwell, New-York (E.-U.) et Oxford (G.-B.).

LES DEUX CONCEPTIONS DU SMIC

Pouvoir d'achat ou salaire minimum

NOTRE fameux SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) appelle une première constatation, dépourvue de toute originalité. Nous vivons dans un pays où on s'acharne à réduire l'impôt sur le revenu, devenu symbolique au regard de ce qu'il est dans les pays comparables, et à alourdir indéfiniment les cotisations sociales assises, dès le premier franc, sur les salaires, même les plus humbles. Aussi bien le montant du SMIC brut, périodiquement réajusté par décret, ne nous donne-t-il aucune indication directe sur le coût minimal du travail salarié, car il faut ajouter à ce chiffre la pile formidable des cotisations patronales, et pas davantage sur le salaire net versé aux intéressés, car il faut, cette fois en déduire toutes les cotisations salariales.

Dans la mesure où bien des gens ignorent le poids des cotisations salariales assumées par le smicard et ont tendance à confondre SMIC brut et SMIC net, il serait opportun que le montant du premier soit systématiquement accompagné du montant du second : on saurait ainsi ce que perçoit exactement, en échange de son travail, le salarié le plus modeste (aujourd'hui, 4 034 F

par mois pour trente-neuf heures hebdomadaires). Mais il faudrait aller beaucoup plus loin !

Que sont les cotisations patronales, sinon des retenues à la source déguisées ?

Qu'on les assimile donc aux cotisations salariales et l'on prendra aussitôt l'exacte mesure du montant incroyable des prélèvements subis, sur la valeur globale de son travail, par le smicard : plus de 40 % environ, si l'on se réfère aux chiffres établis, non sans courage, par M. Alain Juppé lui-même (*le Monde* du 21 mai 1987) au moment même où le gouvernement auquel il appartenait revendiquait — avec plus d'inconscience que de cynisme, semble-t-il — sa stratégie de suppression progressive de l'impôt sur le revenu (qui *stricto sensu* ne doit guère représenter plus de 4 % du PIB) et d'alourdissement permanent des cotisations.

Mais ce SMIC brut, qui ne nous dit ni ce qui doit être déboursé par l'un ni ce qui doit être reçu par l'autre, à quoi correspond-il exactement ? Plus précisément, que doit-on prendre en compte lorsque l'on veut assurer que l'employeur s'est conformé aux exigences légales et

La garantie légale du pouvoir d'achat est compromise par les relèvements de cotisations sociales

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (\*)

réglementaires ? Si, par exemple, s'ajoutent à un salaire de base une prime d'ancienneté, une prime de treizième mois débitée en tranches, une indemnité destinée à compenser une réduction de la durée du travail, etc., ces accessoires doivent-ils ou non être pris en compte ?

La perspective du patronat

Une première tendance met en avant la notion de pouvoir d'achat en se référant à la loi elle-même, c'est-à-dire à l'article L. 141-2 du Code du travail, aux termes duquel le SMIC « assure aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat ». Dans cette perspective, qui est celle du patronat, il est donc logique de confronter aux exigences légales tout ce qui est versé aux intéressés

à un titre ou à un autre, du moment que ces versements contribuent à leur pouvoir d'achat.

Une autre tendance, au contraire, fait abstraction de cette notion de pouvoir d'achat et voit simplement dans le SMIC le prix minimal du travail salarié dans notre société : pour vérifier si l'employeur se montre respectueux de la loi, on sera alors enclin à mettre en marge les suppléments salariaux divers, primes d'ancienneté, indemnisation de la réduction du temps de travail, etc., et à s'en tenir au seul salaire « de base ». Telle est en gros, mais avec bien des revirements, hésitations et ambiguïtés, la religion de la Cour de cassation (1), qui a trouvé des arguments dans des dispositions secondaires tels l'article D. 141-2, qui se réfère au « salaire horaire contractuel », ou l'article D. 141-3 : « Le salaire à prendre en considération est celui qui correspond à une heure de travail effective ».

Très difficile querelle juridique, dont les enjeux sont loin de se cantonner au problème soulevé par les suppléments salariaux.

On marche sur la tête

Sauf à savoir si ce pouvoir d'achat doit résulter du seul salaire de base ou de tout ce qui est reçu par le salarié, il ne fait pas de doute, à mon sens, que ceux qui associent SMIC et garantie d'un certain pouvoir d'achat ont raison : la loi est formelle ! Deux questions surgissent alors.

La première, classique, a trait à ce que certains spécialistes dénomment l'« effet triangle ». Le Code du travail précise que lorsque l'indice des prix a augmenté d'au moins 2 % depuis la précédente fixation du SMIC, ce der-

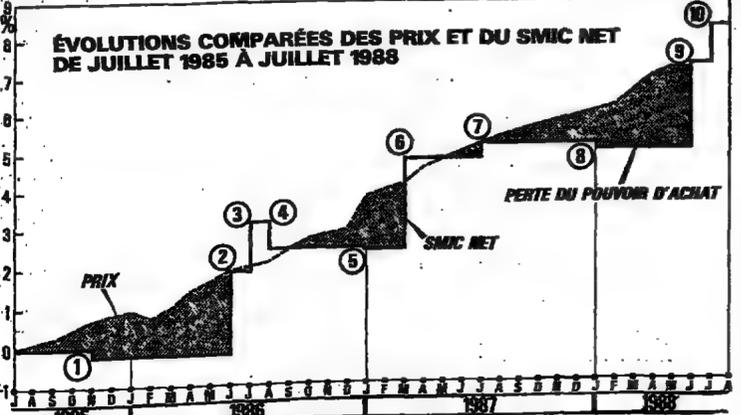
nier doit être relevé dans la même proportion, mais à compter seulement du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice contraignant ce relèvement : alors que la ligne représentant l'indice des prix marque leur progression, généralement continue, celle représentant le SMIC reste donc horizontale jusqu'au moment où, avec un retard considérable, elle fait l'objet d'un redressement « vertical » correspondant au relèvement du SMIC.

Les deux lignes dessinent ainsi un triangle correspondant à une perte sèche de pouvoir d'achat pour le smicard... (voir le graphique, qui montre suffisamment les vrais problèmes soulevés par les « coups de pouce »).

La deuxième question est beaucoup plus redoutable. Toute augmentation des cotisations salariales se traduit, par hypothèse, par une réduction du SMIC net. Or, avec la brillante stratégie consistant à alléger systématiquement l'impôt sur le revenu et, parallèlement, à matraquer de cotisations les salaires les plus modestes, les cotisations salariales elles-mêmes, aguerres légères, ont fini par devenir très lourdes pour le smicard : 17 % de son salaire.

Si le SMIC n'est rien d'autre que le salaire minimum, il n'y a aucune raison qu'il ne supporte pas, lui aussi, les relèvements de cotisations qui frappent tous les salaires. Mais il en va différemment si l'on introduit la notion de pouvoir d'achat. Ainsi, côté cour, la loi édicte que le SMIC assure aux intéressés « la garantie de leur pouvoir d'achat... et aménage une procédure minutieusement horlogée. Mais côté jardin, agissant par décrets, le gouvernement augmente les cotisations précomptées sur le gain des smicards, et réduit quand et comme bon lui semble le pouvoir d'achat que le SMIC est censé leur garantir. La loi n'est-elle pas allégrement violée ? On marche sur la tête.

(1) Selon une récente jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation, si les acomptes sur un treizième mois, si les primes d'ancienneté, si les primes d'assurance ne doivent être pris en compte. Mais tout en retenant la même solution pour ces deux derniers types de primes, dans un arrêt du 17 mars 1988, la chambre sociale utilise des termes dont l'ambiguïté suscite une perplexité nouvelle. Par ailleurs, par des arrêts non moins ambigus de 1985 et 1987, la même chambre sociale a admis que des indemnités compensatrices d'une réduction d'horaire devaient au contraire être prises en compte...



- 1. Relèvement de la cotisation ASSEDEC (assurance-chômage) : 0,19 % - 2. Relèvement du SMIC : 2,1 %
- 3. Relèvement du SMIC : 1,24 % - 4. Relèvement de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,7 % - 5. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % - 6. Relèvement du SMIC : 2,4 % - 7. Relèvement du SMIC : 1 % - 8. de la cotisation d'assurance-maladie : 0,4 % - 9. de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,2 %
- 8. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % - 9. de la cotisation ASSEDEC : 0,16 %
- 9. Relèvement du SMIC : 2,3 % - 10. Relèvement du SMIC : 1 %.

**UN NOUVEAU METIER ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT**

ESAM

63, avenue de Villiers - 75017 Paris. Tél. 47 05 84 22 poste 434

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_

souhaite un rendez-vous d'orientation  souhaite une documentation

(\*) Professeur à l'université Paris-IX.



# Économie

## AFFAIRES

### Des capitaux japonais dans le négoce du vin bourguignon ?

## La Romanée-Conti n'est pas à vendre

La direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances donnera dans quelques jours sa réponse sur la prise de participation d'une société japonaise dans la célèbre maison de négoce des vins bourguignons Leroy SA, distributeur exclusif, entre autres, des vins prestigieux du domaine de la Romanée-Conti (le Monde du 19 août). Certaines indiscretions laissent penser aujourd'hui que cette réponse - sans appel - pourrait, en définitive, être négative.

BEAUNE de notre envoyé spécial

La Romanée-Conti n'est pas vendue et la Bourgogne n'est pas à vendre. Si l'on n'a pas été véritablement surpris par cette petite bombe qu'a été, chez les amateurs de grands vins, l'annonce de l'entrée de capitaux japonais dans la société Leroy d'Anxey-Duresson, on n'aurait pas pour autant aujourd'hui que l'événement prenne des proportions trop déraisonnables.

On ne souhaite pas en particulier que cette intrusion nipponne - grande première dans la longue histoire bourguignonne - puisse, d'une manière ou d'une autre, laisser croire que la viticulture de la Côte-d'Or est en train de s'offrir aux capitaux étrangers comme c'est de plus en plus fréquemment le cas pour les vignobles de Bordeaux.

La décision des dirigeants du groupe Takashimaya (propriétaire d'une chaîne de grands magasins et importateurs de vins français au Japon) n'a pas non plus étonné le négoce bourguignon dans la mesure où elle concernait les vins du domaine de la Romanée-Conti. « Des Japonais éperdus de snobisme cherchant à s'implanter en Bourgogne ne pouvaient pas ne pas s'intéresser à ces vins », commente M. Louis Latour, l'un des principaux négociants de la place de Beaune. C'est, sous une autre forme, la même histoire que celle des Tournaiois de Van Cogh.

Avec les châteaux de Vieux et Petrus, le domaine de la Romanée-Conti est aujourd'hui le site viticole le plus justement célèbre au monde. L'un des plus minuscules aussi (1,8 ha sur la commune de Vosne-Romanée), assurant une production moyenne annuelle d'environ six mille bouteilles dont chacune, spéculant aidant, atteint ou plus souvent dépasse le prix d'un Vieux ou de Petrus.

On oublie souvent que ce domaine fait en réalité partie d'un ensemble de 25 hectares appartenant à la Société civile de la Romanée-Conti, et comprenant une série de crus prestigieux : La Tâche, la Romanée,

Richebourg, Romanée-Saint-Vivant, Echezeaux, Grands Echezeaux, Montrachet. La Société civile de la Romanée-Conti, qui appartient pour moitié à la famille Leroy et pour moitié à la famille de Villaine, est actuellement coterée par M. Robert de Villaine et par Mme Lalou Bize-Leroy, qui dirige par ailleurs la société de négoce Leroy SA.

Si elle ne figure pas en tête des grosses maisons de négoce bourguignonnes, Leroy SA est unanimement respectée pour la grande qualité des vins qu'elle commercialise sous son nom. « Ce sont des vins taniques, charpentés, concentrés. Des vins que je peux reconnaître à l'aveugle parmi beaucoup d'autres commercialisés par les négociants bourguignons », assure M. Bernard Lotoiseau (la Côte-d'Or, Saulieu) l'un des plus jeunes et sans conteste l'un des plus talentueux cuisiniers de Bourgogne. Ces vins ont aussi malheureusement des qualités qu'il nous est devenu presque impossible de proposer à notre carte. A cinquante-sept ans, seule femme à diriger une société de négoce en Bourgogne, Mme Bize-Leroy s'est fait, en même temps qu'un prénom - « Lalou » - une solide réputation dans un milieu professionnel qui n'est ni tendre ni toujours très confraternel.

### Le prix des vins

En pratique, le seul lien existant entre la société Leroy (vingt-deux employés, 35 millions de francs de chiffre d'affaires) et les vins issus de la Romanée-Conti et de la société civile du même nom, porte sur l'exclusivité de la commercialisation mondiale de ces derniers (à l'exception des Etats-Unis et du Royaume-Uni).

Leroy SA fait environ 45 % de son chiffre d'affaires à partir des vins de cette société civile. Aussi, la prise de participation du groupe Takashimaya (33,61 % pour 83,5 millions de francs) ne correspond pas à un rachat des terres et des vignes de la société civile de la Romanée-Conti. « C'est pourtant ce que tous les journalistes ont, comme à plaisir, écrit ces derniers jours. Une telle chose est mensongère », déclare M. Louis Bize-Leroy. Déjà la même chose avait été avancée, en juin dernier, à l'occasion des contacts que nous avions eu avec le groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy, ce qui, par respect pour mes associés, m'avait amené à rompre avec ce groupe. La seule conséquence de l'accord avec le groupe japonais qui nous fait totalement confiance et avec lequel nous travaillons en parfaite harmonie depuis seize ans, serait d'augmenter notablement les ventes de nos vins au Japon. Je pense qu'il est préférable

de nous associer avec des gens de culture plutôt que de nous fonder dans un grand groupe. Où serions-nous aujourd'hui si nous avions signé avec LVMH? Chez Guinness? Chez Dior? »

Reste à savoir si cette prise de participation japonaise souhaitée par M. Bize-Leroy pour assurer la continuité et l'extension de sa société sera autorisée à l'échelon gouvernemental par la direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances. Rien n'était moins sûr, si l'on en croit les différents rumeurs qui circulent aujourd'hui entre Paris, Dijon et Beaune.

On souligne aussi que le cabinet de M. Bérégovoy ne serait guère favorable à une opération qui pourrait être perçue comme une atteinte au patrimoine oenologique et culturel national. Quelle que soit l'issue de cette affaire, beaucoup pensent en Bourgogne que les temps sont en train de changer.

Paradoxalement, c'est l'envoie tout à fait déraisonnable du prix des vins fins et, par voie de conséquence, de ceux des terres à vignes qui risque, à court terme, de soulever de très graves problèmes. D'abord, parce qu'elle accentue le fossé entre les vins prestigieux et les bourgognes génériques. Ensuite, parce qu'elle posera très vite, comme dans le Bordelais, de très difficiles problèmes d'héritage et de succession.

Actuellement, le prix de l'hectare dans les grands crus se situe entre 1,5 et 2 millions de francs », explique M. Louis Latour. Les problèmes de succession ne sont pas encore posés mais ils ne tarderont pas à l'être. Peut-être alors des non-Bourguignons commenceront-ils à envisager de se payer des parcelles de Bourgogne.

JEAN-YVES NAU.

## POINT DE VUE

## Le revenu minimum d'insertion sera-t-il prisonnier du mal français ?

par Jean-Baptiste de Foucauld  
Président de l'association Solidarités nouvelles face au chômage.

DEPUIS quelques années, de multiples initiatives ont été prises par la société civile pour réagir contre le drame du chômage, et particulièrement, du chômage non indemnié. Des associations, nombreuses - environ un millier - se sont créées. A leur manière, dans des conditions souvent difficiles, elles dispensent des éléments de « revenu minimum ». Elles le font cependant selon une caractéristique particulière, mais essentielle, qui est de fournir simultanément à des personnes en difficulté de l'activité, du revenu, de l'accompagnement et de l'insertion sociale, en tant qu'employé et, éventuellement, tous ces aspects. Les « entreprises intermédiaires », les « associations intermédiaires », les Cigales, les collectifs Solidarité-Emploi, Solidarités nouvelles face au chômage (1), beaucoup d'associations, se situent désormais dans cette optique de décloisonnement de l'économie et du social : ne pas donner, mais échanger ; satisfaire de nouveaux besoins tout en créant des emplois pour les chômeurs ; trouver des financements originaux pour solvabiliser la demande.

Paradoxe frappant : au moment où la société civile fait l'objet d'un véritable engouement, ce mouvement, pourtant dynamique et novateur, malheureusement peu valorisé par les médias, est ignoré par le projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI). Celui-ci est construit à la manière d'une prescription : d'abord un revenu (versé par l'Etat), puis une activité d'insertion (stage, formation, activité d'intérêt

général hors contrat de travail, puis enfin, espère-t-on, un emploi. Ce que l'armée des ombres de l'insertion par l'économie réalise en bloc, le RMI actuel le découpe dans le temps, sans possibilité de choix, avec des risques évidents de pertes en ligne.

Il est à craindre, si le projet reste en l'état, que l'insertion ne soit qu'un mot commode ou pompeux pour recouvrir un ensemble de positions intermédiaires entre le chômage et l'emploi, ne débouchant que rarement sur l'emploi. Or la seule insertion qui compte, en définitive, c'est l'emploi. De ce point de vue, le RMI actuel est banal. Il ne marche que sur une jambe car il méconnaît quatre données capitales :

1. - La population des futurs bénéficiaires du RMI est extrêmement hétérogène. La rétrocession de l'emploi et des conditions d'indemnisation du chômage a frappé de façon hasardeuse des personnes d'âge, de condition, de qualification très différents. Or tout un imaginaire se met en place pour ranger ces personnes dans la catégorie unique et commode des personnes en voie de marginalisation, relevant des travailleurs sociaux. On s'écrite ainsi un nouveau méprisisme qui renforce l'exclusion au moment même où l'on prétend y porter remède.

2. - On exagère, en particulier, l'employabilité présumée des chômeurs. Bon nombre d'entre eux sont prêts à occuper immédiatement des emplois, pour peu qu'on leur propose ceux qui correspondent à peu près à leurs capacités. Cela est vrai aussi des marginaux, contrairement à l'opinion courante, comme le montre l'expérience des entreprises intermédiaires. Adapter l'homme à l'emploi de demain est essentiel. Mais adapter l'emploi à l'homme d'aujourd'hui l'est tout autant. Or cette dimension n'est pas contenue dans le projet actuel du RMI. Ne rendons pas les chômeurs responsables de leur chômage pour insuffisance de capacité. Efforçons-nous, ici et maintenant, d'utiliser leurs compétences chaque fois que c'est possible.

### L'écoute des besoins

3. - La formation, essentielle à long terme, ne fabrique pas l'emploi. Si l'on était ainsi, on le saurait. Le RMI, même s'il permet d'accroître l'effort de formation, ne sera pas non plus une potion magique. Autant que la formation, c'est l'écoute des besoins, leur solvabilisation, les initiatives pour y faire face qui créent l'emploi. C'est de cela que nous manquons le plus. Or l'argent du RMI dans le projet actuel ne peut servir directement à financer des initiatives créatrices nouvelles.

4. - Dans notre société, c'est le contrat de travail qui est la base de la dignité et de l'autonomie des personnes, en même temps que leur couverture sociale. Ce n'est pas la même chose d'accomplir vingt heures de travail par semaine dans une association en contrepartie d'une allocation et sous un statut mal défini que d'être employé vingt heures par semaine à 39,25 heures. Restant à 38,85 heures pour les employés, elle atteint 39,05 heures pour l'ensemble des salariés.

Sur un an, du 1<sup>er</sup> juillet 1987 au 1<sup>er</sup> juillet 1988, la progression est de 3,3 %. La durée du travail sur le deuxième trimestre 1988 a légèrement augmenté pour les ouvriers, passant de 38,95 heures par semaine à 39,25 heures. Restant à 38,85 heures pour les employés, elle atteint 39,05 heures pour l'ensemble des salariés.

Les besoins non solvables sont importants et reconnus. Les chô-

meurs, immédiatement employables, nombreux. Des initiatives prêtes à se prendre pourvu qu'on les y encourage. Pourquoi ne pas utiliser l'argent du RMI pour favoriser les initiatives qui créent des emplois nouveaux, sans prélever sur ceux qui existent, permettent de satisfaire des besoins non solvables et de fournir des contrats de travail à des chômeurs ? Tout le monde y gagnerait. Et il suffit pour cela de quelques amendements simples : que l'argent du RMI puisse être versé aux associations et collectivités pour les aider à salarier des bénéficiaires du RMI pendant une période déterminée et à développer leur activité. Ainsi pourra se développer un véritable secteur d'utilité sociale, facteur d'amélioration de la vie collective.

Introduire plus de souplesse dans le processus de gestion du RMI pourrait en outre favoriser l'éclatement du consensus, indispensable pour un tel projet. La droite a eu raison d'insister sur un minimum d'activité et de revenu ; mais il est clair que cette activité ne peut pas être organisée partout et pour tous. La gauche a eu raison de créer un droit au revenu et à l'insertion pour tous ; mais elle devrait reconnaître que ce droit sera d'autant plus concrètement assuré qu'il proviendra de l'exercice d'une activité, dans les conditions du droit commun.

Il n'est pas trop tard. La consultation engagée, les travaux parlementaires doivent permettre de réviser le RMI : ou celui-ci sera une simple soupe à la crise rendant moins intolérable la société duale, ou il s'efforcera d'être un facteur de mobilisation et de relance de la croissance, voies de sortie de la crise. Comment, face à un tel choix, pourrait-on hésiter ?

(1) Les entreprises intermédiaires embauchent des jeunes en difficulté, les associations intermédiaires offrent des travaux temporaires à des chômeurs de longue durée ; les Cigales collectent l'épargne locale pour aider à la création d'entreprises locales ; Solidarité-Emploi aide des chômeurs à créer des entreprises répondant à des besoins mal pris en compte ; Solidarités nouvelles face au chômage recueille des dons pour offrir à des chômeurs des contrats de travail de six mois à mi-temps, pour satisfaire des besoins non solvables.

## TRANSPORTS

● Interdiction de licencier pour Eastern Airlines. - Un tribunal américain a interdit, le 28 août, à la compagnie Eastern Airlines de licencier quatre mille salariés, comme elle en avait manifesté l'intention, dans le cadre d'un plan de restructuration. La compagnie a décidé de faire appel de ce jugement.

● Boeing signe les records. - La petite commande du suédois Linjeflyg, qui a acheté six Boeing 737-500, permet à Boeing de prédire que l'année 1988 sera l'année des records commerciaux pour elle. En effet, l'avionneur américain a déjà reçu commande de 466 avions contre 461 pour l'ensemble de la précédente année record, 1978. Record battu aussi pour le montant de ses achats, qui atteint la somme astronomique de 20 milliards de dollars (130 milliards de francs) et pour le portefeuille d'avions à livrer qui s'élève à 1 036 unités. Selon toute vraisemblance, on entendra de moins en moins Boeing se plaindre de la concurrence déloyale que lui livrera le consortium européen Airbus...

## REPÈRES

### Commerce extérieur

Excédent toujours en hausse pour la Corée du Sud

En dépit d'une dévaluation de 9,7 % du won face au dollar, depuis le début de l'année, la Corée du Sud a enregistré un excédent de son commerce extérieur de 5,6 milliards de dollars au cours des sept premiers mois de l'année contre 4,3 milliards un an plus tôt, indique la Banque de Corée. Si cette tendance se maintient, Séoul pourrait connaître un excédent de sa balance des comptes courants de plus de 11 milliards de dollars en 1988 contre 9,8 milliards en 1987. Un succès encourageant : le gouvernement sud-coréen avait déclaré vouloir limiter cet excédent à 8 milliards de dollars cette année, pour ne pas donner prise aux pressions américaines demandant une ouverture du marché sud-coréen.

### Salaires horaires

+ 0,9 % au deuxième trimestre 1988

Le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,9 % au cours du deuxième trimestre 1988, selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (qui porte sur les établissements de dix salariés et plus). Cela porte l'augmentation depuis le début de l'année à 1,7 % (contre 1,8 % sur la période correspondante de 1987, et 1,9 % pour le premier semestre 1988).

### Ventes de détail

Progression de 8,5 % en juillet au Japon

Les ventes dans les grands magasins et les supermarchés japonais ont progressé en juillet de 8,5 % sur le mois correspondant de 1987, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). L'enquête du ministère porte sur 371 grands magasins et 1 961 supermarchés. Elle confirme le dynamisme de la demande interne au moment où l'Agence de planification économique laisse entendre que l'économie nipponne a sans doute connu une pause au deuxième trimestre. Après une poussée exceptionnelle de 2,7 % du produit intérieur brut durant les trois premiers mois de l'année, les premières estimations de l'Agence laissent prévoir une stabilisation, voire une baisse de 0,5 % du PIB au deuxième trimestre.

### Développement

Dix pays créent une fondation des îles du Pacifique

Dix pays du Pacifique Sud ont annoncé, le samedi 27 août, la création d'un organisme commun chargé de promouvoir leur développement économique. La « Fondation des nations des îles du Pacifique » vise à réaliser une « économie autonome » grâce au renforcement de la coopération régionale et à une aide étrangère adaptée, notamment japonaise. Les dirigeants des îles Cook, des Fidji, de Kiribati, des Etats fédérés de Micronésie, de la Papouasie Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales s'étaient réunis pour deux jours à Tokyo afin de lancer les bases de cet accord.

● Opérations « escargot » sur deux autoroutes. - Des membres du Comité de défense des consommateurs et artisans (CDCA) ont déclenché six opérations « escargot » sur les autoroutes A7 et A9 en circulation à vitesse réduite sur toute la largeur de la voie, à la hauteur de Béziers (Hérault) et de Valenciennes (Nord), samedi 27 août. Le CDCA, qui compte environ sept milleadhérents, demande l'annulation des pénalités sur les cotisations de retraite non payées, ainsi que l'organisation d'une table ronde avec les pouvoirs publics sur les problèmes du petit commerce à l'horizon 1993. La situation est redevenue normale, sans incidents, dans l'après-midi, après l'intervention des gendarmes.

(Publicité)

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF YEMEN  
MINISTRY OF INDUSTRY - TRADE AND SUPPLY

**MANSURA TEXTILE FACTORY - REHABILITATION PROJECT CALL FOR TENDER**

Mansura textile factory government owned and is situated in Mansura, Aden. It was commissioned in 1978. Existing equipment are of Chinese origin producing several types of cloth using locally grown cotton.

Project: project aims at improving economy of operation and production of higher quality cloth.

Below is a summary of information in the tender documents. More precise and detailed information are included in the call for tender documents.

**PRODUCTION PROGRAMME**

RAW MATERIAL				
NO. TYPES OF PRODUCTS	FIRST		SECOND	
	YARN COUNT NR.	DENSITY (CMT)	YARN COUNT NR.	DENSITY (CMT)
1. Vols	L.S.	L.S.	135/2 135/2	22/22
2. Malabar	L.S.	L.S.	135/2 135/3	22/22
3. Terep (Khaki)	PES/M.S	Cotton	54/2 34	38/33
4. Terep	PES/M.S	Cotton	54/ 54	28/24
5. Terep (Shirazi I)	W.P./L.S	L.S.	135/2 135/2	42/25
6. Bessal	Cotton	M.S	34/ 34	22/22
7. Bad-Shant	Cotton	M.S	34/ 34	22,5/23,5
8. Towels	Cotton	M.S	34/2 34	13+13/17
9. Underwear (Kaitwees)	L.S	L.S	Cotton	54

**CONTRACTOR WORK SHALL INCLUDE:**

A. - Supply, delivery, erection, commissioning of:  
 - Blow room equipment.  
 - Combing machines.  
 - Spinning equipment (cotton/polyester).  
 - Open end spinning machines.  
 - Sizing and wrapping equipments.  
 - Weaving looms.  
 - Knitting and sewing machines.  
 - Dyeing, printing and other finishing equipments.

B. - Removal of:  
 - Combing machines.  
 - Spindle spinning frames.

● Tenders are expected from French contractors as one package but they are expected to accept letters proposals to replace part of equipment in offer by other makes.  
 ● French manufacturers can offer their products through contractors offers or independently.  
 ● Tenderers should establish a bid bond in name buyer (Ministry of Industry, Trade and Supply).  
 ● Offers should include detailed prices for and C+P Aden. Plus equipment specifications and tenderers' qualification papers.  
 ● Call for tender documents are available at P.D.R. of Yemen embassy in Paris and at Ministry of Industry - P.D.R. Yemen (address below) as from sept. 9 th 1988 and can be obtained at a fee of 2000 FF.  
 ● Details of instructions for tenders included in call for tender documents.  
 ● Project is financed by french loan.

**ADDRESSES:**  
 1. - Ministry of Industry, Trade and Supply, studies department, P.O. BOX 386 - ADEN - P.D.R. Y. - Tel: 22737D Shana.  
 2. - Embassy of P.D.R. Yemen, 25, rue Georges-Bonafant, 75016 PARIS - Tel: Rufin 618331F.  
 Cette annonce concerne un appel d'offres pour la République démocratique populaire du Yémen.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**MARINE-WENDEL**

UN OBJECTIF:  
Renforcer ses moyens financiers et accompagner le développement de son groupe.

MARINE-WENDEL est une société de portefeuille.

Principales participations:  
 ● Compagnie Générale d'Industrie et de Participations "CGIP" (45,4 %)  
 (principales filiales et participations: Carnaud; Cedest; Cap Gemini Sogel; Orange-Nassau; Banque Demachy et Associés; Senelle-Mauberge; Société Auxiliaire d'Entreprises; Valeo).  
 ● Forges et Acieries de Dilling (24,7 %).

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL  
Par émission de 837.401 actions nouvelles assorties chacune d'un bon de souscription à une action.

Les actions (1 nouvelle pour 8 anciennes):  
 - Prix d'émission: F 350.  
 - Jouissance: 1<sup>er</sup> juillet 1988.  
 - Délai de souscription: du 1<sup>er</sup> août 1988 au 9 septembre 1988 inclus.

Les bons de souscription:  
 - Chaque bon permettra de souscrire à une action au prix de F 380.  
 - Délai d'exercice: du 1<sup>er</sup> octobre 1988 au 30 septembre 1992.

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 88-258 en date du 11 juillet 1988 est mise sans frais à la disposition du public (Bolo du 25 juillet 1988).

Siège social: 89, rue Talbot - 75009 PARIS - Tel. 42.85.30.00

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330

# Marchés financiers

## Après l'arrêt de la Cour de cassation

### Des usagers des banques souhaitent une réglementation des agios

L'Association française des usagers des banques (AFUB) a décidé de demander au gouvernement d'intervenir pour que « les banques remplissent leurs obligations à l'égard de leurs clients en matière d'agios indûment payés au titre des découverts bancaires », a indiqué, dimanche, à l'Agence France-Presse, M. Serge Maître, secrétaire général de l'AFUB.

Au terme de deux réunions, à Paris et à Lille, l'AFUB a déploré dans un communiqué « les propos du président de l'Association française des banques, M. Dominique Chaillon, qui ordonne aux banques de ne pas appliquer dans toutes les conséquences la jurisprudence en matière d'agios bancaires, que la Cour de cassation a rappelés dans son arrêt du 12 avril dernier ».

Commentant cet arrêt, aux termes duquel les banques ne peuvent percevoir d'agios au taux légal (9,50 %), si un autre taux n'a pas été fixé par une convention écrite passée avec le client, M. Chaillon estimait qu'il s'agissait là

d'« un revirement » à la jurisprudence, assimilant le découvert à un prêt bancaire.

« Non, répond l'AFUB dans son communiqué, la Cour de cassation n'a pas assimilé le découvert à un contrat de prêt (...), et, de plus, la solution n'est pas novatoire : elle a déjà été affirmée antérieurement par la Cour de cassation dans des arrêts rendus contre la BNP en 1978, et particulièrement contre la Banque populaire de la Loire, le 20 octobre 1987. »

« L'AFUB dénonce donc l'irresponsabilité du président d'une organisation professionnelle qui appelle publiquement ses adhérents à la violation caractérisée de la légalité républicaine. Elle puise dans cette attitude une justification interventionniste de la nécessaire supervision des pouvoirs publics et du gouvernement pour qu'il soit mis en terme aux exactions bancaires par la voie réglementaire, conformément à la loi bancaire de 1984 », conclut l'AFUB.

## Generali conteste la fusion Axa-Midi

Le groupe d'assurances italien Generali est reparti à l'attaque dans le différend qui l'oppose à la firme française de la Compagnie du Midi, a annoncé, le dimanche 28 août, le quotidien économique *Il Sole-24 Ore*.

Les avocats de Generali ont présenté un recours devant la décision du tribunal de commerce qui avait autorisé l'assemblée extraordinaire de la Compagnie du Midi le 22 juin dernier, indique le quotidien. Cette assemblée avait décidé de la fusion des groupes d'assurances Axa-Midi, qui devait barrer la route à Generali.

Le recours présenté par les avocats français de Generali a été décidé en dépit de la sentence du comité des Etablissements de crédit, qui avait autorisé, le 13 juillet, Generali à dépasser le cap des 10 % de sa participation dans la Compagnie du Midi pour atteindre 25 %. Il intervient également quelques jours avant l'augmentation de capital décidée par l'assemblée du 22 juin dernier. Apparemment, Generali n'a aucune intention d'acheter de nouveaux titres de la Compagnie du Midi, et attend la sentence de la cour d'appel.

## Nouveaux sauvetages de caisses d'épargne aux Etats-Unis

La Federal Home Loan Bank Board, l'organisme fédéral chargé aux Etats-Unis de réglementer les caisses d'épargne, vient de dépenser plus d'un milliard de dollars pour faciliter la reprise d'une dizaine de caisses d'épargne en déconfiture, par des caisses en bonne santé. *The Herald Tribune*, qui donne cette information, indique que depuis le début de l'année, quatre-vingt-sept caisses d'épargne ont ainsi été liquidées.

Avec ces dernières opérations de fusion, c'est plus de huit milliards de dollars que la Federal Home Loan Bank Board aura consacré au sauvetage des caisses d'épargne en faillite, intervenant pour la quatrième fois en quinze jours.

L'opération la plus importante a été celle qui a vu la Merbank de Phoenix acheter pour vingt millions de dollars la State Federal Savings and Loan Association de Lubock dans le Texas, souligne *The Herald Tribune*. Cette opération aura été la seule, ces derniers jours, dans laquelle un investisseur ait accepté de mettre de l'argent, les risques ayant été jugés trop grands par la plupart des banques et des institutions financières.

## Le mariage Chrysler-Maserati n'aura sans doute pas lieu

Chrysler, qui possède 15,6 % du capital de Maserati depuis 1986, aurait proposé à la firme italienne de les lui revendre. Selon M. Alejandro De Tomaso, actionnaire majoritaire de Maserati, interrogé par *l'International Herald Tribune*, les deux partenaires ont décidé d'abandonner leurs projets de construction de nouveaux modèles d'automobiles. Seul un coupé TC construit en com-

mun devrait être commercialisé par Chrysler avant la fin de l'année.

Il semble que Chrysler estime la collaboration avec Maserati trop coûteuse et que celle-ci soit dépeçée par les faibles retombées commerciales de leur accord, qui laissait espérer la vente de 6 000 voitures par an sur le marché américain. Le mariage définitif entre les deux constructeurs, qui était prévu pour les années 90, paraît compromis.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**SUPRA**  
La flamme de l'invention

**DROFF.** Cette société, de forte notoriété, est à l'origine du concept de la fabrication à l'échelle industrielle de chemises à foyer ouvert et compte réaliser un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de francs en 1988.

Cette opération de croissance externe s'intègre dans la stratégie globale de SUPRA et va en particulier lui permettre de mieux pénétrer encore le marché traditionnel de la chemise, tout en préservant les identités propres des deux sociétés.

**Valeo**

## CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1988

Le chiffre d'affaires consolidé de Valeo a atteint, au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice en cours 8 848 millions de francs, soit une progression de 22 % sur la période correspondante de 1987.

A structure comparable, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 1988 est en progression de 13 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 1987.

Cette augmentation a été essentiellement réalisée sur le marché de la construction automobile et de la distribution des pièces détachées.

Consolidé	1 <sup>er</sup> semestre 1988 (en millions de F)	1 <sup>er</sup> semestre 1987 (en millions de F)	Variation (en %)	12 mois 1987 (en millions de F)
Chiffre d'affaires	8 848	7 256	22	12 372
Résultat net	500 (estimé)*	203	146	440

Le résultat net définitif du 1<sup>er</sup> semestre sera publié à l'issue du conseil d'administration du 23 septembre prochain. Il devrait dépasser la prévision de 500 millions et s'établir à environ 6 % du chiffre d'affaires ; chiffres à comparer aux 203 millions et 2,8 % du premier semestre 1987.

\* AGO du 14-06-88.

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indice gén. de base 100 : 28 décembre 1987

	19 août 26 août
Valeurs franç. à rev. variable	121,1 120
Valeurs étrangères	127,8 125,4
Pétroles-Energie	120,1 116,8
Métallurgie	125,8 121,1
Chimie	124,7 120,5
Mécanique, électronique	134,1 132,3
Electricité	136,3 134,5
Matériaux et plastiques	115,3 113
Ind. de commerce, serv. etc.	118,8 118,8
Agro-alimentaire	136,9 136,6
Distribution	114,8 115,2
Transport, biens, services	140,5 138,9
Assurances	126,4 123,8
Crédit bancaire	116,4 114,8
Services	85,1 86,3
Immobilier et financier	83,3 82,3
Investissement et portefeuille	119 119,9

Base 100 : 28 décembre 1984

	103,7 108,1
Valeurs franç. à rev. fixe	103,7 108,1
Emplois d'Etat	104,8 105,4
Emplois garantis et assimilés	103,2 102,8
Sociétés	104,4 104

Base 100 en 1949

	2388,92940
Valeurs franç. à rev. variable	2388,92940
Valeurs étrangères	4000,3 3983,9

Base 100 en 1972

	428,2 424,3
Valeurs franç. à rev. variable	428,2 424,3
Valeurs étrangères	641,2 626,4

Base 100 : 31 décembre 1987

	118,8 118,1
Indice des val. franç. à rev. fixe	118,8 118,1
Emplois d'Etat	118,2 116,8
Emplois garantis et assimilés	118,7 118,2
Sociétés	121,8 121,1

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en milliards de francs)

18 août 1988

	18 août 1988
Total actif	637 577
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	105 828
ECU	58 524
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 525
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	33 882
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	113 657
Effets en cours de recouvrement	23 461
Total passif	637 577
dont	
Billets en circulation	232 947
Comptes courants des établissements financiers inscrits à la constitution de réserves	58 063
Comptes courants du Trésor public	22 044
Reserves de liquidité	24 575
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Comptes des allocations de droit de tirages spéciaux	8 632
ECU à servir au Fonds européen de coopération monétaire	73 804
Reserve de réévaluation des valeurs publiques en or	246 885

## TAUX DES OPERATIONS

Taux de la dernière opération sur appel d'offres	6,75 %
Taux des pensions à 5 à 10 jours	7,50 %
Taux d'escompte	9,50 %
Taux des avances sur titres	10,50 %

## Des Japonais pour conseiller la Bourse de New-York

John Phelan, président du New York Stock Exchange, vient d'annoncer, à Tokyo, la création d'une commission consultative pour le Japon (Japan Advisory Committee), qui permettra au conseil d'administration de la Bourse new-yorkaise de recueillir les opinions et les préoccupations des investisseurs japonais et financiers nippons, ainsi que sur les questions financières internationales que suscitent les problèmes plus spécifiquement japonais. La commission sera présidée par Saburo Okita, un ancien ministre des affaires étrangères, et membres des personnalités éminentes du monde des affaires, notamment Akio Morita, le patron de Sony, qui en sera le vice-président, Yutaka Kuzne, directeur général de Nissan, et Soichi Saba, ancien patron de Toshiba et vice-président du Keiretsu, la principale organisation patronale.

Après avoir exhorté les responsables du Kabuto Cho à lutter contre les débits d'intérêts, M. Phelan a, comme la plupart des spécialistes étrangers, insisté sur les retombées à l'égard du marché japonais, où le moyennisme des PER (price earning ratio) est de 70. Malgré les performances brillantes de l'économie japonaise, le président du Nypa préconise une correction. « Je ne crois pas que les lois de la physique aient été renversées. Elles finiront par s'imposer », a-t-il affirmé.

## TOKYO, 29 août

### Vif repli

La Bourse de Tokyo bat de l'aile depuis quelques jours. Lundi, elle a enregistré un vif repli dans un marché sans beaucoup d'affaires, constatent les professionnels. L'indice Nikkei a cédé près de 300 points, à 27 379,10 yens, soit une baisse de 1,08 %.

La séance avait pourtant bien débuté avec un gain de l'ordre de 0,5 %, mais la vive remontée du dollar au-dessus de la barre des 134 yens a tout remis en cause dans un marché où les boursiers ne cachent pas leurs préoccupations. « A moins de nouvelles favorables, le marché continuera à baisser », déclare notamment un analyste de Kleinwort Benson International. Les valeurs sidérurgiques ont fortement baissé, ainsi que les électroniques et les titres à l'exportation.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 28 août
Nikkei	27 379,10	27 779,10
Canon	1 480	1 480
Fuji Bank	3 150	3 110
Honda Motor	2 110	2 070
Hitachi	2 880	2 850
Mitsubishi Heavy	3 870	3 880
Sony Corp.	6 810	6 820
Toyota Motor	2 640	2 620

## FAITS ET RESULTATS

■ **Hausse des résultats pour la société Pharmacia.** - Pharmacia, premier groupe pharmaceutique suédois, a enregistré, au cours du premier semestre 1988, un chiffre d'affaires d'un montant de 3,251 milliards de couronnes suédoises (autour de francs), en hausse de 13 % par rapport à celui du premier semestre 1987 (2,873 milliards), et un bénéfice net de 328 millions, contre 320 millions un an plus tôt. Le groupe a augmenté ses ventes à l'étranger, notamment au Japon (+ 30 %) et en France (+ 19 %).

■ **Hausse de 31 % de bénéfices consolidés d'Atlas-Copco.** - Le groupe suédois Atlas Copco, spécialisé dans le matériel d'exploitation minière, a réalisé, pour le premier semestre 1988, un bénéfice avant impôts de 530 millions de couronnes suédoises (autour de francs), contre 404 millions pour la même période de 1987, soit une hausse de 31 %. Le chiffre d'affaires a été de 6 milliards de couronnes, en augmentation de 13 %.

■ **Valeo : hausse de 10,2 % des résultats.** - Le constructeur allemand Valeo (énergie, transport, aéronautique, chimie) a enregistré, pour le premier semestre, un bénéfice net consolidé de 335 millions de deutschemarks (+ 10,2 %). Le groupe de Düsseldorf confirme son estimation d'un résultat pour l'ensemble de l'année en cours « au moins égal » à celui, record, de l'année précédente (943 millions). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 9,8 %, pour atteindre 21,4 milliards de deutschemarks. L'activité « chimie » a gagné 65,8 % (à 4,1 milliards de deutschemarks) du fait de la consolidation des activités reprises à Dynamit Nobel. En dépit d'un recul de 7,1 % de leurs ventes, les activités pétrolières ont pu « légèrement améliorer leur résultat ». La production d'Aluminium, qui a maintenu ses résultats « à un bon niveau », a enregistré un recul de 1,8 % de son chiffre d'affaires, à 5,1 milliards de deutschemarks. Les transports et le négoce ont porté les leurs à 8 milliards de deutschemarks (+ 9,4 %). Fin juin, Valeo employait 83 830 salariés.

■ **UTA : hausse de 5,3 % du chiffre d'affaires semestriel.** - UTA (groupe Chargeurs SA) a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs au cours du premier semestre 1988, soit une hausse de 5,3 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les recettes aériennes (1,99 milliard de francs) progressent de 3,3 %. Le fretement d'avions, notamment, double d'une année sur l'autre, grâce à la relance de l'activité charter de la filiale Aéromaritime (UTA lui loue un DC-10 et un Boeing 747-300). Les recettes industrielles (641 millions de francs) continuent de progresser (+ 13,6 %), mais à un rythme moins soutenu, souligne la compagnie.

## PARIS :

### Second marché (sélections)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.F.P. SA	302	302	Ind. Mutual Service	370	372
Amend & Amend	320	320	La Croisade Electric	335 80	350
Augtal	225	248	Le gr. livre du mois	285 10	288
B.A.C.	425	425	Luca Investissement	255	235
B. Danachy & Assoc.	420	438 80	Lucaric		176
B.C.M.	530	524	Martin Immobilier		239
B.F.P.	522	522	Messier, Hélicopt.	130 10	124 80
Banque	378	377	Météorologie Industrielle	415	408
Banque Technologique	885	860	Métrocinéma	120	120
Banque	1050	1050	M.M.B.M.	520	510
CB&I de Lyon	1380	1381	Motex	210 10	215 10
Calson	749	745	Nando-Delmas		625
Carif	825	828	Oliver-Legault		173
C.A. L. de R. (C.C.A.)	230	230	Or. Gas. Fr.	902 10	903
C.A.T.C.	129	129	Prévisions (C. In. & P.)	98	98
C.D.M.E.	955	821	Proban Assurance	405	405
C. Ep. Elect.	230	230	Publicat. Ripont		428
C.E.G.L.	745	730	Rafal	795	795
Carif	800	790	St-Germain-Denis		1250
C.E.P. Comptables	1470	1430	St-Hippolyte-Médard	178	182
C.E.L. Indus. Franç.	720	720	S.C.F.M.		310
Chânes d'Orléans	520	517	Sigis	378	374
C.A.L.M.		338 80	Sime-Meca	480	480
Compt. 257	255	S.E.P.	1330	1310	
Compt. 800	790	S.E.P. 2		1200	
Compt. 408	408	S.M.T. Equip.		810	
Dada	196	218	Sodislog		288
Daphin	830	918	Suga		288
Develuy	507	570	T.F. 1	245	235 20
Deville	810	800	Unilog	153	155
Dunod-Lafont	1065	1071	Valdes Fr. de Fr.	375 10	388
Edison National	110 10	110	Valeo	228	219 90
Epilog Investm.	25	27 10	Valeo de France	228	219 90
Fisco	232 20	228 10	Banque Hydro-Energie		232
Galmat	480	445			
Guy Degrange	735	755			
I.C.C.	218 80	218 80			
I.N.A.	211	210			
I.O.	123	120			
I.N.Z.	167	169			

## Marché des options négociables le 26 août 1988

Nombre de contrats : 5 178.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Accor	440	6	20	25,50	-
CGE	320	5	17	21	-
EIF-Agipolite	320	8	19	-	19
Lafarge-Coppée	1 390	48,70	98	35	-
Michelin	180	18	26	3,30	9,50
Midi	1 258	61	115	49	-
Paribas	480	11,95	-	10	20
Peugeot	1 280	23	71	85	110
Saint-Gobain	480	13	-	10	-
Société générale	360	40	-	-	11
Thomson-CSF	180	5,50	14	8	13,50

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 26 août 1988

Nombre de contrats : 48 414

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	102,50	101,15	99,95
Précédent	102,50	101,10	100,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	-	0,76	0,02	1,62

## INDICES

**CHANGES**

Dollar : 6,3375 F ↑

Le dollar s'est légèrement raffermi, le lundi 29 août (s'échangeant à 6,3375 F, contre 6,3140 F à la clôture vendredi), sur des marchés restés étroits par la fermeture de Londres et de Hongkong, en raison d'un jour férié. Le deutschemark, pour sa part, restait ferme à l'égard des autres monnaies européennes.

**FRANCFORT** 26 août 29 août  
Dollar (en DM) .. 1,850 1,860  
**TOKYO** 26 août 29 août  
Dollar (en yen) .. 133,50 134,20

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (29 août) .. 158,73/4  
New-York (26 août) .. 81/83/16

**BOURSES**

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	25 août	26 août
Valeurs françaises	121,6	121,4
Valeurs étrangères	118,4	116,6

(SMF, base 100 : 31-12-81)

Indice général CAC .. 353,8 348,2  
Indice CAC 40 .. 1 386,8 1 278,1  
(SMF, base 1000 : 31-12-87)

**NEW-YORK (Indices Dow Jones)**

	25 août	26 août
Industrielles	2 048,85	2 017,43
LONDRES (Indices Financial Times)	25 août	26 août
Industrielles	1 432,6	1 425,4
Mines d'or	199,1	206,1
Fonds d'Etat	87,34	86,43

**TOKYO**

	27 août	29 août
Nikkei Dow Jones	27 678,91	

Marchés financiers

BOURSE DU 26 AOUT

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 17 h 30'.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 26/8

Table of financial instruments including Obligations, Actions, and SICAV, with columns for Valeurs, Cours, and Rendement.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Vertical text on the left margin including 'PARIS', 'BOURSE SUR MINUTEL', '6-15 TAPÉZ L'EMORDE', and 'BOURSES'.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Irlande du Nord : nouvelle vague de violences.	7 Le référendum en Nouvelle-Calédonie : M. Rocard propose la date du 6 novembre.	10 La catastrophe aérienne de Ramstein.	14 Cinéma : l'ouverture de la Mostra de Venise.	20 Quatre ministres en Langue-Occitanie.	Abonnements ..... 7 Carnet ..... 14 Loto ..... 18 Météorologie ..... 18 Mots croisés ..... 18 Radio-Télévision ..... 18 Spectacles ..... 17	● Le marché de l'art sur minimal ..... ARTLINE ● Le mini-journal de la rédaction ..... JOUR ● Abonnez-vous au Monde ..... ABO 36-15 tapez LEMONDE ● Tous les jeux sur journal ..... JEU 36-15 tapez LM
4 Les affrontements au Burundi.	8 Point de vue : « Le RPR a perdu son âme », par Étienne Pinte.	11 Sept personnes inculpées et écrouées à Marseille pour le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne.	15 Musiques : Viktoria Mullova à Sienna, Frank Morgan à Paris.	21 Point de vue : le revenu minimum d'insertion sera-t-il prisonnier du mal français ? par Jean-Baptiste de Foucauld.		
5 Chili : après la levée de l'état d'urgence.	12 Sports.	13 Le ralliement à Rome du monastère du Barroux.		22-23 Marchés financiers.		
6 La régime birman semble perdre le contrôle du pays.	14 Les grands et petits projets pour une alliance socialiste-centriste.					

## Signature d'un accord entre le Koweït et les Etats-Unis pour l'achat de quarante F-18

Koweït (AFP). — Le Koweït et les Etats-Unis ont signé, le samedi 27 août, un accord en vertu duquel Washington livrera à l'émirat quarante chasseurs bombardiers de type F-18 « Hornet » et des missiles Maverick, a annoncé un communiqué du ministère koweïtien de la défense.

Le contrat a été signé par le ministre koweïtien de la défense, le cheikh Nefaw Al-Ahmed Al-Sabah, et l'ambassadeur américain à Koweït, M. Wilson Nathaniel Holl. Il intervient, indique le communiqué, à la suite d'« intensives efforts » du prince héritier et premier ministre koweïtien, le cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah, lors de sa récente visite aux Etats-Unis.

Le montant du contrat s'élève à 1,9 milliard de dollars, avait-on indi-

qué de source officielle américaine lors des transactions.

Pour éviter que ces armes ne portent atteinte à Israël, Washington avait imposé des conditions à ce contrat, auxquelles le Koweït a récemment souscrit. Selon ces conditions, les avions et missiles seront livrés seulement en 1994 au lieu de 1993. Le Koweït ne pourra pas augmenter le rayon d'action des appareils avec des équipements permettant des opérations de ravitaillement en vol. Les missiles seront tous du modèle Maverick-G, porteur d'une charge de 300 kilomètres d'action, conçu comme arme air-mer ou anti-bunkers, alors que le projet initial prévoyait la livraison de deux cents Maverick-D antichars plus sophistiqués et de cent Maverick-G.

## Afrique du Sud Treize Noirs tués dans le Natal

Pretoria (AFP). — Treize Noirs ont été tués dimanche 28 août dans les ghettos noirs de Durban, dans la province du Natal (sud-est du pays), dont neuf au cours de deux massacres perpétrés par un groupe de Noirs à Midweek, a annoncé lundi la police sud-africaine.

La situation était extrêmement tendue ces derniers jours dans la région de Midweek, en raison de l'arrivée de milliers de squatters chassés d'autres régions de la province du Natal.

Le problème des squatters a pour toile de fond la lutte sanglante qui oppose depuis plusieurs années les deux grands organisations anti-apartheid du pays, le Front démocratique uni (UDF, d'obédience socialiste) et le mouvement conservateur Zouloinkatha.

## Un Afghan dans l'espace

La coopération militaire soviéto-afghane vient de trouver son prolongement dans l'espace : le premier cosmonaute afghan, Abdoul Ahad Mohmand, vingt-neuf ans, a décollé de la base de Baïkonour (Kazakhstan) le lundi 29 août à 6 h 23 (heure française), à bord du vaisseau soviétique Soyouz TM-6, pour rejoindre les cosmonautes de la station orbitale Mir. Un vol grâce auquel l'Afghanistan devient le dernier des pays amis de Moscou à avoir « son » cosmonaute. Pour les observateurs occidentaux, il s'agit à la fois d'une récompense offerte au gouvernement de Kaboul pour sa loyauté et d'une opération publicitaire pour le Kremlin à l'heure du retrait de ses troupes soviétiques d'Afghanistan.

Abdoul Ahad Mohmand est accompagné de deux cosmonautes soviétiques, le commandant Vladimir Liakhov, quarante-sept ans, et le docteur Valeri Poliakov, quarante-six ans. Les trois hommes devraient rejoindre les cosmonautes Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui se trouvent à bord de la station Mir depuis plus de huit mois. Afin d'éviter en direct les effets d'un séjour prolongé en apesanteur, le docteur Poliakov restera avec eux jusqu'à leur retour sur Terre, prévu en décembre. Avec plus d'un an passé dans l'espace, Vladimir Titov et Moussa Manarov battraient alors de près de deux mois le record d'endurance détenu depuis le 23 décembre 1987, par Yuri Romanenko avec trois cent-vingt-six jours.

## Une défaite du Mirage 2000

La conclusion définitive du contrat américano-koweïtien pourrait signifier que Dassault-Breguet, après un premier échec en Suisse de son Mirage 2000 face aux F-16 et F-18, vient, une nouvelle fois depuis le début de cette année, de passer à côté d'un second marché pour son avion. En effet, le Mirage 2000 a été proposé contre le F-18 américain au Koweït et la signature de l'accord avec les Etats-Unis semble sonner le glas des ambitions de Dassault-Breguet.

Il y a quelques jours encore, le constructeur français spéculait beaucoup sur une prochaine rencontre des ministres koweïtiens et français de la défense pour accroître les chances de placer son Mirage 2000 en profitant des tergiversations du Congrès américain sur la nature des armements destinés à la version koweïtienne du F-18. Ce différend aplani et la transaction accomplie, il n'existe pratiquement aucune raison pour

que le Koweït, comme Dassault-Breguet le suggère encore, complète sa commande avec un contrat sur le Mirage.

Depuis le début de l'année, c'est donc le deuxième échec du constructeur français à l'exportation. La Suisse et le Koweït ont été en commun ces deux pays sont des clients traditionnels de Dassault-Breguet, la première en ayant déjà acquis des Mirage III et le second en possédant des Mirage F-1. Dans un cas comme dans l'autre, la société française ne se succède donc pas à elle-même, dans la modernisation du parc aérien de sa clientèle, et elle doit laisser la place à deux modèles d'avion américain, le F-16 et le F-18, dont les prix sont particulièrement compétitifs : entre 16 millions et 18 millions de dollars pièce pour les appareils américains, contre 20 millions à 22 millions de dollars pour le Mirage.

## EN BREF

● **SOUDAN** : Levée de la censure. — Le gouvernement soudanais n'a pas l'intention d'imposer des restrictions aux activités des journalistes soudanais ou étrangers au Soudan, a affirmé, dimanche 28 août, M. Fadlallah Ali Fadlallah, porte-parole du Comité ministériel de secours (CMS). M. Fadlallah a affirmé que le « système démocratique au Soudan est contre l'imposition de la censure aux médias ». Le ministère soudanais de l'information avait annoncé le 23 août, (Le Monde du 25 août) des mesures interdisant aux journalistes étrangers, photographes, reporters de radio et de télévision, d'envoyer leurs reportages sans avoir obtenu l'autorisation préalable des autorités, ou de se rendre sur les lieux sinistrés sans être accompagnés d'un représentant du ministère. — (AFP).

● **NÉPAL** : morts dans le séisme. — Le dernier bilan officiel du séisme qui s'est produit dimanche 21 août au Népal s'élève à 708 morts, 1 500 personnes ont été blessées et 18 000 maisons ont été totalement détruites. Selon un porte-parole du ministère de l'intérieur, les dégâts sont estimés à plus de 1 milliard de roupies, soit 274 millions de francs. — (AFP).

## BOURSE DE PARIS

**Matinée du 29 août Léger effritement**

Toujours hésitante, la Bourse de Paris était calme, lundi matin, avec un indicateur instantané à - 0,28, après une ouverture à - 0,06.

Hausse de Primagaz, Ingenico, Comptoir des entrepreneurs, Bail Equipement, Casat Plus, Eurocom, UCE.

Baisse de Crouzet, CFI, Electro-Finam, OFP, Club Méditerranée, Roestigal.

Desormais  
Petit Déjeuner  
au  
**RELAIS PLAZA**  
du Lundi au Vendredi  
à partir de 8 heures

\*  
21, AVENUE MONTAIGNE, PARIS  
Réservation : (1) 47 23 46 36

## ÉTATS-UNIS « Ou étiez-vous pendant la guerre du Vietnam ? »

Quel dommage que John Wayne ne soit plus pour voir ça ! Depuis que les us de la marine américaine du USS-Vincennes ont abattu un Airbus civil iranien dans le Golfe en juillet dernier, aux cris de « en plein dans le mille » (selon les derniers enregistrements rendus publics, jeudi 25 août), un irrépressible élan guerrier se serait-il emparé de l'Amérique ? Au point que la vie du pays semble s'être concentrée, toute la semaine dernière, à Chicago, où se tenait la convention annuelle des vétérans, passage obligé pour les candidats à la présidence dans une campagne électorale qui ne semble de plus en plus un référendum sur la guerre du Vietnam.

On y a vu, surmonté d'un calot très seyant, annonçant « l'Amérique d'abord, quoi qu'il en coûte », l'auteur sénateur Bennett — irrépressible pilote de chasse de la deuxième guerre mondiale — venu défendre sous les huées son « patron » démocrate, le gouverneur Dukakis, qui d'anciens accusent de mollesse dans le domaine de la défense. Des rumeurs, vraiment mesquines et démenties, avaient, même colorées que sa femme, Kitty Dukakis, aurait, dans sa jeunesse, carrément brité le drapeau étoilé sur un camp militaire.

On a vu surtout, le vice-président George Bush, héros décédé du Pacifique (même, si au début du mois, un de ses anciens compagnons d'arme, jaloux sans doute, a contesté l'épisode fameux au cœur duquel « George » aurait sauté en parachute de son avion en feu venu défendre — et avec succès — son jeune étourdi de collègue, le « planqué » Dan Quayle. Ce dernier est venu énamoré s'expliquer. Résumé de l'exposé : « Je n'ai peut-être rien

fait, mais je n'ai pas mal fait. » « Affirmant », ont en quelque sorte répondu les vétérans, prêtant à l'ancien président de la République l'air d'un homme qui ne se défend pas de favoriser la candidature de démocrates, toujours un peu « dégoûtés » quand on en vient à la défense du drapeau. Et pour se détourner, les anciens de « nam » se de Saigon s'en sont pris à l'actrice Jane Fonda, ancienne égypte de la contestation, qu'ils espèrent, ont-ils annoncé publiquement jeudi, « faire traduire en justice pour trahison à la patrie ».

Mais le plus beau coup de pouce donné à l'infortuné Dan Quayle est venu du Wall Street Journal. Foin d'hypocrisie, à l'heure du journal dans une vaste enquête publiée le 26 août : Ou étiez-vous pendant la guerre du Vietnam ? La question était posée à une centaine de patrons et de « décideurs » américains. Bref, gratin de ceux qui font à l'heure actuelle la grandeur de l'Amérique, et affectés dans la liste des Américains qui ont réussi, publiée par Forbes Magazine. Résultat : cinquante-quatre d'entre eux seulement n'ont pas esquissé la question. Orce avouent être restés dans des unités de réserve, dont le National Guard chère à Dan Quayle ; onze ont échappé au service (en tirant un bon numéro au système de loterie institué en 1969 pour la conscription), seize avaient une excuse (études, santé, famille, etc.) pour ne pas servir du tout. Et sur seize affectivement incorporés, seuls deux d'entre eux sont allés au Vietnam. Dont Oliver Stone, auteur réalisateur du film Platoon, sur le Vietnam. Ce qui — à toute chose malheur est bon ! — lui valu au moins d'être primé.

M.-C.D.

## L'écrivain Guy Hocquenghem est mort La beauté du métis

1977, *Race d'Ep*, Albin Michel 1979), il publie, en collaboration avec le philosophe René Schérer des ouvrages de réflexion littéraire sur l'enfance et sur l'utopie esthétique (*Co-ire, album systématique de l'enfance*, Recherches, 1976 et *l'Anne atomique*, Albin Michel, 1986). Leurs analyses, qu'elles prennent pour objet la princesse Bibesco, Kierkegaard ou Walter Benjamin, mettent l'accent sur la fragmentation, la désindividualisation, le « corps sans organe », d'Antonin Artaud et de l'Anti-Edipe. Cette œuvre, tout à fait originale par sa démarche et même sa présentation (notamment *Co-ire*, très élégant album aux illustrations et à la typographie nostalgiques), propose de nouvelles lectures (d'inspiration souvent fourriériste) des comportements sexuels et sociaux. Reprenant les thèmes défendus dans plusieurs numéros de la revue *Recherches* (en particulier, le fameux *Trois milliards de pervers, grande encyclopédie des homosexualités*, mars 1973 et *Fous d'enfance, qui a peur des pédophiles ?*, avril 1979), ces essais sont également redevables aux thèses de Jacques Derrida et de Roland Barthes, dont la *Chambre claire* est le prétexte de merveilleuses analyses sur la photographie et la mélancolie.

## Un homme de pamphlet

Proche des utopistes et des grands romans, Guy Hocquenghem a également excellé dans le pamphlet. Sa *Leçon* (1977), et ceux qui sont passés du col Mao au Rotary (Albin Michel, 1986), règle leur compte, avec un humour, il faut le reconnaître, souvent méchant et injuste, à un certain nombre d'anciens gauchistes, ex-compagnons de lutte, reconvertis dans l'arrivisme politique et médiatique. Ferme attaché à l'idéalisme des années 70, Guy Hocquenghem ne trouve pas d'excuse à ceux qui ont changé de langage, à ceux qu'il appelle des « renégats », devenus ministre, directeur de quotidien, haut fonctionnaire ou « artiste du régime ». Agacé par ce qu'il prend manifestement pour une sorte de nomenclature de gauche, il refuse obstinément l'idée qu'un intellectuel puisse être au service du prince et dénonce, contre les dévotions et les réveries chez ses anciens amis. Dans un essai très émouvant, *La Beauté du métis* (Ramsay, 1979), il s'en prend à la France tout entière (qu'il écrit avec une minuscule : la « France », pour le peu de respect qu'elle lui inspire).

Ces « Réflexions d'un francophone », comme il sous-titrait son essai, sont une sorte de profession de foi dans un style presque rousséiste. Il prévoyait, avec une remarquable perspicacité, ce qui allait devenir la tache incommode du débat politique français, le problème de l'exclusion raciale. Mais il identifie, dans son livre, sa propre singularité sexuelle et toute forme d'exclusion. L'esprit français est, pour lui, le symbole même de l'exclusivité, du systématisme obtus, de l'absence de curiosité et d'invention. « La francité, c'est l'art de n'être jamais moderne », écrit-il dans cet essai de bout en bout exaspéré.

C'est un étranger qu'il choisira pour héros du roman qui le fera connaître du grand public. En 1982, il publie en effet *l'Amour en relief* (Albin Michel), roman qui est couvert d'éloges par la critique. Ce n'est pas, à proprement parler son premier roman, car il avait fait paraître en 1976 *Fin de section* (Christian Bourgois), texte expérimental, presque oral, marqué par l'esthétique littéraire alors régnante. Amar, le jeune Tunisien, protagoniste de *l'Amour en relief*, devient accidentellement aveugle. Faisant alterner deux narrations, celle d'Amar et celle d'Andrea, jeune femme désaxée qui est la cause à demi volontaire de la cécité d'Amar, Guy Hocquenghem réussit

## L'effet salutaire de l'Ironie

Après une étonnante fresque religieuse, *La Colère de l'agneau* (Albin Michel, 1985), biographie de saint Jean, l'apôtre « aimé » du Christ, roman documenté et érudit à la manière de *Salammbo*, Guy Hocquenghem publie, en 1987, *Ève* (Albin Michel), un roman bouleversant, surtout pour les cinquante dernières pages où il évoquait, avec une franchise et une cruauté stupéfiantes, le SIDA. Atteint de cette maladie, l'auteur n'a pas voulu, en dépit de son passé de militant proposant un témoignage direct sur son cas et a préféré vouché un large public en entraînant ses lecteurs dans un univers romanesque complexe qui ne fit pas fondé sur la simple confession. Critique toujours incisive des milieux littéraires, des communautés écologiques et surtout du monde médical, *Ève* ne dédaigne pas l'humour noir, comptant, avec raison, sur l'effet salutaire de l'Ironie.

Au-delà des péripiétés parfois rococo-boléroques de ce roman « génétique », ce qui impressionne est la force intellectuelle et psychologique d'un écrivain qui décide de se mettre en scène dans ce qu'il a de plus menacé et de plus fragile, rendant compte avec une minutie clinique des tests médicaux auxquels il est soumis et de la progression de la souffrance. « On se sent transformé en chose, en mannequin, en jouet qu'on évalue et dont les ressorts sont à la portée de l'explorateur, à subir de telles investigations ». Comme le droit, comme la psychiatrie, la médecine s'emparait de l'homosexuel, essayant de carner un objet typologique déchargé de toute vie, réduit aux signes de son identification, dans le dessein de guérir le corps, mais aussi de le limiter au regard qu'elle porte sur lui. Ève se terminait sur la coïncidence de la mort du héros et de la naissance de son enfant, symbole évident d'un monde nouveau que Guy Hocquenghem ne connaît pas, mais qu'il aura contribué à fonder.

RENÉ DE CECCATTY.

## Assassinat de l'écrivain grec Costas Taksits

Athènes. — L'écrivain grec Costas Taksits a été retrouvé mort étrangement, samedi soir 27 août, à son domicile athénien.

Né en 1927 à Salonique, Costas Taksits avait connu le succès avec son premier roman, *Trois Stephanis (le Troisième Amant)*, écrit au début des années 60 et qui a été traduit dans une dizaine de langues (en France, chez Gallimard, par Jacques Lacroix en 1967). Un autre livre, *la Petite Amante*, est paru cette année chez Gallimard (*Le Monde* du 22 avril). « J'ai perdu un ami, et la Grâce un grand écrivain », a notamment déclaré M<sup>me</sup> Médina Mercouri, ministre grec de la culture, en apprenant la mort de Costas Taksits.

Écrivain célèbre, Taksits était également un homosexuel déclaré qui fréquentait notamment les milieux de travestis. Un de ses voisins a affirmé l'avoir vu sortir habillé en femme en compagnie d'un jeune homme dans la nuit du jeudi 25 août, jour probable de sa mort.

## Décès du journaliste Yves l'Her

Le journaliste Yves l'Her est décédé le samedi 27 août. Né le 27 octobre 1926 à Kerfontenu (Finistère).

Yves l'Her était entré au groupe Bayard-Presses en 1956. Nommé rédacteur en chef de *Presse actualité*, revue du groupe spécialisée dans les médias, il assumera cette fonction de 1962 à 1983. Chargé ensuite des problèmes audiovisuels de Bayard-Presses, il deviendra conseiller de presse de la direction des publications du groupe Bayard en 1984, avant de le quitter en décembre 1987 pour prendre sa retraite.

Cet autodidacte passionné par la presse et par son métier avait permis à de nombreux jeunes journalistes de faire leurs premières armes dans les colonnes de *Presse actualité*, revue dont il avait assuré le succès et la qualité. Plein d'enthousiasme et d'humour, attentif et généreux, Yves l'Her était une personnalité attachante du petit monde de la presse.

En tous styles, toutes dimensions, laques et patines anciennes, également transformables en couchage de deux personnes (concessionnaire exclusif Jean Roche). Rémy réédite les plus beaux meubles « Louis XIII », « Rustique » (royal de France), en passant par le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'Art nouveau et même l'Art déco.

**Rémy**  
Rémy : 80-82, rue du Faubourg-Saint-Antoine 12<sup>e</sup>, 43-43-65-58

A C D E F G H

**Langues & Affaires**  
Service 4792, BP 95  
92303 Paris-Levallois  
Tel. (1) 42.70.81.38

Épilogue américain-détestinien

Questions à Yasser Arafat

4.50 F